

COOPERATION ENTRE

L'UNION EUROPEENNE

ET

L'UNION DES COMORES

RAPPORT ANNUEL CONJOINT

2005

RAPPORT FINAL

Mai 2007

CONTENU

	Pages
1. RESUME	3-4
2. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	5-13
2.1 Bilan de la situation politique	5
2.2 Bilan de la situation économique	5-9
2.3 Bilan de la situation sociale	9-12
2.4 Bilan de la situation environnementale	12-13
3. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE	13-23
3.1 Secteurs de concentration	13-16
3.2 Projets et programmes hors secteurs de concentration	16-18
3.3 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)	18
3.4 Utilisation de l'enveloppe B	18-19
3.5 Autres instruments	19-23
4. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES 2006-2007	23-25
4.1 Réserve et capacité d'absorption	23-24
4.2 Proposition de révision de la stratégie	24
4.3 Préparation au prochain exercice de programmation 2008-2013	24-25
 ANNEXES	
1 Matrice des bailleurs de fonds (issue de la Conférence des bailleurs de fonds)	
2 Tableau récapitulatif de la coopération de la CE	
3 Cadre d'intervention pour le secteur de concentration 9ème FED: Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores	
4 Chronogramme prévisionnel d'activités pour le secteur de concentration 9ème FED	
5 Calendrier indicatif des engagements et décaissements (mis à jour février 2006)	
6 Situation financière du 7ème au 9ème FED (subventions)	
7 Fiches de projet	
8 Projets de la BEI (situation à fin 2005)	
9 Questionnaire sur l'APE	
10 Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement	

1. RESUME

Les autorités ont mis en œuvre des efforts importants avec le soutien de la communauté internationale pour poursuivre le processus de réconciliation nationale initié en 2001. En 2005, les institutions mises en place en 2004, et notamment l'Assemblée de l'Union, ont continué de fonctionner et le processus de démocratisation s'est poursuivi avec l'adoption par l'Assemblée de l'Union de différentes lois organiques et de leur application. Les élections présidentielles, auront lieu selon le principe de la Présidence tournante les 16 avril et 14 mai prochains. L'élection primaire qui constitue le premier tour du scrutin se déroulera à Anjouan uniquement et le second tour dans les trois îles, comme prévu dans la nouvelle Constitution.

Au niveau macroéconomique, l'année 2005 a été marquée par le Programme de Surveillance du FMI, initié en janvier 2005. Ce programme est important pour le pays car il peut ouvrir la voie à une Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) qui permettrait de mettre en œuvre le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP); il pourrait aussi ouvrir la voie à l'éligibilité à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), importantes dans le contexte actuel de dette élevée. La croissance a repris en 2005 grâce aux services liés au commerce et au tourisme. Toutefois, la crise dans le secteur vanille a affecté le solde commercial, qui s'est fortement dégradé au cours de l'année 2005. Au niveau du budget, principal élément du suivi du programme du FMI, malgré des efforts pour limiter les dépenses et en particulier la masse salariale qui absorbe près des 2/3 des dépenses courantes, l'objectif annoncé dans la Loi des Finances 2005 pour un solde primaire de +1,8% du PIB n'a pas été respecté. Cependant, les mesures correctives appliquées par le gouvernement au cours du second semestre ont permis d'atteindre un surplus primaire de 1,1% du PIB.

Avec un PIB de 520 € par habitant, le pays est toujours parmi les plus pauvres de la planète. Des efforts au niveau des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ont déjà été entrepris mais de nombreux progrès restent encore à faire en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Dans ce contexte, les autorités ont finalisé leur stratégie de lutte contre la pauvreté (DSRP) dans le cadre de la Conférence des partenaires au développement qui a eu lieu en décembre 2005. Les axes stratégiques de ce document incluent la meilleure gestion des finances publiques, la création d'un environnement plus propice aux affaires, notamment avec l'amélioration des infrastructures, le développement de secteurs productifs porteurs (tourisme, pêche, agriculture), la promotion de la bonne gouvernance, l'amélioration du secteur de la santé ainsi que le développement du capital humain. Par ailleurs, le pays poursuit la négociation d'un APE avec l'UE au sein de la région AfOA afin de poursuivre son intégration dans la région.

Au niveau de la coopération de la Commission Européenne en Union des Comores, l'année 2005 a été une année très fructueuse pour la mise en œuvre du 9^{ème} FED puisque trois conventions de financement ont été signées: le *Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC)*, secteur de concentration, le *Programme de Coopération Décentralisée (PCD)*, secteur hors concentration et le projet de *Réhabilitation des infrastructures* financé sous l'enveloppe B tandis que la mise en œuvre des autres projets du 8^{ème} FED s'est poursuivie et a montré de bonnes performances. Ces résultats ont été atteints notamment grâce à la présence de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National, qui a permis d'améliorer l'exécution des projets et divers programmes de la CE aux Comores.

En fonction des dégagements qui seront effectués sur les projets à clôturer, la Délégation et l'ON ont examiné les possibilités d'utilisation des reliquats en fonction des besoins du pays et

en accord avec la politique de développement de l'UE. Ainsi, il a été proposé d'utiliser les reliquats comme suit, étant entendu qu'après le 31 décembre 2007, les fonds non engagés seront retournés aux Etats Membres:

Règlement contentieux COLAS :	1,65 mio€
Nouvelle CA-ON (comprenant un élément comparable au Technical Cooperation Facility)	2,6mio€
Elections présidentielles:	0,55 mio€
Extension de la CA-ON:	468 316€
Augmentation du PASEC:	0,465 mio€

Pour ce qui est du 10^{ème} FED, les discussions pour déterminer les secteurs de concentration ont déjà commencé avec les autorités pour définir leurs priorités pour les années à venir. Bien que le montant de l'enveloppe allouée ne soit pas encore connu, la principale préoccupation évoquée par les autorités est celle de l'amélioration des infrastructures (routières, aéroportuaires, portuaires, télécommunications, énergie) comme base de développement du tourisme en particulier et du développement économique en général. L'amélioration des capacités des ressources humaines en général, des institutions nationales et décentralisées, ainsi que la bonne gouvernance sont aussi des préoccupations à considérer pour le 10^{ème} FED. Ces pistes de réflexion seront amenées à être développées lors de la visite de l'Ordonnateur National à Bruxelles. Les consultations avec les autorités et la société civile seront par ailleurs lancées prochainement. Il est entendu qu'après le 31 décembre 2007, les fonds non engagés seront retournés aux Etats Membres.

2. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE

2.1. Bilan de la situation politique

Les autorités ont déployé d'importants efforts, avec l'appui de la communauté internationale, pour poursuivre le processus de réconciliation nationale initié en 2001 et pour établir un cadre politique et institutionnel viable et répondant aux aspirations de la population, notamment avec la mise en place de nouvelles institutions. Les institutions mises en place en 2004 ont continué de fonctionner en 2005 et le processus de démocratisation s'est poursuivi avec l'adoption par l'Assemblée de l'Union de différentes lois organiques et de leur application:

- Promulgation de la loi organique relative aux compétences de l'Union et des îles en février 2005 ;
- Mise en application effective de la définition des quotes-parts pour le budget consolidé (recettes à partager) par rapport aux compétences dévolues aux îles et à l'Union des Comores en mars 2005 ;
- Promulgation en septembre 2005, de la loi sur le principe de la tournante entre les îles, pour confier à Anjouan la magistrature supérieure de l'Union des Comores ;
- Adoption de la loi organique relative aux attributions de la Cour Constitutionnelle notamment la compétence électorale en octobre 2005 ;
- Promulgation de la loi électorale pour la Présidentielle tournante en novembre 2005.

Aujourd'hui, l'essentiel des institutions est mise en place et les domaines de compétences entre les îles et l'Union sont effectifs ; toutefois, ces nouvelles institutions fonctionnent avec beaucoup de contraintes liées notamment aux ressources financières limitées qui ne permettent pas de couvrir les dépenses induites par la nouvelle architecture institutionnelle de l'Union des Comores.

Comme prévue par la nouvelle Constitution, la Présidence de l'Union des Comores revient à Anjouan après les 4 ans de mandat du Président de l'Union actuel Azali Assoumani, originaire de Grande Comore. Dans ce contexte, les élections présidentielles seront organisées le 16 avril et le 14 mai 2006 avec l'élection primaire qui constitue le premier tour du scrutin à Anjouan uniquement et le second tour dans les trois îles, comme prévu dans la nouvelle Constitution pour élire le nouveau Président de l'Union. La tenue de ces élections signifie l'achèvement du long processus de normalisation politique des Comores que la Commission Européenne et la communauté internationale ont accompagné puisqu'elles seront les premières élections organisées sur le principe de la présidence tournante entre les îles.

Par ailleurs, la tenue effective et dans des conditions de transparence de ces élections sera un gage de stabilité des institutions mises en place pendant la période transitoire et de consolidation du processus de démocratisation.

2.2. Bilan de la situation économique

L'année 2005 a été marquée par un Programme de Surveillance du FMI initialement prévu pour une durée de 12 mois, et prolongé ultérieurement jusqu'à juin 2006. Ce programme a pour principal objectif une meilleure gestion des finances publiques basée sur une stricte application du mécanisme des recettes à partager entre l'Union et les îles autonomes selon la loi sur les quotes-parts adoptée en 2005, point crucial pour éviter les conflits entre l'Union et les îles autonomes. Le résultat de l'évaluation de ce programme est très important pour le développement économique du pays car il devrait ouvrir la voie à une Facilité de Réduction

de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) et à l'éligibilité à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ) et à l'initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), très importantes en raison de la dette élevée. Le FMI a déclaré que la possibilité d'une FRPC serait décidée sur la base des résultats de l'évaluation qui sera faite à l'issue du programme de surveillance qui a été prolongé jusqu'en juin 2006 lors de la revue de novembre 2005.

Au niveau des indicateurs macroéconomiques, selon les dernières estimations, la croissance a repris et s'est établi à 4,2% grâce aux services liés au commerce et au tourisme. Durant l'année 2005, l'indice des prix à la consommation a marqué un recul de 0,9% contre une hausse de 0,7% en 2004. De même, le crédit du secteur bancaire et la masse monétaire au sens large, ont continué de chuter, ce qui permet de prévoir un taux d'inflation inférieur à celui de l'année dernière soit 3,2%.

Au niveau des **finances publiques**, en plus de l'adoption du budget consolidé, l'année 2005 est marquée par la mise en application effective, à partir de mars 2005, de la définition des quotes-parts (recettes à partager) par rapport aux compétences dévolues à l'Union et à chaque île. Les recettes intérieures recouvrées, au cours de l'année 2005, ont atteint 23,972 milliards de FC, en hausse de plus de 6% des recouvrements de 2004 (22,445 milliards de FC). Cette tendance est liée en partie aux transferts des recettes dévolues aux îles et à leur prise en compte dans l'exécution du budget consolidé. Les dépenses courantes se sont élevées à 23,396 milliards de FC en 2005 (soit une exécution de 45% par rapport aux prévisions) contre 22,546 milliards de FC en 2004. A elle seule, la masse salariale représente 12,872 milliards de FC (55% des dépenses) contre 12,631 milliards (56%) de l'exercice budgétaire de l'année précédente. Par conséquent, le solde intérieur était en déficit de 884 millions FC. Quant à la dette, malgré la crise économique sévère que connaît le pays, le service de la dette a été honoré à hauteur de 720 millions de FC contre 462 millions de FC en 2004 à la même période. Le Programme d'Investissement Public de 2005 s'élève à 14,338 milliards de FC contre 13,715 milliards de FC en 2004 ; et l'exécution financière en 2005 est de 6,700 milliards de FC, soit 46% du montant global programmé. C'est le secteur *Infrastructures* qui a connu une hausse sensible des fonds d'investissement (5,599 milliards de FC) en accord avec les priorités du pays, suivi du secteur *Productif* (4,995 milliards de FC) et du secteur *Social* (2,319 milliards) et du secteur *Administratif* (1,423 milliards).

Des efforts importants ont été réalisés par les autorités comoriennes pour respecter les objectifs du programme de surveillance¹ : un niveau de recettes fiscales supérieur aux prévisions² a permis de respecter le repère afférant au solde primaire à fin juin 2005. Bien que l'objectif d'un solde primaire en surplus de 1,8% (objectif de la Loi des Finances 2005) n'ait pu être atteint, et que tous les objectifs du Programme de Surveillance n'ait pu être respectés pour toute l'année 2005, les mesures correctives prises par le gouvernement au second semestre, incluant l'augmentation de taxes, ont permis d'améliorer la performance budgétaire et d'amener le solde primaire à un surplus de 1,1%.

Au niveau commercial, la tendance générale est à l'aggravation du déficit commercial qui a atteint 35 milliards de FC en 2005 contre 26,6 milliards de FC en 2004. Cette évolution s'explique par une baisse de la valeur des exportations, de plus de 45% en 2005 par rapport à 2004 et par une augmentation de la valeur des importations, de plus de 12% sur la même période. La balance des paiements s'est détériorée et le déficit est passé de 5,2% du PIB en 2004 à 6,4% en 2005. Les exportations restent concentrées sur trois produits de rente à savoir:

¹ Selon le FMI, 5 des 8 repères indicatifs ont été respectés à fin juin 2005, dans le cadre du programme de référence (confer tableau 1-Aide Mémoire du 16/09/05 de la « Revue du programme de Référence).

² Voir repères/prélèvement = 10,155/10,371 millions FC à juin 2005 du Tableau 1

la vanille (qui représente 51 % de la valeur des exportations³), l'ylang-ylang (30 %), et le girofle (14 %). En 2005, les principaux clients des Comores sont les Etats-Unis (43%) et l'UE (29%), suivi de Singapour (17%); la France est le principal client au sein de l'UE avec 2/3 des exportations vers l'UE.

Du côté des importations, le principal produit importé est le pétrole (20,7 % de la valeur des importations²), ce qui explique l'importance des répercussions de la hausse du prix du pétrole en termes d'aggravation des termes de l'échange. Cette hausse a en effet entraîné une forte augmentation des importations en valeur (+11,9 % entre 2003 et 2004). Les autres principaux produits importés sont des produits alimentaires de première nécessité (riz, farine, viande et poisson, produits laitiers), des véhicules, et des matériaux de construction (ciment, fer, acier). Les milieux professionnels considèrent que les efforts devraient être intensifiés au sein de la filière alimentaire locale (ex: élevage pour la viande et le lait) afin de diminuer les importations et encourager les activités de substitution aux importations pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Cependant, cette politique n'est pas encore d'actualité. En termes d'importations, l'Union européenne demeure de loin le principal partenaire commercial de l'UdC, avec 41 % des importations totales; la France représente le principal fournisseur au sein de l'UE avec 56,3% des importations provenant de l'UE.

L'Union des Comores entretient traditionnellement des relations commerciales avec ses voisins parmi lesquels on peut citer Madagascar, Maurice, la Tanzanie, et l'Afrique du Sud même si les échanges commerciaux entre l'UdC et ces pays sont encore faibles. La part des pays partenaires du COMESA dans les échanges de l'Union des Comores reste très modeste à l'importation (11 % des importations totales proviennent du COMESA et en particulier du Kenya - importations d'hydrocarbures) et encore davantage à l'exportation ; ceci laisse prévoir un effet limité d'effet de création de commerce dans les premières années de fonctionnement de la nouvelle Union Douanière du COMESA prévue pour le 1^{er} janvier 2008.

En termes de compétitivité, le Franc comorien (KMF) est fixé par rapport à l'Euro à un taux fixe. En raison du mouvement d'appréciation de l'Euro vis-à-vis du dollar ces dernières années, le KMF s'est apprécié d'environ 18 % en termes réels depuis 2000, ce qui a eu des conséquences adverses sur la compétitivité du pays. Cependant, selon les analyses du FMI, le manque de compétitivité des produits comoriens est plus dû à des problèmes de bonne gouvernance financière notamment et à un manque de concurrence entre les entreprises locales que de taux de change.

Avec un PIB de 520 € par habitant, les Comores sont classés au niveau de l'Indice du Développement Humain, au 132^{ème} rang sur 177 pays ; le taux de pauvreté est de 44,8% contre 45,6% en 2004 et le taux de chômage est en augmentation: 14,3% en 2005 contre 13,5% l'année précédente. Ainsi, malgré l'important effort qui est entrepris pour accomplir les réformes institutionnelles et politiques, les réformes structurelles dans le domaine économique ont peu progressé, en particulier pour la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et le pays reste parmi les plus pauvres de la planète. Aujourd'hui, l'Union des Comores se trouve à la croisée des chemins : elle doit, d'une part, poursuivre la mise en place et l'opérationnalisation des nouvelles institutions, et d'autre part, faire face aux innombrables défis de développement, en particulier pour la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté. Elle a donc plus que jamais besoin de l'accompagnement de ses partenaires au développement, pour consolider les divers acquis de la réconciliation nationale et améliorer rapidement les conditions de vie de la population, afin de ne pas retomber dans la situation de marasme qui avait conduit le pays au bord de l'explosion.

³ Moyenne sur la période 2003-2005.

Dans cette optique, les autorités ont finalisé leur stratégie en matière de développement socio-économique du pays, avec le DSRP-I révisé. L'objectif est de permettre une hausse graduelle de la croissance économique à environ 5% l'an à l'horizon 2008. Ce document a par ailleurs servi de base dans le cadre de la Conférence des partenaires au développement qui a eu lieu le 8 décembre dernier à l'île Maurice. Cette conférence a permis a) d'engager des concertations avec ses partenaires autour du programme de développement⁴ du pays afin de relancer la coopération et négocier un programme appuyé par la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance dont l'objectif est de bénéficier de la Facilité Elargie en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et b) de mobiliser les ressources nécessaires au financement du programme d'investissement prioritaire.

Plusieurs bailleurs de fonds ont annoncé leurs contributions pour soutenir ce DSRP. La Banque Mondiale a annoncé une contribution de 10 millions US\$ qui seront alloués pour les services sociaux et la bonne gouvernance avec le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion du secteur public, en particulier la gestion des Finances Publiques. Par ailleurs, la Banque Mondiale inclut l'allégement de la dette comme premier objectif à atteindre et travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement à cette fin. La France a fait le don le plus important, soit 88.6 millions € sur 2006-2010 notamment à travers l'AFD. Ce montant augmente considérablement la coopération de la France en Union des Comores. Ces fonds seront destinés en priorité au développement rural et à la santé (en particulier sur Anjouan – problème de l'immigration illégale vers Mayotte) ainsi qu'au secteur productif. La CE continue, quant à elle, sa coopération dans plusieurs des domaines clés de la stratégie de développement du pays.

D'autres bailleurs ont annoncé des contributions pour permettre de mettre en œuvre l'ambitieux DSRP dont les axes stratégiques sont les suivants: Créer les conditions d'un développement économique durable, Relancer le secteur privé en mettant l'emphase sur les secteurs porteurs (l'agriculture -notamment la filière agroalimentaire, le tourisme et la pêche), Renforcer la gouvernance et la justice, Améliorer l'état sanitaire de la population, Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle en vue d'améliorer le capital humain, Promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement et Renforcer la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Par ailleurs, dans ce même souci de stratégie de réduction de la pauvreté, les Comores mènent une politique d'intégration régionale depuis le début des années 1980 (adhésion à la Commission de l'Océan Indien, à la Zone d'Echanges Préférentielles devenue par la suite COMESA). Le pays a aussi souscrit à l'Initiative Transfrontalière (ITF⁵) en 1994, et a adopté une Politique d'Intégration Régionale en 1996. Ainsi en 1999, les Comores ont commencé à appliquer la préférence tarifaire de 80 % sur les marchandises venant des pays de la COI, du COMESA et des participants à l'ITF. A partir de janvier 2006, l'adhésion à la Zone de Libre Echange (ZLE) du COMESA sera effective; dans ce contexte, l'UdC ne va plus appliquer de droits de douane sur les produits originaires de la région. Par ailleurs, les Comores envisagent de rejoindre l'Union Douanière du COMESA dès le 1^{er} janvier 2008 et appliquera ainsi un Tarif Extérieur Commun aux autres partenaires commerciaux.

Le pays avait abrité en octobre 2002 un atelier d'information/sensibilisation organisé par la COMESA, portant sur le thème « zone de libre échange adhésion à l'OMC »; cependant, le pays n'est pas encore membre de l'OMC.

Depuis février 2004, les autorités comoriennes ont entamé des négociations pour un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'UE au sein de la région Afrique Australe et Orientale

⁴ Le document de référence en matière de développement pour les Comores est le DSCRPI

⁵ Cross Border Initiative (CBI).

avec 15 autres pays. Dans ce contexte, les autorités ont mis sur place en septembre 2004, le Forum National pour le Développement des Politiques Commerciales (FNDPC) qui se concertent régulièrement au Forum Régional de Négociations (FRN), avec les autres pays AfOA. L'étude d'impact des APE pour les Comores a été lancée au premier semestre 2005. Les autorités n'étant pas satisfaites des résultats de cette étude, elles souhaitent que d'autres études soient entreprises pour les aider à mieux défendre leurs intérêts.

Dans l'optique de la libéralisation progressive des échanges (COMESA et APE), les autorités ont déjà commencé à réviser la structure des taxes sur les recommandations du FMI afin de diminuer la dépendance des recettes publiques sur les tarifs douaniers et augmenter la taxation des revenus intérieurs.

Le DSRP-I⁶ des Comores intègre la dimension politique commerciale et l'intégration régionale comme composante de la stratégie de développement nationale. En outre, un document cadre stratégique sectoriel financé par les agences du Cadre Intégré (OMC, FMI, BM, CNUCED, PNUD, CCI) et de l'AIF a été établi. Ce document préliminaire de stratégie du commerce extérieur devra être validé à l'occasion d'un atelier national qui verra la participation des agences partenaires. Par ailleurs, dans le cadre du processus du Cadre Intégré, un programme d'activités a été élaboré notamment la planification d'une mission diagnostic du secteur avec un mandat confié à la Banque Mondiale. La raison sous-jacente de ce mouvement d'intégration régionale est que les autorités estiment que les intérêts nationaux, les spécificités (insularité, PMA) et les contraintes de l'UdC sont prises en compte et défendues au sein des organisations régionales, en l'occurrence le COMESA et la COI. Toutefois, les capacités (humaines, matérielles, techniques) des autorités pour les négociations commerciales doivent être renforcées.

2.3. Bilan de la situation sociale

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces dix dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande. Les infrastructures sanitaires notamment, demeurent quantitativement et surtout, qualitativement insuffisantes. Les moyens alloués (932,50 millions FC soit 6,50% du budget d'investissement public) sont trop limités et ne permettent pas d'entretenir les infrastructures sanitaires publiques, de former et d'embaucher un personnel adéquat, d'autant plus que la couverture de la sécurité sociale formelle, hormis les mutuelles villageoises, auxquelles la CE participe à travers une Ligne Budgétaire, est presque inexistante.

S'agissant de la prévalence du VIH/SIDA aux Comores, elle est encore très faible ; mais le défi à relever consiste à contenir le taux de prévalence au niveau actuel, en renforçant les mesures de prévention et de surveillance, y compris la promotion de la sécurité transfusionnelle, et celles de prises en charge effective des malades : selon le coordinateur du PNLS (Programme National de Lutte contre le Sida), il est urgent d'élaborer des outils indispensables et appropriés à la lutte contre le VIH et de réactualiser les données épidémiologiques nationales. Entre 1988 et 2005, la surveillance épidémiologique a enregistré 80 cas cumulés porteurs du VIH (contre 75 cas cumulés en 2004 et 71 cas en 2003) dont 69 cas de porteurs sont des hétérosexuels, 2 sont homosexuels, 6 cas par transmission mère/enfant et les 3 autres par transfusion sanguine ; et l'on dénombre 32 décès cumulés en l'année 2005 (contre 30 personnes décédées en 2004 et 29 décès en 2003). Ainsi, malgré une faible et stable prévalence qui avoisine à peine 0,12% durant ces 5 dernières années, les facteurs favorables à l'expansion de l'infection peuvent provoquer un débordement du fléau.

⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté présenté à la Conférence des bailleurs de fonds.

La pauvreté, la perméabilité des frontières et les pratiques culturelles sont en faits des facteurs de propagation du virus qui exposent le pays et vulnérabilisent la population comorienne et par conséquent risquent d'être fatale pour le pays, à court terme. D'autres facteurs risquent d'exposer le pays à une expansion de la maladie : *le faible niveau de connaissance sur les IST/SIDA, la faible utilisation des préservatifs, les rapports sexuels pratiqués précocement⁷ et le peu d'enthousiasme des autorités politiques dans la lutte contre les IST/SIDA, sont d'autant dévastateurs que les facteurs endogènes connus.* Autre facteur inquiétant reste la population la plus vulnérable : *le minimum d'âge des personnes infectées se situe à 20 ans.* Par conséquent, l'exposition de la jeunesse à l'infection est très inquiétante, tenant compte que cette population avoisine près de 65% de la population

Depuis la validation (février 2005) du document de la politique nationale de santé, le pays est entré dans une nouvelle phase de réorganisation du « programme et de relance des activités de lutte contre les IST/VIH/SIDA⁸ ». La nouvelle structure mise en place s'est engagée d'abord à renforcer le "dispositif institutionnel" et à impliquer l'Etat au plus haut niveau afin d'amorcer une réponse nationale pour la lutte contre les IST/VIH/SIDA. Aujourd'hui, le programme de lutte contre le sida bénéficie de toute l'attention des autorités au plus haut niveau; la prise en charge des PVVIH (porteurs du virus) est possible actuellement grâce à la présence du guide et de l'existence d'un noyau de 4 médecins chargés de coordonner cette prise en charge aux niveaux national et insulaire. Tout est en place pour permettre une prise en charge des malades : les antirétroviraux sont disponibles ainsi que les équipements permettant de mesurer le taux des lymphocytes dans le sang pour savoir quand devrait débiter le traitement et suivre l'évolution de la maladie. En matière de stratégie, le programme compte coupler la surveillance avec Mayotte qui dispose des équipements capables de mesurer la charge virale. Mais dans tous les cas, le renforcement du système de surveillance sentinelle et la surveillance biologique et socio-comportementale restent les repères d'une bonne gestion du programme de lutte contre le VIH/SIDA.

A noter que par le passé, dans le domaine de l'aide humanitaire, ECHO est intervenu avec des activités de lutte contre le choléra et d'appui au secteur santé. Les actions ECHO ont été exécutées en proche coordination et complémentarité entre les différentes ONG et l'épidémie de choléra a été endiguée dans les trois îles. Les plus récentes actions de ECHO ont eu lieu dans le cadre du 9^{ème} FED sous enveloppe B suite aux deux éruptions du Karthala pour éliminer les risques sanitaires liés à la présence de cendres dans les citernes d'eau potable. La France et la Banque Mondiale s'étant engagé depuis plus d'une décennie dans le secteur de la santé, l'intervention de la Commission européenne devra être accentuée dans les autres secteurs clefs pour lequel le pays est en recherche de financements. Actuellement, la CE contribue au secteur à travers la ligne budgétaire pour le financement de mutuelles villageoises ayant pour but d'améliorer la demande de soins; le Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme qui a permis de financer des programmes pour la lutte contre le SIDA et le paludisme avec l'appui des ONGs locales, la Facilité Eau et le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores qui inclut une composante d'éducation à l'hygiène et à la santé mis en œuvre en collaboration avec la Croix Rouge Française. Dans le cadre de l'intervention de la France en Union des Comores pour 2006-2010, le secteur de la santé est un secteur prioritaire de leur coopération; l'aide au secteur s'élève à 15-17 M€ et prévoit un appui institutionnel à la réforme sectorielle, une amélioration de l'accès aux services et de leur qualité, en particulier pour la mère et l'enfant, la formation

⁷ Les enquêtes réalisées en 1997 démontrent que les filles sont sexuellement actives dès l'âge de 15 ans et que c'est le sexe féminin qui reste le plus touché par la maladie, avec une pointe particulière chez les 20-24 ans.

⁸ Les IST constituent la 5^{ème} cause de morbidité après le paludisme, les IRA, les maladies diarrhéiques et l'anémie, selon le rapport du Ministère de la Santé 2005.

du personnel à tous les niveaux et un appui à la lutte contre le paludisme, le Sida et les IST, en coordination avec les projets du GAVI et du Fonds Mondial, auquel d'autres états membres et la CE contribuent.

Au niveau de l'Education et de la formation, les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. On observe également un retard des filles par rapport aux garçons en matière de scolarisation (admission au primaire et secondaire)⁹, et ce, malgré le lancement en avril 2005 du mouvement pour la scolarisation des filles et la validation technique et politique du Plan National d'Action pour la scolarisation des filles (juin 2005); cet écart s'explique notamment par le contexte familial, le processus de sélection des enfants à scolariser, le bas niveau d'éducation de la mère, et l'incidence des structures traditionnelles ne sont pas des facteurs favorables pour la scolarisation des filles.

Fondamentalement, des déficiences quantitatives et qualitatives du système éducatif altèrent la formation de capital humain à tous les niveaux du système éducatif. Au niveau du primaire, la scolarité est assurée par 2.660 enseignants dont uniquement 46% ont reçu une formation et sont qualifiés ; les études révèlent une insuffisance et une exigüité des locaux existants (40% des salles de classes du primaire ont une superficie inférieure à 40m²) qui se trouvent en mauvaises conditions (la plupart construits avant 1980). Elles nécessitent ainsi d'être réhabilitées et dotées notamment de points d'eau. Le primaire est aussi caractérisé par un manque de matériel pédagogique. Au niveau secondaire, les faibles taux de scolarisation s'expliquent-en partie- par l'insuffisante capacité d'accueil, notamment dans le secteur public. En effet, l'effectif des élèves dans le secondaire deuxième cycle a augmenté d'année en année (il passe de 6.250 en 1996 à 12.500 en 2003), ceci a provoqué une saturation des capacités d'accueil dans les lycées, dépassant dans certains cas les places disponibles. L'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) est pratiquement inexistant. Pour la formation professionnelle, le pays dispose uniquement de 2 centres de formation pour des jeunes du niveau BEPC ou terminale en activité : l'Ecole Nationale Technique Polyvalente (ENTP) qui assure la formation en électronique, bâtiment et mécanique pour un effectif de 21 élèves et le Centre National Horticole (CNH) où 60 étudiants suivent les formations en développement maraîcher. De nombreux établissements d'ETP ont été fermés ou sont devenus inactifs suite à des gestions défectueuses ou en raison de l'arrêt de l'appui financier extérieur. L'enseignement supérieur est limité à des formations de deux années uniquement. La filière du supérieur est regroupée à l'Université des Comores -créée en 2003 sur la base des instituts de formation supérieur existants mais pour la plupart inactifs ou en sous régime. La situation semble critique dans ce secteur dans la mesure où pour l'année 2002/2003, il y a eu près de 1.200 demandes d'inscriptions dans les écoles d'enseignement supérieur pour quelques 650 places disponibles.

Enfin, la gestion et l'administration des services de l'Education sont déficientes. La gestion se caractérise par un manque de ressources (à la fois humaines, techniques et financières), de directives peu suivies d'une année sur l'autre, de procédures mal définies et d'une planification imprécise, de structures administratives et d'encadrement insuffisantes pour assurer leur mission de pilotage, de contrôle et d'évaluation du système en raison d'un manque de formation du personnel. La gestion des carrières du personnel (administratif et corps enseignant), la programmation et l'exécution budgétaire ne semblent pas être bien maîtrisées.

Des progrès ont été réalisés mais comme pour les 5 années précédentes, les résultats restent encore très insuffisants ; en effet, il y a eu pour l'année 2005, 35,12% de réussite à l'entrée

⁹ Selon le rapport national 2005 sur les OMD, on compte 96 filles pour 100 garçons au primaire et 89 filles pour 100 garçons dans le secondaire.

en sixième, 14,5% au BEPC et 31,29% au baccalauréat. De plus, les grèves des professeurs qui ont eu lieu en 2005 (bien que sporadiques) ont beaucoup perturbé le déroulement de l'année scolaire.

Certes, le Gouvernement est convaincu de la nécessité d'améliorer le capital humain ; il s'efforce d'augmenter la part du budget allouée au secteur de l'éducation (18,35% contre 13,61% en 2004 et 8,87% en 2003) et a fermement décidé de réduire les dépenses de salaires et de sécurité au profit des secteurs prioritaires, notamment l'éducation, en vue d'assurer un développement de ce secteur, en adéquation avec les besoins socialement exprimés. Mais, les besoins sociaux vont en augmentant, avec une population à scolariser dont le taux moyen d'accroissement annuel est de 3,7%. Ainsi, et dans tous les cas, le défi dans le secteur de l'éducation reste d'une grande ampleur et il ne pourra pas être relevé sans l'intervention des bailleurs de fonds. A cette fin, l'Union des Comores vient de signer une Convention de Financement avec l'Union Européenne, du projet « PASEC-secteur Education » du 9^{ème} FED, le 26 août 2005, pour pouvoir permettre une amélioration du système éducatif comorien, pourtant en forte expansion.

2.4 Bilan de la situation environnementale

Promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement fait partie des axes stratégiques identifiés par les autorités pour lutter contre la pauvreté dans le DSRP. La biodiversité des Comores constitue un potentiel pour le développement du tourisme. Par conséquent, il apparaît nécessaire de mieux préserver l'environnement du pays. Les problèmes environnementaux sont multiples et complexes : ils touchent aussi bien l'exploitation anarchique des ressources naturelles (forêts, ressources marines et côtières) que les problèmes liés à la surpopulation dans les villes et agglomérations (insalubrité, déchets ménagers et risques de pollution multiples).

Le plan d'action environnemental et la loi cadre relative à l'environnement ont été approuvés en 1994. Ceux ci visent à préserver la diversité et l'intégrité de l'environnement des Comores et à garantir, à tous les citoyens, un cadre de vie écologiquement sain et équilibré (respect de l'écosystème). Dans cette perspective, le premier parc national du pays (le parc marin de Mohéli) qui est une aire marine protégée est mis en place au Sud de l'île de Mohéli.

En outre, l'Union Européenne a financé des études, pour la recherche de solutions alternatives à l'extraction du sable de mer, et à la mise en place des systèmes de gestion des déchets, dans les principaux centres urbains du pays. Le programme d'Urgence pour le ramassage des déchets (ordures ménagères) dans la ville de Moroni et ses voisines, qui a démarré en octobre 2002, sur financement FED, a fonctionné jusqu'en juin 2003, date de fin du projet. Les Comores bénéficient actuellement aussi de la mise en œuvre des programmes environnementaux régionaux tels que le Programme Régional de Protection des Végétaux, important pour le développement du secteur agricole ou le programme de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) dans le cadre du 9^{ème} FED qui permet un contrôle des activités de pêche.

Dans le cadre du DSRP, six programmes sont envisagés pour la préservation des sites environnementaux ayant pour objectif de servir de base au développement du tourisme et d'améliorer les conditions sanitaires dans lesquelles vivent actuellement les habitants:

Programme 1 : Préservation des ressources naturelles et le développement d'activités économiques reliées à la valorisation de la richesse de la faune et de la flore

Programme 2 : Maintien de la fertilité des sols, la restauration des sols dégradés et la gestion durable des ressources forestières

- Programme 3 : Mise en place d'un mécanisme de financement durable pour l'environnement
- Programme 4 : Mise en place d'une politique de gestion intégrée des zones côtières
- Programme 5 : Assainissement des zones urbaines
- Programme 6 : Accroissement de l'accès à l'eau potable et gestion durable de la ressource

Dans ce contexte, la CE sera amenée à intervenir à différents niveaux de cet axe avec la Facilité Eau, pour laquelle trois projets pour les Comores sont en phase d'être mis en place, la poursuite du programme régional Surveillance, Contrôle et Suivi des grands pélagiques migrateurs et le nouveau programme régional de Ressources Marines et Côtières qui sera mis en place.

3. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE

3.1 Secteurs de concentration

Le Programme Indicatif National (PIN) 7^{ème} FED

L'enveloppe financière allouée aux Comores pour le 7^{ème} FED s'élevait à 26,5 millions € dont **23,5 millions** sous forme de subventions et 3 millions sous forme de capitaux à risques gérés par la BEI. A cela s'ajoutent 10,79 millions € destinés au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) 93/94 et 4,29 millions d'aide non programmable dans le cadre du STABEX.

A part le projet 7 COM 11, tous les projets financés sur les ressources du 7^{ème} FED sont à ce jour clôturés; le dernier en date étant le projet DECVAS clôturé en 2004. Au cours de l'année 2005, la requête du gouvernement comorien concernant l'affectation des ressources non-utilisées du projet 7 COM 11 à la Banque de Développement des Comores (BDC) a reçu une considération positive de la part de la Commission Européenne. En effet, cette décision a été prise afin de permettre à la BDC de reprendre ces activités d'octroi de crédits aux PME et ainsi aider à la relance de l'activité économique du pays.

Le Programme Indicatif National (PIN) 8^{ème} FED

Les deux secteurs de concentration retenus sous le 8^{ème} FED sont :

- Amélioration des infrastructures de transport et de communication (48 à 52 % du PIN)
- Protection de l'environnement (28 à 32 % du PIN)

En raison de la double crise institutionnelle et politique qu'a connu le pays durant quatre années, la coopération de l'Union Européenne avec les Comores a été suspendue de février 2000 à juillet 2002. Ceci a occasionné un retard dans la mise en œuvre des activités prévues au titre du PIN 8^{ème} FED. En avril 2000, sur la base des résultats à fin 1999, il a été décidé de ne pas allouer la deuxième tranche du 8^{ème} FED, ce qui a entraîné une **perte de la tranche de 30 % de l'enveloppe allouée au pays.**

Par conséquent, les objectifs du PIN ont été modifiés dans les faits et une partie des projets programmés n'ont pas été financés, tandis que d'autres activités non programmées initialement ont été prises en charge dans le cadre de ce PIN. C'est le cas des projets d'Appui au Processus Electoral (APEC) d'un montant de 1 990 000 euros, de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CA-ON) d'un montant de 1 684 449 euros et de l'appui au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) d'un montant de 80 000 euros.

Le seul projet encore actif dans le cadre du secteur de concentration est la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National qui a pour but de faciliter la mise en œuvre des projets aux Comores.

a) Résultats enregistrés en 2005

Les résultats attendus du projet selon la Convention de Financement sont:

1. un organe opérationnel de suivi-gestion technique et financier de l'UE aux Comores est institutionnalisé
2. un suivi technique et administratif régulier et généralisé, des projets en cours d'exécution est assuré par la Cellule d'Appui
3. le renforcement des capacités des cadres nationaux à la préparation, la mise en œuvre et au suivi des projets financés par l'UE, permet le fonctionnement autonome de la Cellule
4. les projets financés sur les ressources des 7ème et 8ème FED sont exécutés à 80%
5. les projets identifiés au titre du PIN 9ème FED ont démarré et sont en bonne voie d'exécution

Une évaluation à mi-parcours de la CA-ON a eu lieu en septembre 2005. Cette évaluation a montré que des résultats positifs ont été atteints en 2005 notamment:

- Le **Résultat 1** est déjà atteint puisque la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National est en place depuis juillet 2003. Le **Résultat 2** a aussi pu être réalisé avec la collaboration de l'équipe de la cellule, de l'ATI et de la DCE.
- **Résultat 3:** en 2005, plusieurs formations ont été dispensées par le bureau d'Assistance Technique aux membres du personnel de la cellule ainsi qu'aux cadres nationaux. Toutefois, les capacités des cadres nationaux et du personnel de la cellule ne permettent pas encore un fonctionnement autonome de la cellule; une assistance technique est ainsi encore nécessaire pour conseiller et appuyer l'équipe.
- **Résultat 4:** les programmes PPMR (8 ACP COM 009) et STABEX ont connu des développements positifs grâce à la participation de la DCE et de l'Assistance Technique. Par ailleurs, grâce à la collaboration des services de l'ON et de la DCE, le contentieux COLAS a pu être résolu et une solution a pu être trouvée dans le cadre du projet de la Ligne de crédit (7 ACP COM 11).
- **Résultat 5:** trois propositions de financement ont été approuvées par le Siège: a) PASEC, b) Réhabilitation des Infrastructures et c) Coopération Décentralisée.

Toutefois, la DCE et les services de l'ON ont tenu des discussions, suite à cette évaluation, sur une restructuration de la cellule dans le cadre de son extension pour une année. Il est par ailleurs prévu que le fonctionnement de la cellule soit amélioré par le biais d'un manuel de procédures et la republication des postes clé avant la demande d'extension de la Convention de Financement

b) Progrès réalisés en 2005

A ce jour, le taux d'exécution du DP 1 (01 juillet 2004-15 juillet 2005) d'un montant de 260.000 € s'est élevé à 81%. En termes d'efficacité, le rapport d'évaluation conclut à une mise en œuvre efficace, résultat d'une collaboration entre la Cellule, l'ATI et la DCE. Cette mise en œuvre peut cependant être améliorée à travers une gestion plus rigoureuse de la Cellule (notamment à l'aide d'un Manuel des procédures).

Le DP 2 a pris effet le 16 juillet 2005 (il se termine le 31 juillet 2006).

c) Intégration des questions transversales

Les questions transversales (telles que le genre et l'environnement) ne sont pas intégrées à proprement parler dans ce projet d'appui institutionnel.

3.1.3 Secteur de concentration: Education

L'objectif global du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC) est de *contribuer au développement du capital humain à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté*. Son objectif spécifique est *d'améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs - afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays - à travers l'appui sectoriel du gouvernement*.

Le montant global du Programme est de 16 millions d'euros destinés aux activités suivantes (i) augmenter les capacités d'accueil des établissements, (ii) améliorer la qualité des apprentissages à travers la formation des enseignants, (iii) lutter contre les disparités de genre, (iv) développer des filières techniques et professionnelles et (v) améliorer la gestion du secteur par le biais du renforcement des capacités institutionnelles des ministères de l'éducation. La mise en œuvre de ce programme est étalée sur quatre années environ.

Les *bénéficiaires directs* du Programme sont les enseignants à tous les niveaux du secteur éducatif, le personnel d'encadrement du Ministère de l'Education Nationale (MEN) ainsi que les élèves et les étudiants.

L'approche proposée et les objectifs du PASEC s'inscrivent dans les mesures et orientations définies par le gouvernement dans le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous (2003-2015) qui définit les actions à entreprendre en vue du redressement du secteur et dans le nouveau Plan Directeur de l'Education (2004-2009), ainsi que dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). En effet, l'axe stratégique n° 5 du DSRP « Améliorer le capital humain » définit comme action prioritaire n° 1 *la promotion de l'accès des populations pauvres à une éducation primaire et secondaire de qualité* et comme action prioritaire n° 2 *la redynamisation de la formation professionnelle*.

Le principe d'intervention choisi est l'Approche Projet qui tient compte du contexte politique local et des capacités de gestion à l'heure actuelle. En effet, la situation présente aux Comores se caractérise par des faiblesses dans la gestion macroéconomique et budgétaire et par une capacité limitée de gestion sectorielle (Education, Santé, autres secteurs) ne permettant pas d'envisager -à ce stade- l'adoption d'un principe d'intervention fondé sur l'Approche Sectorielle. Toutefois, il est important de souligner que l'un des objectifs opérationnel majeur du PASEC est de mettre en œuvre les mesures appropriées permettant au pays d'adopter une Approche Sectorielle pour le secteur de l'éducation à l'horizon 2008/2009, à travers un appui à la mise en œuvre de la politique sectorielle nationale et le renforcement de la coordination inter-bailleurs. L'élément clé qui permettra d'avancer vers un contexte favorable à l'Approche sectorielle est l'amélioration de la gestion du système avec des activités telles que : le renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines du MEN, la mise en place de procédures de gestion et de systèmes de collecte de données et d'informations performants, et de systèmes de supervision et d'évaluation fiables, ainsi que la création d'un mécanisme de concertation et de coordination permanent entre les ministères de l'Education. Cette intervention permettra de renforcer le dialogue politique avec les autorités comoriennes en particulier pour améliorer l'accès des filles à l'école et la qualité de l'éducation à travers un accroissement des ressources budgétaires vers ce secteur.

Les Résultats Attendus du PASEC sont les suivants :

- Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et les équipements de l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et de fournitures sont opérationnelles.
- La qualité et le rendement interne du système sont améliorés, les filières d'enseignements sont adaptées aux besoins économiques du pays.

- Les capacités opérationnelles et de gestion du Ministère de l'Education national et des MEN des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs de l'Education sont opérationnels.
- Un quatrième résultat a été ajouté dans le cadre d'un Appui Budgétaire Sectoriel pour contribuer au paiement des arriérés de salaires dans le secteur qui menaçaient la réalisation des objectifs du Programme: " La majeure partie des arriérés de salaires accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006 dans le secteur Education, et non couverts par l'Etat ou d'autres sources de financement, sont payés. "

En termes de suivi des performances du Programme, il est à noter que les indicateurs du Plan Directeur de l'Education, du Plan Education Pour Tous qui encadrent la politique du secteur à l'horizon 2015 et du PASEC se complètent. Les indicateurs du PASEC sont des indicateurs du niveau output, les indicateurs des deux plans nationaux sont formulés au niveau impact. Le PASEC contribue aux deux plans. L'évaluation des indicateurs de performance sera réalisée à mi-parcours du PASEC.

a) Résultats en 2005

La Convention de Financement du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (9 ACP COM 004) a été signée par l'Ordonnateur National le 25 août 2005. Le démarrage du Programme a cependant connu certains délais avec la finalisation du Devis Programme de Démarrage et la procédure d'appel d'offres pour l'Assistance Technique Internationale. Les résultats du Programme ne sont pas encore mesurables.

b) Progrès réalisés en 2005

Une Convention de contribution d'un montant de 1,2 million € a été signée par l'UNICEF en décembre 2005 et par l'Ordonnateur National en janvier 2006. La convention sera mise en œuvre sur une durée de 4 ans et concernera les volets suivants: Approche par les Compétences, scolarisation des filles et provision de matériel aux Circonscriptions pédagogiques des trois îles. Le bureau de l'UNICEF, qui est en charge de l'exécution de la convention, a déjà tenu des consultations avec les autorités de l'Union et des îles autonomes pour démarrer les activités dans les meilleurs délais.

Le Devis Programme de Démarrage a commencé le 15 décembre 2005. Le Directeur National et le Responsable Administratif et Financier, qui seront respectivement désignés Régisseur et Comptable FED, ont récemment été recrutés. L'évaluation des dossiers d'Appel d'Offres pour l'assistance technique internationale a eu lieu au début de janvier 2006 et s'est révélée concluante. Ce contrat correspond à un engagement de 1,5 millions €. La mobilisation de la firme sélectionnée aura lieu en mars 2006.

c) Intégration des questions transversales

Le Programme inclut une importante composante 'genre' avec la promotion de la scolarisation des filles afin d'obtenir un ratio filles/garçons de 1/1. Cette composante sera mise en œuvre par l'UNICEF.

3.2 Projets et programmes hors secteurs de concentration

Le Programme Indicatif National (PIN) 8ème FED

Les actions qui étaient programmées pour le secteur « hors concentration » représentaient 20 % de l'enveloppe globale dont 15% pour la coopération décentralisée par le biais d'un programme de micro réalisations. Mais pour les raisons évoquées plus haut, qui ont entraîné une modification des objectifs du PIN, seul le programme microréalisations (PPMR) a été mis en œuvre.

Le PPMR, Programme Pluriannuel de Microréalisations, est un projet de 4 500 000 euros qui a démarré à la fin 2001. Il vise à améliorer les conditions de vie de la plupart des Comoriens en permettant aux localités isolées d'avoir accès à l'eau potable et à l'éducation par le biais de la construction de systèmes d'approvisionnement et d'adduction d'eau ainsi que des écoles. Dans sa phase finale, le programme a aussi pris en compte les microprojets de développement de l'écotourisme à Mohéli.

L'intervention de l'UE, basée sur l'une des actions prioritaires définies par le Gouvernement dans le cadre de sa stratégie agricole, vise essentiellement des actions de consolidation et de pérennisation des projets réalisés en vue de renforcer leur appropriation par les communautés partenaires. Il s'agit surtout de renforcer les capacités en gestion et en maintenance des ouvrages. La majorité des microprojets réalisés (adduction d'eau et construction de salle de classes et centres culturels) sont en cohérence avec le secteur de concentration du 9^{ème} FED et permettent une complémentarité et une continuité des actions de la CE aux Comores. La fin du programme était initialement prévue pour novembre 2004. Cependant, la DAG a été prolongée pour une durée de 18 mois afin de permettre de terminer les projets en cours. Un nouveau DP, le DP4, a ainsi commencé en février 2005. Il court jusqu'au 31 mai 2006, date de fin de la Convention de Financement.

En 2005, la DAG a fait l'objet d'un second avenant (avec une réallocation budgétaire); le contrat d'Assistance Technique Internationale a par ailleurs été prolongé de 2 mois. La structure du Programme a également été modifiée avec le recrutement d'un directeur national (en janvier) et d'un Responsable administratif et financier (en juin) pour remplacer l'ingénieur et le comptable. Cette nouvelle structure, doublée d'un changement de l'Assistant Technique (intervenue en septembre 2004 suite à l'évaluation à mi-parcours), a fortement amélioré la gestion et le fonctionnement du Programme.

Le DP 4 a ainsi permis de financer 23 nouvelles microréalisations, portant le total des microréalisations à 52 (24 microréalisations ont été réceptionnées en 2004). Seules 3 microréalisations sont encore en cours. Tous les fonds alloués aux activités ont été engagés, ce qui permettra une clôture facile et positive du projet. Au niveau de ses principales réalisations, le programme a permis d'établir une base de données SIG, qui sera utilisé comme un outil de planification pour définir les priorités d'intervention dans une localité ou une région donnée. A terme, cet outil de planification sera mis au service de l'ensemble des projets de développement et des partenaires opérant en Union des Comores. Par ailleurs, le Programme a atteint son but en terme d'appropriation nationale, puisque dans l'ensemble, les communautés honorent leurs engagements et s'approprient des projets réalisés. La contribution moyenne de ces communautés dans les projets de développement local est estimée à 24,8 %.

Le Programme Indicatif National (PIN) 9^{ème} FED

Programme de Coopération Décentralisée (PCD)

Le secteur hors concentration retenu dans le PIN 9^{ème} FED est la Coopération Décentralisée. 20% de l'enveloppe A du PIN, soit 4 millions €, sont ainsi destinés à un Programme de Coopération Décentralisée (PCD). A cela s'ajoutent 6,25 millions € issus de reliquats des FED antérieurs. Ce programme vise à accompagner et à promouvoir le processus de décentralisation politique ainsi que l'émergence d'acteurs locaux responsables et actifs (autorités locales, mais également acteurs non étatiques).

Basé sur la demande, ce programme aura pour résultats :

- Le renforcement des organisations de la société civile, qui deviennent des acteurs importants de la vie civique et du développement
- Le renforcement du développement local
- Un fonctionnement optimal des autorités locales (parlements et communes) reflétant le bon déroulement de la décentralisation politique
- Un mécanisme durable et optimal de traitement des déchets solides, par les communes et autres acteurs locaux
- La bonne gouvernance.

La proposition de financement du PCD a été approuvée par le comité FED en novembre 2005.

Règlement du contentieux COLAS

Par ailleurs, il est aussi prévu de financer sur le 9^{ème} FED le règlement du contentieux COLAS dans le cadre du projet de réhabilitation de route sur l'île d'Anjouan financé sur le 7^{ème} FED (7ACPCOM 027/028) dont les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS en 1996 pour un délai de 18 mois. Suite aux troubles survenus aux Comores entre 1997 et 1998, les travaux ont dû être interrompus à plusieurs reprises, pour s'achever finalement en mai 1999. Ces interruptions ont conduit l'entreprise à présenter, en 2001, une réclamation de l'ordre de 2.8 millions €, avec processus de règlement à l'amiable.

En septembre 2003, après plusieurs expertises, un accord avait été trouvé entre COLAS et les autorités Comoriennes avec l'appui de la Délégation, pour un règlement de 1,8 millions € (dont 0.6 millions € de frais financiers). En février 2004, l'accord a été remis en cause et la CE a revu ce montant à la baisse, soit à 1,7 millions €. En juillet 2004, la CE a ensuite demandé à ce que cet accord soit à nouveau revu par les autorités comoriennes et COLAS afin qu'il puisse être financé intégralement sous le FED.

En août 2004, il a été demandé aux autorités comoriennes de relancer le processus de négociations sur la base des analyses transmises par la CE sur la réclamation introduite par COLAS. Les négociations ont été conclues en juin 2005 pour un montant de 1.623.037 €. Suite à l'accord intervenu entre l'ON et COLAS sur ce montant, la fiche d'identification du projet (FIP) et la proposition de financement ont été soumises pour approbation au Siège en décembre 2005. La FIP a été approuvée le 12 décembre 2005 et l'approbation de la PF est en phase de discussions entre les unités concernées au Siège de la CE.

3.3 Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)

Elle s'est faite principalement dans le cadre du *Programme Pluriannuel de Microréalisations* financé sous le 8^{ème} FED et qui a donné de bons résultats.

3.4 Utilisation de l'enveloppe B

Dans le cadre du PIN 9^{ème} FED, un montant de 7,3 millions € a été allouée aux Comores au titre de l'enveloppe B.

Les engagements suivants ont déjà été réalisés sur cette enveloppe :

- 1,8 millions € pour l'Appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores (communément appelé le 'Fonds Fiduciaire')
- 3,1 millions € pour la réhabilitation des infrastructures
- 0,4 millions € pour la contribution Facilité Paix
- 500 000€ pour une aide d'urgence sous l'enveloppe dédiée à ECHO suite à l'éruption du volcan, le Karthala (9 ACP COM 005), en avril 2005.

- 600 000 € pour une aide d'urgence sous l'enveloppe dédiée à ECHO suite à une deuxième éruption du Karthala (novembre 2005)

3.4.1 Appui la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores

80% des 1 740 375 Euros de la convention de contribution, soit 1 392 300 euros ont été payés pour les dépenses liées aux activités du Fonds. La validité du fonds a expiré le 30 septembre 2005. A cette date, près de 100% de la contribution de l'UE a été utilisée. Les activités qui ont été financées par la CE concernent la mise en place des institutions démocratiques, la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, la préparation d'un budget consolidé pour 2005 ainsi qu'un programme de formation professionnelle. La DCE est en attente du Rapport Final pour effectuer le dernier paiement.

3.4.2 Réhabilitation des infrastructures

Suite aux dégâts causés sur les îles d'Anjouan, Mohéli et Grande Comore par les intempéries survenues en avril 2003, puis en janvier et mars 2004, avec le passage des cyclones Elita et Gafilo, le gouvernement des Comores a formellement demandé, le 11 mai 2004, la mobilisation de l'enveloppe 'B' au titre de l'aide d'urgence et de l'aide humanitaire pour la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation d'infrastructures endommagées, et de prévention des risques et réduction de la vulnérabilité.

A la suite d'une mission effectuée en décembre 2004 par la Délégation pour quantifier et détailler les besoins, le projet a été estimé à 3,1 millions d'euros. La proposition de Financement a été envoyée au Siège en avril 2005 et a été présentée au comité FED en novembre 2005. La convention a été signée par la CE en janvier 2005. Les prochaines étapes du projet sont entre autres a) le lancement du dossier d'appel d'offre pour une assistance technique au Maître d'Ouvrage pour la validation du DAO (préalablement préparé par les autorités Comoriennes, b) l'assistance à l'évaluation du DAO et c) la supervision des travaux.

Suite à une deuxième éruption du Karthala en novembre 2005, 600 000 € ont été mobilisés sous l'enveloppe B.

Les autorités comoriennes ont demandé la mobilisation du FLEX pour l'année 2004 en raison de la crise de la vanille. L'analyse des statistiques de l'année 2004 fournies par l'ON a conclu à une compensation de 380 000€. Il reste ainsi un reliquat de 520 000€ sur l'enveloppe B; le gouvernement aurait souhaité que les montants du FLEX 2004 et 2005 soient utilisés pour un appui au secteur vanille; cependant, avec l'affectation des reliquats de l'enveloppe B (520.000€) à la réserve de développement à long terme suite aux Conclusions de la Revue de Fin de Parcours, le montant de 380.000€ seraient insuffisants pour un appui à la vanille.

3.5 Autres instruments :

3.5.1 STABEX

En 2005, les seules activités menées par la Commission Européenne aux Comores dans le secteur rural et agricole étaient financées sur les reliquats des fonds STABEX 8^{ème} FED; rappelons que 80% de la population vit de l'agriculture et la quasi-totalité des exportations du pays sont constituées de ces produits de rente : vanille, huile essentielle d'ylang ylang et girofle. Le COM STABEX 96/97 a été signé en octobre 2000 pour un montant de 4 890 000 € auxquels s'ajoutent à ce jour environ 742 833 € d'intérêts (total de 5 632 833 € au 31/12/2005, dont environ 2 millions d'euros encore disponibles à cette date) avec comme objectifs principaux de :

- o Améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente (vanille, ylang ylang, diversification) ;

- Restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé ;
- Renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation
- Appuyer ou aider au désenclavement des zones de production (volet désenclavement achevé fin 2003).

Les Comités de pilotage du programme se déroulent régulièrement en présence de représentants des associations professionnelles et on peut noter une forte appropriation du programme par les responsables nationaux (nouveaux Directeur de la Maison des Epices et ATI recrutés en 2004).

L'exécution du programme a atteint sa vitesse de croisière avec de très nombreuses réalisations sur le terrain (par exemple, réhabilitation d'une trentaine de magasins pour les préparateurs de vanille, plus de cent alambics améliorés pour l'Ylang, réhabilitation des ylang, mise en place de laboratoire de contrôle qualité.

Deux audits financiers, tous deux très positifs, ont été finalisés dans le cadre du COM 96/97. Ces audits portaient sur l'utilisation des fonds en 2002, 2003 et 2004.

Un nouveau COM 99 a été signé; il inclut l'utilisation des reliquats des Stabex 91, 92 et 93 pour compléter les activités menées à bien sur le COM 96/97 actuel ; ces fonds limités (287 605 €, auxquels s'ajouteront les intérêts produits) seront utilisés en complément des ressources du COM 96/97 ; l'ensemble des fonds existants permettront de prolonger la mise en œuvre des actions Stabex jusqu'à fin 2008.

3.5.2 *Accord de pêche CE/Comores*

Un nouveau protocole de pêche pour la période allant du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2010 a été signé en 2005. Ce Protocole fixe les possibilités de pêche ainsi que la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté européenne et l'Union des Comores concernant la pêche au large des Comores. Le nouveau protocole est un engagement clair des deux parties en faveur d'une coopération pour une pêche *responsable* et *durable*. Ce Protocole marque aussi le point de départ d'une nouvelle ère de coopération et de partenariat en matière de pêche entre l'UE et les Comores.

La contribution financière de la Communauté s'élève au total à 390 000€ par an, dont 60 % sera affecté au financement de la politique de la pêche définie par le gouvernement des Comores. Les Comores et l'Union européenne ont mis en place une Commission Mixte, chargée d'établir un programme sectoriel multi annuel, y compris les objectifs à atteindre afin de pouvoir arriver, à terme, à l'instauration d'une pêche durable et responsable, compte tenu des priorités exprimées par les Comores dans le cadre de la politique nationale des pêches. Par ailleurs, les Comores devraient bénéficier chaque année de recettes publiques supplémentaires d'environ 170 105 € fournies par les redevances versées par les armateurs de l'UE. Concernant les possibilités de pêche, le tonnage de référence a été fixé à 6 000 tonnes. Si la quantité totale des captures effectuées par les navires communautaires dans les eaux comoriennes dépassent les 6 000 tonnes par an, le montant total de la contrepartie financière annuelle sera augmenté de 65€ pour chaque tonne supplémentaire capturée.

L'accord prévoit l'octroi de licences pour 57 thoniers (contrairement au protocole précédent). Le nombre de thoniers senneurs est maintenu à 40 navires, alors que le nombre de palangriers de surface a été diminué à 17 navires. Les droits de licence payables par les armateurs ont été majorés de près de 50% et s'élèvent à 3 375 € pour les senneurs et à 2 065 € pour les palangriers. Les possibilités de capture et les mesures techniques ont été arrêtées conformément aux décisions prises dans le cadre de la Commission des Thons de l'Océan

Indien (CTOI) visant à garantir la gestion durable de cette population, et ce, selon les plus récents avis scientifiques. L'accord de partenariat prévoit également que les parties examinent chaque année, de façon conjointe, les moyens d'améliorer la mise en œuvre d'éventuelles nouvelles recommandations et résolutions de la CTOI.

En juillet 2004, la Commission a réalisé une étude d'impact de cet accord de pêche thonier, qui fait partie d'un ensemble d'accords permettant aux navires européens d'accéder aux ressources thonières dans le sud ouest de l'Océan Indien. Le résultat de cette étude a été positif tant pour l'Union des Comores que pour l'UE.

Par contre, pendant l'année 2005 le niveau d'utilisation de l'accord (en licences et en volume de captures) a diminué si on le compare avec le niveau d'utilisation de 2004 qui était très élevé. En effet, l'utilisation des licences de pêche a été d'environ de 35% pour les thoniers senneurs (contre 83% de 2004) et aucune licence n'a été demandée par les palangriers de surface (contre 70% de 2004). En 2004, les captures de thon dans les eaux comoriennes ont été d'environ 1 300 tonnes, très loin du tonnage de référence. L'information des captures de 2005 n'est pas encore disponible. S'agissant de stocks migratoires, le déplacement des thonidés vers les côtes tanzaniennes en 2003 et 2004 peut être une des causes de cette faible utilisation des licences. Néanmoins, on peut déjà estimer que le niveau d'utilisation de l'accord (en termes des licences), et ce jusqu'avril 2006 est de 97% pour les senneurs et de 47% pour les palangriers de surface. D'une manière générale, l'exécution du protocole pendant 2005 a été jugée satisfaisante et n'a pas posé des problèmes. Dans le cadre du nouveau Protocole, le total des recettes pour l'Etat comorien sera de l'ordre de 560 000 € par an en moyenne. Ce montant est équivalent à 1% des recettes budgétaires de l'Etat.

Il est également important de signaler que les Comores devraient également bénéficier de l'important programme régional de marquage de thons (14 millions € du 9^{ème} FED). Soulignons également le travail fait en 2005 par le programme régional de contrôle et surveillance des pêches (3.5 millions € du 9^{ème} FED) pour la mise en place aux Comores, d'un système de suivi satellite des navires (VMS). En effet, le contrôle et la surveillance de la ZEE constituent l'une des priorités des autorités comoriennes dans le domaine de la pêche.

3.5.3. Facilité EAU

Trois projets ont récemment été approuvés par la Commission Européenne pour les Comores, dans le cadre de la "Facilité pour l'Eau" lancée en 2004. Ces projets financés par l'UE à hauteur de 75%, dont démarré dans le courant de l'année 2006. Les trois projets approuvés pour les Comores étaient proposés par l'UNICEF et les Organisations Non Gouvernementales de la Croix Rouge Française et Hydraulique sans Frontières. La Croix Rouge Française avait déjà obtenu en 2005 un autre cofinancement de la Commission, pour des activités similaires dans d'autres écoles primaires des Comores.

Les subventions accordées par la Commission Européenne pour les projets Comores sont les suivantes:

Croix Rouge Française	Infrastructures hydro-sanitaires et sensibilisation à l'hygiène et à la santé dans les écoles primaires publiques.	408,000 €
UNICEF	Approvisionnement en eau potable et assainissement dans 51 écoles primaires, promotion de l'hygiène en milieu scolaire.	745.000 €
Hydraulique sans Frontières	Réseau d'adduction d'eau potable à Oichili	1.020.000 €

Dans le cadre de don projet, l'intervention de la Croix Rouge dans les écoles primaires se fera en étroite coopération avec le PASEC.

3.5.5 Lignes budgétaires

En 2005, après un bilan de la situation de 2004 (31 mutuelles inactives depuis la fin de la 1ere phase de projet), l'ONG CIDR a relancé le dialogue avec les organisations mutualistes pour y mettre en place de nouvelles mesures (anti-sélection) et former leur personnel. Le CIDR a également préparé avec les établissements sanitaires un système de forfaits (de consultation), et proposé aux mutuelles un système de garantie opérationnelle.

Dans la même période, une première 'vague' de 5 SSV (sécurités sociales villageoises, sur le modèle de Dzahani 2) a été lancée sur la Grande Comore. Deux études de faisabilité pour répliquer ce modèle sur Anjouan et Mohéli ont aussi été conduites.

La Croix Rouge met aussi en œuvre un projet de 394.000€ pour l'amélioration de l'hygiène et l'accès à l'eau potable dans les écoles primaires publiques des 3 îles de l'Union des Comores.

3.5.6 BEI

La BEI a deux axes d'intervention aux Comores, la Banque de Développement des Comores (BDC) d'une part et le Secteur d'Énergie d'autre part. En 2004, ces deux secteurs n'ont pas subi de changements majeurs ; toutefois, des nouvelles activités (programmables) de la BEI se heurtent aux arriérés cumulés d'année en année, de la part de l'Etat et qui sont importants.

Le volet principal des interventions de la BEI concerne l'appui à la réalisation de projets privés de petite ou moyenne dimension dans les secteurs de l'industrie, de l'agro-industrie, du tourisme, des transports et des services connexes, et ceci via la **Banque de Développement des Comores (BDC)**. Depuis 1981, la BEI est - au même titre que l'AFD - actionnaire de la BDC. En plus, la BEI a octroyé en 1987 et en 1991 à la BDC, deux lignes de crédit qui ont été affectées, déboursées et entièrement remboursées ; ces lignes de crédit sont ainsi clôturées.

En 2004, la BDC a - après 7 ans de gel d'activité de crédits et sous contrôle rapproché de ses actionnaires - recommencé une activité de crédit d'une envergure délibérément très limitée.

Le 2ème volet des interventions de la BEI aux Comores est un projet **privé d'énergie** qui connaît des problèmes particulièrement graves. Suite à un contrat d'affermage concédé le 4 avril 1997 par l'Etat à la société privé Comorienne de l'Eau et de l'Electricité, CEE (filiale de Générale des Eaux/Vivendi), la BEI avait, par Contrat de financement en date du 11 juin 1997, accordé à la République Fédérale Islamique des Comores un prêt de 1 M EUR pour le cofinancement (avec AFD) du projet « Réhabilitation du secteur Energie » de la centrale thermique de Voidjou. Le contrat de fourniture pour ce projet (comprenant essentiellement l'extension du bâtiment, moteur, alternateur et pièces de rechange) fut signé le 1^{er} juillet 2000 entre la République Fédérale Islamique des Comores et la Société Henri Fraïse, Madagascar. Conformément aux dispositions contractuelles, la BEI a versé à la date du 24 octobre 2000, la somme de 448 498 € à la République Fédérale Islamique des Comores pour le règlement des deux premières factures dues au titre du contrat de fourniture et d'installation du Groupe électrogène dénommé G6. Le 6 décembre 2001, le Gouvernement a rompu unilatéralement le contrat de concession avec la CEE / Vivendi, ce qui a enlevé toutes bases contractuelles du projet et a eu pour conséquence, une suspension des déboursements par le Bailleur de Fonds notamment BEI. Faute de financement pour finaliser le projet, le fournisseur (Henri Fraïse) n'a par la suite pas livré le reliquat de matériel (qui avait entre-temps souffert d'une avarie sur le dernier trajet maritime) alors que les autres composantes du contrat de fourniture (bâtiment, génie civil etc.) étaient substantiellement prêtes pour accueillir le groupe électrogène manquant. Le projet est resté à ce point mort depuis, et à la fin décembre 2004 des échéances d'un montant de 232 160,53€ (capital et intérêt) restaient impayées par l'Etat Comorien vis à

vis de la BEI au titre du projet Secteur d'Energie, auquel s'ajoutent 68 940,41€ au titre du projet Coopération Météorologique Tropicale pour lequel la Banque a un mandat de recouvrement de la part de la Commission Européenne. La clarification de questions concernant le projet « Secteur d'Energie » et le règlement des arriérés reste une condition importante à toute relance d'activité de la BEI aux Comores.

4. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES 2006-2007

4.1 Réserves et capacité d'absorption

Les conclusions du RAC 2003 et les conclusions de la revue à mi-parcours 2004, ont confirmé la concentration de l'aide dans le secteur EDUCATION. Il n'y a donc pas eu de changements au niveau de la stratégie de coopération au cours des années 2004-2005.

Par ailleurs, dans l'optique du délai de 2007 pour l'utilisation des fonds du 9^{ème} FED ('sunset clause') les Comores et l'Union européenne se sont mis d'accord sur une programmation comprenant l'emploi des fonds de l'enveloppe A du 9ème FED ainsi que les reliquats des FED précédents dont certains mobilisables après clôture de certains projets non actifs et ce sur la base des principaux besoins.

Le principal risque aux Comores pour la mise en œuvre de la coopération est de nature politique. Si des tensions ne sont pas à écarter, les autorités ont fait beaucoup d'efforts en vue de la stabilité politique et le message de la communauté des bailleurs sur l'importance d'une telle stabilité comme préalable à leur assistance a été très clair lors de la Conférence des bailleurs. Par conséquent, la CE est prête à engager des fonds pour la tenue d'élections présidentielles libres et transparentes, suite à la requête des autorités comoriennes.

Le deuxième problème est la nécessité de renforcer les capacités de l'administration pour gérer des projets de la CE. Il a donc été décidé de poursuivre le projet actuel d'Appui à l'Ordonnateur National.

La programmation discutée avec l'Ordonnateur National est la suivante :

Règlement contentieux COLAS :	1,65 mio€
Nouvelle CA-ON (comprenant un élément comparable au Technical Cooperation Facility)	2,6mio€
Elections présidentielles:	0,55 mio€
Extension de la CA-ON:	468 316€
Augmentation du PASEC:	0,465 mio€

Au niveau du Règlement du contentieux COLAS, la PIF est dans le circuit d'approbation au Siège; au sujet des élections présidentielles, la date de fin de mise en œuvre opérationnelle est fixée au 31 décembre 2006.

L'extension de la CA-ON pour une durée d'une année a fait l'objet d'un avenant à la Convention de Financement. Les mesures sont prises au niveau de la Délégation pour que la prochaine Convention de Financement prenne effet à la fin de l'extension, soit en septembre 2007, ce qui permettra d'engager les fonds nécessaires pour la nouvelle CA-ON incluant la TCF.

Eu égard à ces différents éléments, les prévisions pour les années 2006 et 2007 montrent que l'ensemble de ces fonds seront engagés avant le 31 décembre 2007. D'après les prévisions actuelles, il devrait rester un reliquat minimal sur l'ensemble des fonds disponibles au titre du neuvième FED et de ses reliquats. L'ensemble des fonds qui au-delà du 31 décembre 2007 n'aura pas été engagé retournera aux Etats Membres.

4.2 Proposition de révision de la stratégie

Conformément aux conclusions de la Revue à Mi Parcours et des besoins du pays dans le secteur Education, il n'est pas prévu de modifier le secteur de concentration.

4.3. Préparation au prochain exercice de programmation 2008-2013

Pour ce qui est de la programmation pour le 10^{ème} FED, des discussions ont commencé avec les autorités pour déterminer quels sera (ont) le(s) secteur(s) de concentration. Bien que le montant de l'enveloppe ne soit pas encore connu, la principale préoccupation des autorités, évoquée lors de ces discussions préliminaires, est l'amélioration des infrastructures. Dans la stratégie du gouvernement de lutte contre la pauvreté, détaillée dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de septembre 2005, les infrastructures occupent une place essentielle de la réduction de la pauvreté et font partie de l'axe stratégique no 1 qui vise à créer un environnement propice aux affaires. *"Les infrastructures économiques, de communication et énergétiques sont des facteurs déterminants du processus du développement économique. Les infrastructures économiques font référence aux routes, aux télécommunications, aux ports et aux aéroports. La défaillance des infrastructures économiques et d'approvisionnement en énergie figure parmi les principaux obstacles à la relance du secteur privé et à la réduction de la pauvreté."* L'infrastructure est en effet considérée par les autorités comme un facteur déterminant pour le développement des secteurs porteurs de l'économie (agriculture, pêche) et en particulier du *tourisme*, qui est au centre de la stratégie du gouvernement.

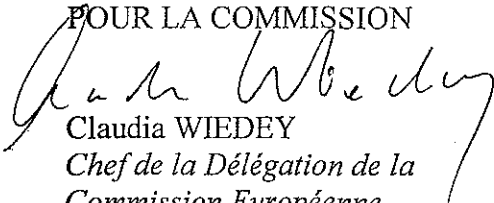
Lors d'une séance de discussions préliminaires avec l'Ordonnateur National, quelques pistes ont par ailleurs été évoquées pour l'amélioration des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, de télécommunications et d'énergie.

Par ailleurs, d'autres pistes peuvent aussi être explorées, toujours sur la base de la stratégie de réduction de la pauvreté des autorités: à savoir le développement du capital humain, déjà abordé dans le cadre du 9^{ème} FED avec le secteur de concentration Education. Par ailleurs, le secteur de la bonne gouvernance peut aussi être considéré puisqu'il fait partie des axes stratégiques du DSRP et constitue un secteur important de la politique de développement de l'UE. Les discussions seront poursuivies et approfondies lors de la visite de l'Ordonnateur National à Bruxelles à la fin du mois de mars. Dans tous les cas, les discussions sur les secteurs d'intervention de la CE seront menées sur la base du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de septembre 2005, qui constitue à présent le cadre de référence d'intervention des bailleurs. Par ailleurs, ces discussions doivent aussi tenir compte des résultats de la Conférence des bailleurs de fonds. Plus particulièrement, il est nécessaire de baser ces discussions sur un état des besoins actuels de chaque secteur, en fonction des contributions déjà apportées par les bailleurs dans ces secteurs, et ce, afin d'éviter des doubles emplois et d'apporter la contribution communautaire dans les secteurs ayant des besoins de financement prioritaires.

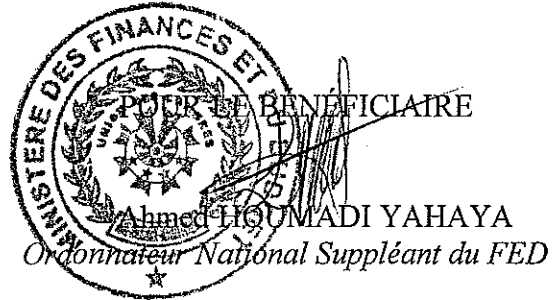
La Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National a entamé des consultations avec la société civile. Par ailleurs, dans le cadre de cette programmation, suite à ces séances de discussions avec la société civile, une séance de restitution du travail est prévue au Commissariat général au Plan

pour déterminer les secteurs de concentration. L'ON souhaite faire appel à un expert (sous le budget CAON) pour rédiger le CSP et le PIN. Cet expert pourrait aussi être mobilisé pour participer aux sessions de travail dans les îles et jouer le rôle de facilitateur. Par ailleurs, il est prévu que le Commissariat General au Plan examine quelles sont les actions qui ont besoin d'être financées sur la base des promesses de dons reçues lors de la conférence des bailleurs.

POUR LA COMMISSION


Claudia WIEDEY

*Chef de la Délégation de la
Commission Européenne
En République de Maurice, Union des Comores
et République des Seychelles*



Date : 20.08.2007

Date : 20.08.2007

COOPERATION ENTRE
L'UNION EUROPEENNE
ET
L'UNION DES COMORES
RAPPORT ANNUEL CONJOINT
2005

CONCLUSIONS
Mai 2007

Le projet de Rapport Annuel Conjoint 2005 pour les Comores a été discuté lors de la Réunion de l'Equipe Pays qui s'est tenue le 6 juin 2006. Suite à cela, les Conclusions de la Revue de Fin de Parcours du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National pour l'Union des Comores pour 2002-2007 ont été transmises à l'Ordonnateur National qui a fait des commentaires en réponse à ces conclusions. La Commission Européenne a adopté, par voie d'une décision en date du 8 mars 2007, les conclusions de la Revue de Fin de Parcours du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National pour la période 2002-2007. Cette décision maintient la stratégie du pays mais permet d'inclure dans l'enveloppe A, les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31.12.2005, ramenant ainsi l'enveloppe à €30.921.520. Par ailleurs, elle permet d'ajouter à cette enveloppe le montant cumulatif des dégagements réalisés à partir du 1^{er} janvier 2006 jusqu'à un plafond de €1.087.025. Pour ce qui est de l'enveloppe B, le montant de €520.000 non engagé sera déduit de cette enveloppe et transféré à la réserve pour le développement à long terme. Dans ce contexte, un addendum au Document de Stratégie Pays et au Programme Indicatif National pour la période 2002-2007 doit être signé par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation de même que le Rapport Annuel Conjoint.

Dans la continuité des avancées positives de 2004, les autorités ont mis en œuvre des efforts importants avec le soutien de la communauté internationale pour poursuivre le processus de réconciliation nationale initié en 2001. En 2005, les institutions mises en place en 2004, et notamment l'Assemblée de l'Union, ont continué de fonctionner et le processus de démocratisation s'est poursuivi avec l'adoption par l'Assemblée de l'Union de différentes lois organiques et de leur application. Les premières élections présidentielles selon le principe de la Présidence tournante ont eu lieu les 16 avril et 14 mai 2006 et ont débouché en mai 2006 sur l'élection d'un nouveau président de l'Union, qui a obtenu la majorité des voix dans les trois îles. La tenue et la réussite de ces élections, qualifiées de globalement libres, transparentes et fiables par les observateurs internationaux, constituent une étape décisive dans la normalisation politique de l'archipel.

L'année 2005 a été marquée par le Programme de Surveillance du FMI, initié en janvier. Ce programme est important pour le pays car il peut ouvrir la voie à une Facilité de Réduction de la Pauvreté et de Croissance (FRPC) qui permettrait de mettre en œuvre le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP); il pourrait aussi ouvrir la voie à l'éligibilité à l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), importantes dans le contexte actuel de dette élevée. La croissance a repris grâce aux services liés au commerce et au tourisme. Toutefois, la crise dans le secteur vanille a affecté le solde commercial, qui s'est fortement dégradé au 1^{er} semestre 2005. Au niveau du budget, principal élément du suivi du programme du FMI, malgré des efforts pour limiter les dépenses et en particulier la masse salariale qui absorbe près des 2/3 des dépenses courantes, l'objectif annoncé dans la Loi des Finances 2005 pour un solde primaire de +1,8% du PIB n'a pas été respecté. Cependant, les mesures correctives appliquées par le gouvernement au cours du second semestre ont permis d'améliorer la performance budgétaire et d'atteindre un surplus primaire de 1,1% du PIB.

Avec un PIB de 520 € par habitant, les Comores sont classés au niveau de l'Indice du Développement Humain, au 132^{ème} rang sur 177 pays ; le taux de pauvreté est de 44,8% contre 45,6% en 2004 et le taux de chômage est en augmentation: 14,3% en 2005 contre 13,5% l'année précédente. Ainsi, malgré l'important effort qui est entrepris pour accomplir les réformes institutionnelles et politiques, les réformes structurelles dans le domaine économique ont peu progressé, en particulier pour la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté et le pays reste parmi les plus pauvres de la planète. Aujourd'hui, l'Union des Comores se trouve à la croisée des chemins : elle doit, d'une part, poursuivre la mise en place

et l'opérationnalisation des nouvelles institutions, et d'autre part, faire face aux innombrables défis de développement, en particulier pour la relance de la croissance et la réduction de la pauvreté. Elle a donc plus que jamais besoin de l'accompagnement de ses partenaires au développement, pour consolider les divers acquis de la réconciliation nationale et améliorer rapidement les conditions de vie de la population, afin de ne pas retomber dans la situation de marasme qui avait conduit le pays au bord de l'explosion. C'est dans ce contexte que les autorités ont mis à jour le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté et pour le Croissance (DSCR) et un Plan d'Actions pour 2006-2009, présentés lors de la conférence des bailleurs de fonds en décembre 2005, qui a permis de recueillir des promesses de dons de l'ordre de 200 mioUSD.

Malgré des progrès effectués, le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire, indique que seuls deux sur huit des OMD seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle. Il s'agit de l'objectif visant à *"assurer une éducation primaire pour tous"*, et celui visant à *"réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans"*. Cependant, l'analyse de l'évolution des OMD est difficile dans un contexte de contraintes réelles sur la production régulière de statistiques économiques et sociales.

En matière de santé, des progrès ont été réalisés, au cours de ces vingt dernières années. Cependant, plusieurs dimensions de l'accès à la santé des individus révèlent une certaine précarité. L'offre de santé ne semble pas, en effet, en mesure de satisfaire la demande. Les moyens alloués (932,50 millions FC soit 6,50% du budget d'investissement public) sont trop limités et ne permettent pas d'entretenir les infrastructures sanitaires publiques, de former et d'embaucher un personnel adéquat, d'autant plus que la couverture de la sécurité sociale formelle, hormis les mutuelles villageoises, auxquelles la CE participe à travers une Ligne Budgétaire, est presque inexistante.

Au niveau de l'Education et de la formation, les taux de scolarisation restent parmi les plus faibles de la région. De plus, on observe également, un retard des filles par rapport aux garçons en matière de scolarisation, lié au contexte familial, au processus de sélection des enfants à scolariser, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'incidence des structures traditionnelles. Toutefois, des déficiences quantitatives et qualitatives du système éducatif à tous les niveaux (primaire, secondaire, enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur et même au niveau de la gestion du système) continuent d'altérer la formation de capital humain. Ces déficiences concernent plus particulièrement le manque de capacités d'accueil notamment dans le secondaire, le manque de points d'eau et de latrines qui limitent l'accès aux filles, le manque de matériel pédagogique et de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques, de même que les faiblesses de gestion du système éducatif.

En ce qui concerne l'intégration régionale des Comores, les statistiques montrent que les liens commerciaux des Comores avec les pays de la région Océan Indien sont faibles. Toutefois, les Comores depuis le début des années 1980 mènent une politique d'intégration régionale avec l'adhésion à la Commission de l'Océan Indien, à la Zone d'Echanges Préférentielles devenue par la suite COMESA. La raison sous-jacente de ce mouvement d'intégration régionale est que les autorités estiment que les intérêts nationaux, les spécificités (insularité, PMA) et les contraintes de l'UdC sont prises en compte et défendues au sein des organisations régionales, en l'occurrence le COMESA et la COI. Toutefois, les capacités (humaines, matérielles, techniques) des autorités pour les négociations commerciales doivent être renforcées. Cependant, les Comores, membre de l'Afrique Orientale et Australe (AfoA), ont commencé les négociations avec l'UE pour l'APE.

En matière de coopération de la CE, l'année 2005 a été une année très fructueuse pour la mise en œuvre du 9^{ème} FED puisque trois conventions de financement ont été signées: le

Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores, secteur de concentration, le *Programme de Coopération Décentralisée*, secteur hors concentration et le projet de *Réhabilitation des infrastructures* financé sous l'enveloppe B tandis que les autres projets du 8^{ème} FED ont continué et ont montré de bonnes performances. Ces résultats ont été atteints notamment grâce à la présence de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National, qui a permis d'améliorer l'exécution des projets et divers programmes de la CE aux Comores.

Les conclusions de la Revue de Fin de Parcours ont confirmé le maintien de la stratégie. En fonction des dégagements qui seront effectués sur les projets à clôturer, la Délégation et l'ON ont examiné les possibilités d'utilisation des reliquats en fonction des besoins du pays et en accord avec la politique de développement de l'UE. Ainsi, il a été proposé d'utiliser les reliquats comme suit, étant entendu qu'après le 31 décembre 2007, les fonds non engagés seront retournés aux Etats Membres: le règlement contentieux COLAS (1,65 mio€), la nouvelle CA-ON (2,6mio€), les élections présidentielles (0,55€), l'extension de la CA-ON (468.316€) et l'augmentation du PASEC (0,465 mio€).

Pour ce qui est du 10^{ème} FED, les discussions pour déterminer les secteurs de concentration ont été menées en 2006 avec les autorités et la société civile. Le premier domaine prioritaire retenu est le développement des infrastructures de transport (domaine de concentration 1) soutenu par la mise en place d'une véritable politique sectorielle.

Le 2^{ème} domaine de concentration choisi dans le cadre du 10^{ème} FED est le secteur Education. L'intervention de la CE viendra compléter et consolider l'action commencée dans le cadre du 9^{ème} FED avec le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC), en améliorant davantage l'accès à l'école pour tous (et en particulier des filles) et en renforçant en particulier le volet formation technique et professionnelle. Cette intervention se fera sous la forme d'une Approche Projet mais consolidera les acquis du PASEC en termes de mise en œuvre de la politique sectorielle actuelle et de coordination inter-bailleurs pour permettre, à terme, de mettre en place un contexte favorable à une Approche Sectorielle.

Un troisième secteur d'intervention, hors concentration a également été retenu pour des actions visant au renforcement de la Gouvernance. Le risque principal lié à l'intervention de la CE en Union des Comores est en effet l'instabilité politique qui est susceptible de remettre en question l'ensemble de la coopération de la Commission Européenne. Ce risque met en exergue l'importance de poursuivre le soutien au processus démocratique, à l'Etat de droit et à la bonne gouvernance, comme cela a été le cas dans le cadre des précédents FED.

Le dialogue avec les autorités et les ANEs est un élément privilégié de la coopération de la CE en Union des Comores. La Délégation a établi depuis plusieurs années un réel dialogue avec l'Ordonnateur National sur les questions de coopération qui est renforcé grâce à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED dont la deuxième phase doit se mettre en place à partir de 2008. Les ANEs sont quant à eux régulièrement consultés dans le cycle des projets.

Par ailleurs, et dès à présent, la mise en place de stratégies et de véritables politiques sectorielles au niveau national (exemple des appuis au secteur de l'éducation) doit permettre une meilleure harmonisation des interventions des partenaires extérieurs et un engagement accru du Gouvernement et des administrations nationales dans le cadre du DSCR. Cette harmonisation sera mise en œuvre et renforcée dans le cadre de l'agenda international sur l'Efficacité de l'aide.

COOPERATION ENTRE
L'UNION EUROPEENNE
ET
L'UNION DES COMORES
RAPPORT ANNUEL CONJOINT
2005

ANNEXES

21.02.06

ANNEXE I - MATRICE DES BAILLEURS

(Situation de la Dette extérieure au 31/12/2005)

CREANCIERS	Arriérés du Principal (En US \$)	Arriérés des Intérêts (En US \$)	TOTAL DES ARRIERES		ENCOURS ¹		STOCK ²		
			En US \$	En EUROS (€)	En US \$	En EUROS (€)	En US \$	En EUROS (€)	En %
MULTILATERAUX									
BAD	8 760 483,78	9 112 930,54	17 873 414,32	15 171 389,80	0	0	17 873 414,32	15 171 389,80	
FAD	6 788 433,45	3 641 546,68	10 429 980,13	8 853 221,40	33 255 137,25	28 227 771,20	43 685 117,38	37 080 992,60	
BADEA	17 098 522,31	7 280 941,43	24 379 463,74	20 693 883,15	0	0	24 379 463,74	20 693 883,15	
BEI	37 503,61	26 493,44	63 997,05	54 322,26	746 066,47	633 279,41	810 063,53	687 601,67	
BID	2 514 079,07	399 754,61	2 913 833,68	2 473 333,06	5 538 714,60	4 701 395,98	8 452 548,29	7 174 729,04	
FIDA	114 147,11	6 232,65	120 379,76	102 181,27	7 933 616,93	6 734 247,46	8 053 996,69	6 836 428,73	
IDA	0	0	0	0	106 562 454,05	90 452 808,80	106 562 454,05	90 452 808,80	
OPEP	2 870 693,39	429 247,51	3 299 940,90	2 801 070,28	0	0	3 299 940,90	2 801 070,28	
TOTAL 1	38 183 862,71	20 897 146,88	59 081 009,59	50 149 401,23	154 035 989,31	130 749 502,85	213 116 998,90	180 898 904,08	81,85
BILATERAUX									
A.DHABI	807 872,32	385 374,25	1 193 246,57	1 012 856,78	0	0	1 193 246,57	1 012 856,78	
AFD	0	0	0	0	4 294 045,40	3 644 890,42	4 294 045,40	3 644 890,42	
CHINE	1 222 799,40	0	1 222 799,40	1 037 941,94	16 558,84	14 055,54	1 239 358,23	1 051 997,48	
F.KOWEITEN	12 153 149,78	3 408 811,00	15 561 960,78	13 209 371,68	10 261 826,75	8 710 488,71	25 823 787,53	21 919 860,39	
F.SAUDIEN	9 219 247,02	4 560 786,76	13 780 033,78	11 696 828,61	0	0	13 780 033,78	11 696 828,61	
MAURICE	0	0	0	0	942 480,00	800 000,00	942 480,00	800 000,00	
TOTAL 2	23 403 068,51	8 354 972,01	31 758 040,53	26 956 999,01	15 514 910,99	13 169 434,67	47 272 951,52	40 126 433,68	18,15
TOTAL (1+2)	61 586 931,22	29 252 118,89	90 839 050,12	77 106 400,24	169 550 900	143 918 937,53	260 389 950 42	221 025 337,76	100%

Source : Direction Nationale de la Dette (DND)-Ministère des Finances et du Budget

¹ Encours de la dette: c'est le montant non échu

² Stock de la dette: c'est le montant de l'encours ajouté des arriérés en principal et en intérêts.

ANNEXE II: TABLEAU RECAPITULATIF DE LA COOPERATION DE LA CE



Liste des projets par pays bénéficiaire

13/08/2007 12:18:01
65081971

PAYA Corinne
DELEG MU

DB rapports, dernière mise à jour 13/08/2007

Critère(s) de sélection

Zone géographique = km

Nbre d'enregistrements 95

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
Comores	FED/1986/007-997	STABEX CLOUS DE GIROFLE Ajustement structurel	294748	2,058,262.00	2,058,262.00	2,058,262.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable MARINELLI Sergio - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1987/007-998	CAP RISQ. PRET GLOB COMORE_(BEI:70658) Aide plurisectorielle	294243	2,000,000.00	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable MARINELLI Sergio - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1987/007-999	STABEX CLOUS DE GIROFLE Ajustement structurel	294748	2,977,156.00	2,977,156.00	2,977,156.00	0.00	0.00
Clôturé	Responsable MARINELLI Sergio - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C						
FED/1987/010-497	AT EVALUAT OFFRES PORT MORONI Transport par voies d'eau	010214	38,000.00	38,000.00	38,000.00	0.00	0.00	
Clôturé	Responsable MARINELLI Sergio - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C						
FED/1988/007-425	PORT DE MORONI COM/6001 Transport par voies d'eau	Multi	7,866,247.79	7,866,247.79	7,866,247.79	0.00	0.00	
Clôturé	Responsable MARINELLI Sergio - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Paye (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1988/008-000	STABEX CLOUS DE GROFLE Ajustement structurel Responsable MARINELLI Sergio	294748	404,494.00	404,494.00	404,494.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					
	FED/1988/008-001	STABEX VANILLE Ajustement structurel Responsable MARINELLI Sergio	294748	1,622,924.00	1,622,924.00	1,622,924.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					
	FED/1988/010-237	PROG DEV RUR NORD ILE ANJOUAN Transport routier Responsable MARINELLI Sergio	010214	52,798.16	52,798.16	52,798.16	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					
	FED/1988/010-409	ET DEV REGION NORD ILE D ANSOU Développement rural Responsable MARINELLI Sergio	010214	76,337.47	76,337.47	76,337.47	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					
	FED/1989/007-426	DEV RUR INTEG REG ILE ANJOUAN Transport routier Responsable BOLLY Jean-Louis	Multi	9,844,075.42	9,844,075.42	9,844,075.42	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1989/008-002	PROG PLUR MANIF INTERNAT Accords commerciaux régionaux Responsable MARINELLI Sergio	010220	10,954.41	10,954.41	10,954.41	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1990/008-003	STABEX CLOUS DE GIROFLE Ajustement structurel Responsable BOLLY Jean-Louis	294748	1,037,953.00	1,037,953.00	1,037,953.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1990/008-004	STABEX VANILLE E CLOUS GIROFLE Ajustement structurel Responsable HISTO	294748	1,462,926.00	1,462,926.00	1,462,926.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1991/007-238	DEV CULT MAIS ET ASSOCIEES Production agricole Responsable BOLLY Jean-Louis	010203	237,704.36	237,704.36	237,704.36	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1991/007-475	DEV PECHE ARTISANALE PHASE2 Développement de la pêche Responsable BOLLY Jean-Louis	Multi	2,035,903.53	2,035,903.53	2,035,903.53	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1991/008-863	VANILLE Ajustement structurel	294748	1,392,804.00	1,392,804.00	1,392,804.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1991/008-864	PIROFLE Ajustement structurel	294748	942,073.00	942,073.00	942,073.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1991/009-731	NOT INFO GENER SOUMISS AO COMO Politique/planification économique et du développement	010213	27,975.35	27,975.35	27,975.35	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable BOLLY Jean-Louis - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1991/009-961	ASSIST NEGOCIAT ACCORD PECHE Politique de la pêche et gestion administrative	010213	8,783.33	8,783.33	8,783.33	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1991/010-057	AT FOIRES C O I Accords commerciaux régionaux	010213	16,704.41	16,704.41	16,704.41	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1991/010-089	PROGRAM DE FORMATION Politique de l'éducation et gestion administrative	010215	79,009.35	79,009.35	79,009.35	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1991/010-775	RECENSEMENT POPUL HABITAT 91 Politique/planification économique et du développement	296062	265,102.98	265,102.98	265,102.98	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1991/010-858	PROG SANTE MATERN] INFANTILE Soins en matière de fertilité	010213	53,071.43	53,071.43	53,071.43	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/008-865	BANQUE DEV COMORES - B D C 2 (70855) Aide plurisectorielle	294243	1,979,600.00	1,979,600.00	1,979,600.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/008-866	STABEX 1991 (HUILES ESSENTIELLES) Ajustement structurel	294748	190,226.00	190,226.00	190,226.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prevu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1992/009-583	ET MAIS ET PLANTES VIVRIERES Production agricole	010213	47,316.84	47,316.84	47,316.84	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/009-599	REMISE EN ETAT ROUTE NATIONALE MUTSAMUDU-SIMA-POMONI Transport routier	010203	339,567.30	339,567.30	339,567.30	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/009-645	ROUTE STABEX 1990 A MOHELII Transport routier	010214	30,918.48	30,918.48	30,918.48	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/010-928	FORMATION DANS LE CADRE PROG SIDA Lutte contre les MST et VIH/Sida	010213	27,764.89	27,764.89	27,764.89	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1992/011-090	PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS Aide plurisectorielle	010204	2,512,322.54	2,512,322.54	2,512,322.54	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable BOURDEAUX Paul - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour: - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1993/006-338	ACCES MARITIME A L'ILE DE MOHELI Transport par voles d'eau	Multi	5,042,193.21	5,042,193.21	5,042,193.21	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1993/006-362	APPUI AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL 1993-95 (FAS) Ajustement structurel	296701	6,497,941.24	6,497,941.24	6,497,941.24	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1993/007-000	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES Politique commerciale et gestion administrative	010219	305,397.35	305,397.35	234,301.35	0.00	71,096.00
	En cours	Responsable CHOLLET Monique - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	AIDCO C 04					
	FED/1993/007-212	(EX 05 P055) MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1992 Accords commerciaux régionaux	296063	8,458.87	8,458.87	8,458.87	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1993/011-417	APPUI AU PAS: AT IDENTIF. SOUTIEN BUDGETAIRE SANTE, ED. NAT. Aide plurisectorielle	010213	27,415.52	27,415.52	27,415.52	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prevu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1993/011-512	EXPERTISE PROJET DEVELOPPEMENT CULTURES VIVRIERES Développement agricole Responsable HISTO	010213	50,746.07	50,746.07	50,746.07	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:) 						
	FED/1993/011-590	EV/SEL - PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL / FONCTION PUBLIQUE Formation professionnelle Responsable HISTO	010213	84,310.25	84,310.25	84,310.25	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:) 						
	FED/1993/011-635	(EX 05 P057) ET MISE EN PLACE LIGNE DE CREDIT PME Intermédiaires financiers officiels Responsable HAMANN Gabin	296063	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:) 						
	FED/1993/011-636	(EX 05 P058) ET EXAMEN POSSIBILITES PROJET NATIONAL ARTISA Politique commerciale et gestion administrative Responsable HAMANN Gabin	296063	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:) 						
	FED/1994/007-248	DEVELOPPEMENT CULTURES VIVRIERES ET APPU SEMENCIER. Développement agricole Responsable BOLLY Jean-Louis	010216	4,995,933.31	4,995,933.31	4,995,933.31	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) 						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1994/007-519	APPUI AUX FILIERES DE RENTE "VANILLE ET YLANG-YLANG". Services agricoles Responsable BOLLY Jean-Louis	010213	1,573,206.76	1,573,206.76	1,573,206.76	0.00	0.00
	Clôturé	EX AIDCO C - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1994/008-867	TRANSFERT STABEX 92 GIROFLE Ajustement structurel Responsable BOLLY Jean-Louis	294748	818,833.00	818,833.00	818,833.00	0.00	0.00
	Clôturé	EX AIDCO C - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1994/008-868	TRANSFERT STABEX 92 HUILES ESSEN. Ajustement structurel Responsable BOLLY Jean-Louis	294748	61,859.00	61,859.00	61,859.00	0.00	0.00
	Clôturé	EX AIDCO C - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1994/008-869	TRANSFERT STABEX 1993 (GIROFLE) Ajustement structurel Responsable HISTO	294748	330,326.00	330,326.00	330,326.00	0.00	0.00
	Clôturé	EX AIDCO F - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1994/008-870	TRANSFERT STABEX 1993 (HUILES ESSENTIELLES)	294748	513,878.00	513,878.00	513,878.00	0.00	0.00
	Ciôturé	Ajustement structurel Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	Del					
	FED/1994/012-018	PARTICIPATION MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1994	296062	36,942.39	36,942.39	36,942.39	0.00	0.00
	Ciôturé	Accords commerciaux régionaux Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO F					
	FED/1994/012-076	EVALUATION EX-POST PORT DE MORONI	296062	40,900.76	40,900.76	40,900.76	0.00	0.00
	Ciôturé	Transport par voies d'eau Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO F					
	FED/1995/006-480	REHAB ROUTE MUTSAMUDU-SIMA-POMONI ANJOUAN (+7/27+7/28+6/29).	Multi	5,544,385.53	5,544,385.53	5,544,385.53	0.00	0.00
	Ciôturé	Transport routier Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					
	FED/1995/006-789	APPUI MISE EN PLACE CENTRE NATIONAL ARTISANAT COMORIEN.	010203	278,607.38	278,607.38	278,607.38	0.00	0.00
	Ciôturé	Artisanat Responsable CHOLLET Monique - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1995/012-503	ETUDE D'IDENTIFICATION SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE Développement industriel Responsable CHOLLET Monique	010213	51,466.97	51,466.97	51,466.97	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1995/012-607	AT PR L'EVALUATION DES OFFRES PROJET " ROUTE MUTSA.-SIMA-" Transport routier Responsable HAMANN Gabin	010213	5,676.00	5,676.00	5,676.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1995/012-634	AT POUR L'ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES Elections Responsable HAMANN Gabin	010214	64,294.29	64,294.29	64,294.29	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1996/012-775	PREETUDE EVACUATION ET TRAITEMENT DES DECHETS AUX COMORES Traitement des déchets Responsable HAMANN Gabin	010213	6,928.49	6,928.49	6,928.49	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					
	FED/1996/012-776	DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE - AUDIT FINANCIER Politique de la pêche et gestion administrative Responsable HAMANN Gabin	010213	36,202.99	36,202.99	36,202.99	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour):	EX AIDCO C					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
-------------------	-------------------	----------	---------------------	-------------	---	--	--	-----

- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)

	FED/1996/012-818	REVERSEMENT EXCEDENT PREMIER PROTOCOLE294748 FINANCIER LOME IV Ajustement structurel Responsable HAMANN Gabin	EX AIDCO C	36,703.00	36,703.00	36,703.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1996/013-057	REF. SUR MODIFICATION DE LA CONSTITUTION ELECTIONS LEGISLAT. Elections Responsable HISTO	010213 Del	90,883.07	90,883.07	90,883.07	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1997/013-537	STABEX 1996 VANILLE Ajustement structurel Responsable HISTO	294748 Del	1,606,458.00	1,606,458.00	1,606,458.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1997/013-538	STABEX 1996 CLOUS DE GIROFLE Ajustement structurel Responsable HISTO	294748 Del	203,380.00	203,380.00	203,380.00	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1997/013-539	STABEX 1996 HUILES ESSENTIELLES Ajustement structurel	294748	829,618.00	829,618.00	829,618.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	Del					
	FED/1997/013-575	Rehab. secteur energie (71082) 7aff/ag2 lomeiv 10mecu Production d'énergie (sources renouvelables)	294243	448,498.00	448,498.00	448,498.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	Del					
	FED/1998/013-870	UNITE TECHNIQUE DE GESTION AUPRES DE L'O.N. 010213 Politique/planification économique et du développement		1,188,998.71	1,188,998.71	1,188,998.71	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable LAROSE Christophe - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	AIDCO E 04					
	FED/1998/013-876	ETUDE PROJET AMENAGEMENT PORT DE MORONI 010213 Transport par voies d'eau		88,110.11	88,110.11	88,110.11	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HAMANN Gabin - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	EX AIDCO C					
	FED/1998/013-975	TRANSFERT STABEX 1997 : VANILLA Ajustement structurel	294748	1,768,900.00	1,768,900.00	1,768,900.00	0.00	0.00
	Clôturé	Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)	Del					

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/1998/013-976	TRANSFERT STABEX 1997 : HUILES ESSENTIELLES	294748	480,188.00	480,188.00	480,188.00	0.00	0.00
	Clôturé	Ajustement structurel Responsable HISTO	Del					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1999/014-268	APPUI RECONCILIATION NATIONALE ET DIALOGUE INTER-ILES	010213	46,103.61	46,103.61	46,103.61	0.00	0.00
	Clôturé	Développement des services légaux et judiciaires Responsable HISTO	EX AIDCO C					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1999/014-328	AT AUPRES DE L'ON	010213	47,336.16	47,336.16	47,336.16	0.00	0.00
	Clôturé	Politique/planification économique et du développement Responsable HESS Frank	EX AIDCO C					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1999/014-404	ECHO/COM/254/1999/01000 - SOUTIEN AUX CENTRES DE SANTE DE L'ILE D'ANJOUAN ET DE LA GRANDE COMORE	293035	714,630.03	714,630.03	714,630.03	0.00	0.00
	Clôturé	Assistance matérielle et services d'urgence Responsable HISTO	Del					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/1999/014-741	APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL AUX COMORES	010270	1,818,419.72	1,818,419.72	1,818,419.72	0.00	0.00
	Clôturé	Elections Responsable LAROSE Christophe	AIDCO E 04					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Pavé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2000/015-157	TRAVAUX DE PREPARATION DU COMITE NATIONAL PREPARATOIRE	010213	18,048.49	18,048.49	18,048.49	0.00	0.00
	Clôturé	Politique/planification économique et du développement Responsable HISTO Del Comores						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2000/015-252	PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	010281	4,191,656.79	4,189,127.86	4,147,786.51	2,528.93	43,870.28
	En cours	Secteur non spécifié Responsable SPEVILLE Sophie Del Ile Maurice						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2000/015-270	MISSION D'APPUI AU PROCESSUS CONSTITUTIONNEL	010213	21,382.00	21,382.00	21,382.00	0.00	0.00
	Clôturé	Développement des services légaux et judiciaires Responsable HISTO Del Comores						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2000/015-323	FRANCHISE ART 195 A - VANILLE	294748	55,717.17	52,915.26	0.00	2,801.91	55,717.17
	Clôturé	Ajustement structurel Responsable HISTO Del						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/2001/015-462	ETUDE SUR L'EXPLOITATION DES MATERIAUX DE SUBSTITUTION AU SABLE Politique de la construction et gestion administrative Responsable HAMANN Gabin	010295 AIDCO C 07	67,442.90	67,442.90	67,442.90	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)						
	FED/2001/015-476	GESTION DES DECHETS SOLIDES:INTERVENTIONS D'URGENCE & PREPARATION DU PROJET PROPRE Politique des ressources en eau et gestion administrative Responsable HAMANN Gabin	010270 AIDCO C 07	820,485.27	820,485.27	820,485.27	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)						
	FED/2001/015-513	EVALUATION PROJET ACCES MARITIME A MOHELI (7 COM 8+8 COM 4) Transport par voies d'eau Responsable HISTO	010213 Del Comores	41,505.32	41,505.32	41,505.32	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)						
	FED/2001/015-593	APPUI A LA TELEVISION NATIONALE_(+ 8 COM 14) Liberté de l'information Responsable HISTO	010213 Del Comores	27,300.78	27,300.78	27,300.78	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)						
	FED/2002/015-794	MISSION D'AUDIT - PROJET APPUI PETITES ET MOYENNES ENTREPRIS Services et institutions de soutien commerciaux Responsable HISTO	010295 Del Comores	25,161.70	25,161.70	25,161.70	0.00	0.00
	Clôturé	- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2002/015-865	APPUI A LA TELEVISION NATIONALE (+ 7 COM 45)	010295	52,207.78	52,207.78	52,207.78	0.00	0.00
	Clôturé	Liberté de l'information Responsable HISTO Del Comores						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2002/015-869	AT - SUMI DU CONTENTIEUX COLAS - REHAB ROUTE MUTSAMUDU-SIMA -POMONI	010295	26,578.21	26,578.21	26,578.21	0.00	0.00
	Clôturé	Politique des transports et gestion administrative Responsable HISTO Del Comores						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2002/015-882	MISSION D'EXPERT. PROJ. EXERCICE PILOTE DIALOGUE POLITIQUE	010295	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Clôturé	Administration gouvernementale Responsable HISTO Del Comores						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2002/015-951	ACCOMP PART NON ETAT DANS RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE (COOP. DECENTRALISEE)	010270	72,090.68	72,090.68	72,090.68	0.00	0.00
	Clôturé	Politique de l'éducation et gestion administrative Responsable BOURDEAUX Paul EX AIDCO C						
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/2002/016-113	CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	Multi	2,152,765.00	1,971,418.90	1,477,111.69	181,346.10	675,653.31
	En cours	Politique/planification économique et du développement Responsable PAYA Corinne - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	Del Ile Maurice					
	FED/2003/016-206	RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT	010295	78,945.64	78,945.64	78,945.64	0.00	0.00
	Clôturé	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	Del Comores					
	FED/2003/016-412	APPUI - PROGRAMME COOPERATION DECENTRALISE	021010	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Clôturé	Renforcement de la société civile Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	Del Comores					
	FED/2003/016-425	APPUI - PROGRAMME COOPERATION DECENTRALISE	021010	23,350.00	23,350.00	23,350.00	0.00	0.00
	Clôturé	Renforcement de la société civile Responsable HISTO - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.) - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour.)	Del Comores					
	FED/2005/017-183	Appui à la mise en oeuvre de l'accord sur les dispositions transitoire aux Comores	021020	1,800,000.00	1,709,696.44	1,709,696.44	90,303.56	90,303.56
	Clôturé	Renforcement de la société civile Responsable PAYA Corinne - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour.)	Del Ile Maurice		10/05/2004			

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Paye (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2005/017-750	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASEC)	021010	16,465,000.00	12,827,217.92	6,766,786.31	3,637,782.08	9,698,213.69
	En cours	Politique de l'éducation et gestion administrative Responsable PAYA Corinne	Del Ile Maurice		11/04/2005			
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2005/017-751	ECHO/COMEDF/2005/01000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS KARTHALA VOLCANO	021020	456,390.09	456,390.09	456,390.09	0.00	0.00
	Clôturé	Secteur non spécifié Responsable PAISAN PEREZ Maria Guadalupe	AIDCO C 03		11/05/2005			
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2006/017-924	PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE Renforcement de la société civile	021010	10,250,000.00	3,734,193.00	757,627.42	6,515,807.00	9,492,372.58
	En cours	Responsable PARBOTEEAH Rajesh	Del Ile Maurice					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						
	FED/2006/017-925	REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES	021020	3,100,000.00	174,802.15	12,560.44	2,925,197.85	3,087,439.56
	En cours	Secteur non spécifié Responsable FUTLOO Zaid	Del Ile Maurice					
		- Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour:)						
		- Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour:)						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
	FED/2006/017-926	ECHO/COM/EDF/2005/02000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS AFFECTED BY THE ERUPTION OF THE KARTHALA VOLCANO COMORES Secteur non spécifié Responsable PAISAN PEREZ Maria Guadalupe	021020	600,000.00	547,337.57	547,337.57	52,662.43	52,662.43
	En cours	AIDCO C 03 - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):						
	FED/2006/018-606	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National Phase II Politique/planification économique et du développement Responsable PAYA Corinne	-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Provisoire	Del Ile Maurice - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):						
	FED/2006/018-687	Elections présidentielles Elections Responsable PAYA Corinne	021010	550,000.00	550,000.00	522,500.00	0.00	27,500.00
	En cours	Del Ile Maurice - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):						
	FED/2007/019-018	Elections Présidentielles 2007 Elections Responsable PAYA Corinne	021020	380,000.00	380,000.00	0.00	0.00	380,000.00
	Provisoire	Del Ile Maurice - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):						
	FED/2007/019-342	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National Phase II Secteur non spécifié Responsable PAYA Corinne	021010	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Provisoire	Del Ile Maurice - Synthèse de la mise en oeuvre du projet (Date de mise à jour): - Problèmes survenus et mesures à entreprendre (Date de mise à jour):						

Liste des projets par pays bénéficiaire

Pays bénéficiaire	Référence Etat	Intitulé	Ligne budgétaire	Prévu (EUR)	Contracté (EUR) Date de la décision	Payé (EUR) Date signature de la convention de financement	RAC Date limite de la convention de financement	RAL
-------------------	-------------------	----------	---------------------	-------------	---	--	--	-----

Comores				116,659,133.65	103,250,703.79	92,984,305.07	13,408,429.86	23,674,828.58
---------	--	--	--	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------

				116,659,133.65	103,250,703.79	92,984,305.07	13,408,429.86	23,674,828.58
--	--	--	--	----------------	----------------	---------------	---------------	---------------

ANNEXE III- CADRE D'INTERVENTION DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GENERAL	Contribuer au développement du capital humain du pays à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté.	1	A compter de 2010 le taux de chômage de la Population Economiquement Active diminue de 3% (indice: 25% de la PEA en 2002).	Rapports du PNUD et de la Banque Mondiale.	
		2	A compter de 2010, la participation des populations, notamment des femmes et des jeunes, aux mécanismes de prise de décisions en matière de développement augmente.	Bilan de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).	
			A compter de 2010, un nombre important de ménages en particulier des secteurs les plus défavorisés accède à des services sociaux de qualité.		
OBJECTIFS SPECIFIQUES	Améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs -afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-economiques du pays- à travers l'appui à la politique sectorielle du gouvernement, y compris le paiement régulier des salaires des agents de l'Education.	1	En 2010, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 80% (indice: 66,4% en 2002), dans le secondaire premier cycle de 50% (indice: moins de 30% en 2002) et de 35% dans le secondaire deuxième cycle.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN.	Consolidation du budget national et augmentation régulière du budget consacré aux dépenses du secteur. Paiement régulier des salaires des enseignants et du personnel du MEN. Etablissement des compétences respectives entre le MEN national et les MEN des îles. Le gouvernement paye régulièrement les salaires dans le secteur de l'Education à partir d'octobre 2006.
		2	En 2010, 3.000 jeunes déscolarisés ont été formés dans l'enseignement secondaire technique et professionnel.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	
		3	A compter de 2010, l'ensemble des opérateurs économiques privés appui le développement des filières de formation techniques et professionnelles et 30% des jeunes sont placés comme apprentis.	Rapports du Ministère du Travail. Rapports d'activités du PASEC. Registres des PMI/PME.	
RESULTATS ATTENDUS	RESULTAT 1 Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et les équipements de l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et fournitures sont opérationnelles.	1	A compter de 09/2007, les capacités d'accueil et la qualité des espaces éducatifs sont augmentés de 50% grâce à l'amélioration des infrastructures et des équipements. En 06/2009 ce même taux est de 90%.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	Le gouvernement maintient sa politique en faveur de l'éducation et les MEN des îles ont les moyens pour être opérationnels.
		2	En 2010, le ratio filles/garçons est de 1,0/1,0 pour le primaire et pour le secondaire (indice: 0,8/1,0 dans le primaire et 0,7/1,0 dans le secondaire en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation post-projet.	Les familles maintiennent et renforcent leur intérêt pour l'éducation de leurs enfants. La situation économique du pays ne se dégrade pas.
		3	En 2010, 100% des établissements d'enseignement a reçu du matériel pédagogique et équipements. (indice: 2.500 tables bancs et accessoires et kits pédagogiques pour 290 écoles distribués par la BM période 2000/03)	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR. Rapports d'activités du PARSEC. Rapport de la mission d'évaluation.	
			En 2010, la capacité d'accueil dans le supérieur est proche de 100% (indice: 50% en 2003).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et de l'Université.	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
RESULTATS ATTENDUS	RESULTAT 2 La qualité et le rendement interne du secteur éducatif sont améliorés, les filières d'enseignements sont adaptées aux besoins socio économiques du pays.	1	En 2010, le TA est de 3% pour le primaire (indice: 8% en 2002), de 4% pour le secondaire premier cycle (indice: 9% en 2002) et de 20% pour le secondaire deuxième cycle (indice: 35% en 2002). Le taux de transition du primaire au secondaire est de 70% (indice: 47% en 2002) et le taux de réussite au BAC est de 60% (indice: 30% en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.	Le MEN national et les MEN des îles améliorent leurs prestations et le suivi des établissements d'enseignement. Le personnel d'encadrement pédagogique et les enseignants sont réceptifs aux changements et améliorations proposés.
		2	En 2010, les résultats des MLA montrent que le seuil de compétences minimum est de 75% pour l'ensemble des disciplines et le seuil de compétences désiré est de 50% pour l'ensemble des disciplines (indice: inférieur à 30% et à 5% respectivement en 2002).	Enquêtes MLA de l'UNICEF. Rapports du MEN	
		3	En 2010, environ 3.500 enseignants du primaire ont reçu un recyclage en français. A compter de 09/2007, les 3 IFERE (1 par île) sont opérationnels et assurent la formation initiale et continue des enseignants. En 06/2009, 100% des chefs d'établissements du primaire et secondaire ont reçu une formation. En 06/2009 environ 120 conseillers pédagogiques et inspecteurs ont été formés (indice: 60 en 2002).	Rapports de la Direction de la Planification du MEN et des CIPR.	
				Planillas de microempresas inscritas en el Ministerio de Trabajo.	
	RESULTAT 3 Les capacités opérationnelles et de gestion du Ministère de l'Education national et des Ministères de l'Education (ME) des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs de l'Education sont opérationnels.	1	A compter de 2010, les Directions de la Planification du MEN national et des ME des îles produisent des rapports statistiques fiables à chaque fin d'année scolaire grâce à un système de collecte de données et d'informations performant. A compter de 09/2006, la carte scolaire est opérationnelle et mise à jour périodiquement.	Rapports de la Direction de la Planification du MEN. Carte scolaire.	Le budget de fonctionnement alloué aux MEN est suffisant. Le turn-over du personnel est réduit (au niveau national et des îles). Le personnel du MEN accepte les évolutions proposées et participe des modifications.
		2	En 2010 le Plan Directeur est révisé et son exécution est adapté aux ressources disponibles.	Plan Directeur de l'Education, Rapports des bailleurs de fonds. Rapport de la mission d'évaluation à mi-parcours.	
		3	A compter de 2010, un système permanent de concertation et de coordination entre le gouvernement, le MEN et la communauté des bailleurs de fonds est mis en place et est opérationnel.	Rapport du MEN. Registres des bailleurs de fonds.	
	RESULTAT 4 La majeure partie des arriérés de salaires accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006 dans le secteur Education, et non couverts par l'Etat ou d'autres sources de financement, sont payés.	1	80% des salaires dans le secteur éducation payés en 2006; et régulièrement en 2007 et après (indice: en moyenne seulement 50% des salaires 2006 payés jusqu'au 9/2006)	Ministère de Finance (Exécution du Budget 2006) et Ministère d'Education Nationale; Rapports du FMI	Aucune grève d'enseignants n'est recensée et l'année scolaire est menée à terme.

	LOGIQUE D'INTERVENTION	N°	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
ACTIVITES	RESULTAT 1		A.1.1 Sensibilisation pour la scolarisation	COUTS 166,000.00	
			A.1.2 Réhabilitation/construction de salles de classes	3,712,000.00	
			A.1.3 Dotation d'équipements et de matériel pédagogique	1,180,000.00	
			A.1.4 Création de bibliothèques dans les établissements	560,000.00	
	RESULTAT 2		A.2.1 Formation initiale et continue des enseignants	660,000.00	
			A.2.2 Recyclage en français des enseignants	245,000.00	
			A.2.3 Appui à la réforme des curriculums dans le primaire	650,000.00	
			A.2.4 Formation des chefs d'établissements et des personnels administratifs	405,000.00	
			A.2.5 Formation des inspecteurs et des conseillers pédagogiques	140,000.00	
			A.2.6 Appui au développement des CIPR	350,000.00	
			A.2.7 Appui au développement des filières professionnalisantes	240,000.00	
	RESULTAT 3		A.3.1 Appui institutionnel pour le renforcement et la réorganisation du MEN et des Ministères de l'Education des îles	792,000.00	
			A.3.2 Création/Développement des Centres d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO)	230,000.00	
			Mise en place et fonctionnement de la CGP	2,095,000.00	
	RESULTAT 4		A.4.1 Paiement des arriérés de salaires dans le secteur Education	4,050,000.00	
			SOUS TOTAL	15,475,000.00	
			audit	190,000.00	
			évaluation	110,000.00	
			Imprévus	690,000.00	
			TOTAL	16,465,000.00	

ANNEXE IV CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 1	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES			
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3
Les taux de scolarisation augmentent (en particulier pour les filles), les infrastructures et équipements pour l'ensemble des filières sont améliorés et les dotations de matériel pédagogique et de fournitures sont opérationnelles.	a.1.1 Sensibilisation pour la scolarisation	a.1.1.1 Campagne pour la scolarisation des enfants					
		a.1.1.2 Appui à la scolarisation des filles	Convention UNICEF				
	a.1.2 Réhabilitation/construction de salles de classes	a.1.2.1 Etude préalable et préparation de l'appel d'offres	Contrat de Services				
		a.1.2.2 Travaux de réhabilitation/construction pour le primaire	Appel d'Offres Travaux				
		a.1.2.3 Travaux de réhabilitation/construction pour le secondaire					
		a.1.2.4 Travaux de réhab/construction pour technique-professionnel					
		a.1.2.5 Travaux de réhabilitation/construction pour le Supérieur					
	a.1.3 Dotation d'équipements et de matériel pédagogique	a.1.3.1 Etude préalable et préparation de l'appel d'offres	Contrat de Services				
		a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour le primaire	Appel d'Offres Fournitures				
		a.1.3.3 Matériel didactique et équipements pour le secondaire					
		a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour technique-professionnel					
	a.1.3.2 Matériel didactique et équipements pour le Supérieur						
	a.1.4 Création de bibliothèques dans les établissements	a.1.4.1 Equipement et matériel pour le primaire	Appel d'Offres Fournitures				
		a.1.4.2 Equipement et matériel pour le secondaire					
		a.1.4.3 Equipement et matériel pour le technique-professionnel (ETP)					
		a.1.4.4 Equipement et matériel pour le Supérieur					

ANNEXE IV - CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 2	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES			
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3
La qualité et le rendement interne du secteur éducatif sont améliorés, les filières d'enseignement sont adaptées aux besoins socio économiques du pays.	a.2.1 Formation initiale et continue des enseignants	a.2.1.1 Sessions de formation des enseignants du primaire					
		a.2.1.2 Sessions de formation des enseignants du secondaire					
		a.2.1.3 Sessions de formation des enseignants du ETP					
		a.2.1.4 Sessions de formation des enseignants du supérieur					
	a.2.2 Recyclage en français des enseignants	a.2.2.1 Sessions de formation des enseignants du primaire					
		a.2.2.2 Sessions de formation des enseignants du secondaire					
		a.2.2.3 Sessions de formation des enseignants du ETP					
		a.2.2.4 Sessions de formation des enseignants du supérieur					
	a.2.3 Appui à la réforme des curriculums dans le primaire	a.2.3.1 Impressions des supports pédagogiques pour l'APC					
		a.2.3.2 Formation des compétences locales pour l'APC	Convention UNICEF				
		a.2.3.3 Sessions de formation des enseignants à l'APC					
	a.2.4 Formation des chefs d'établissement et du personnel administratif	a.2.4.1 Etude préalable	Contrat de Services partiellement				
		a.2.4.2 Formation des chefs d'établissements et des admin. du primaire	Convention UNICEF				
		a.2.4.3 Formation des chefs d'établissements et des admin. du secondaire					
		a.2.4.4 Formation des chefs d'établissements et des admin. de l'ETP					
		a.2.4.5 Formation des chefs d'établissements et des admin. du supérieur					
	a.2.5 Formation des inspecteurs et des conseillers	a.2.5.1 Sessions de formation à l'IFERE					
		a.2.5.2 Sessions de formation à l'extérieur					
	a.2.6 Appui au développement des CIPR	a.2.6.1 Approvisionnement et mise en place d'équipements et du matériel didactique	Convention UNICEF				
	a.2.7 Appui au développement des filières professionnalisantes	a.2.7.1 Etude d'identification des secteurs porteurs et rédaction des plans de formation	Contrat de services				
a.2.7.2 Création de formations pour les descolarisés							
a.2.7.3 Création de centres d'apprentissages							

ANNEXE IV CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES POUR LE SECTEUR DE CONCENTRATION 9EME FED

RESULTAT 3	ACTIVITES	SOUS-ACTIVITES	DETAILS	CHRONOGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES				
				DP démarrage	DP 1	DP 2	DP 3	
Les capacités opérationnelles du Ministère de l'Education Nationale et des Ministères de l'Education (ME) des îles se renforcent, les mécanismes de coordination entre les acteurs Education sont opérationnels.	a.3.1 Appui institutionnel pour la réorganisation des MEN	a.3.1.1 Diagnostics et études préalables, mise en place des plans opérationnels et de outils de planification-gestion-suivi.	Contrat de Services					
		a.3.1.2 Ateliers de formation et de concertation inter-îles.						
		a.3.1.3 Equipement du MEN national et des ME des îles						
		a.3.1.4 Fonctionnement du système de coordination						
	a.3.2 Création/Développement des Centres d'Information, de Documentation et d'Orientation (CIDO)	a.3.2.1 Formation du personnel d'encadrement et administratif						
		a.3.2.2 Réhabilitation/création et équipements des CIDO						
	Gestion du Programme	a.4.1 Mise en place et fonctionnement de la Cellule de Gestion du Projet (CGP)	a.4.1.1 Personnel local	Contrat de Services				
			a.4.1.2 Assistance technique internationale					
		a.4.1.3 Fonctionnement de la CGP						
		a.4.1.4 Equipements de bureaux						
		a.4.1.5 Vehicules et autres équipements						
		a.4.1.6 Activités d'information et de visibilité						
		a.4.1.7 Audits annuels						
		a.4.1.8 Missions d'évaluation mi-parcours et finale						

**ANNEXE V – CALENDRIER INDICATIF DES ENGAGEMENTS ET
DECAISSEMENTS (MIS A JOUR FEVRIER 2006)**

EDF FORECATS 2006-2007 : NEW GLOBAL Commitments (including individual commitments & Payments).

(amounts in €)

ESTIMATED ACTION DATE	PROJECT TITLE (GLOBAL COMMITMENT)	CATEGORY	AMOUNT	RISK L, M, H	FORECASTS 2006						FORECASTS 2007								
					1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2006		ESTIMATION of RISK FACTOR FOR PAYMENTS			1st SEMESTER		2nd SEMESTER		TOTAL 2007	
					INDIVID. COMMIT. A	PAYMENTS B	INDIVID. COMMIT. A'	PAYMENTS B'	TOTAL Indiv. COMMIT. A+A'	TOTAL PAYMENTS B+B'	Low L	Medium M L+M+H=B+B'	High H	INDIVID. COMMIT. C	PAYMENTS D	INDIVID. COMMIT. C'	PAYMENTS D'	TOTAL Indiv. COMMIT. C+C'	TOTAL PAYMENTS D+D'
TOTALS on NEW GLOBAL Commitments			5,950,000		0	0	1,600,000	1,600,000	1,600,000	1,600,000	0	0	1,600,000	550,000	140,000	320,000	300,000	870,000	440,000
06-2006	CONTENTIEUX COLAS Contract COLAS	PROJECT	1,650,000	H					0	0								0	0
					0	0	1,600,000	1,600,000	1,600,000	1,600,000	0	0	1,600,000	0	0	0	0	0	0
06-2006	FINANCING OF THE PRESIDENTIAL ELECTIONS ?????	PROJECT	1,600,000	H					0	0								0	0
									0	0								0	0
1st Sem 2007	ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	PROJECT	1,600,000	M					0	0								0	0
	DP 0				0	0	0	0	0	0	0	0	150,000	100,000	0	50,000	150,000	150,000	
	Assistance Technique				0	0	0	0	0	0	0	0	400,000	40,000	0	100,000	400,000	140,000	
	DP 1				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300,000	150,000	300,000	150,000	
	Audit				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20,000	0	20,000	0	
									0	0								0	0
1-2006	KARTHALA NOT ACCOUNTED AS ENV B ECHO - 9 ACP COM 3		500,000	L					0	0								0	0
									0	0								0	0
01-2006	KARTHALA NOT ACCOUNTED AS ENV B ECHO - 9 ACP COM 9		600,000	L					0	0								0	0
									0	0								0	0
	It is necessary to put these 2 projects in order to arrive at the correct amount of EDF resource that could be lost.								0	0								0	0

YEAR of GLOB. Commit	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL Commit	0 N° INDIV COMMIT	TITLE GLOBAL COMMITMENT	END date of Implementat*	EXTENS* REQUEST on GLOB. Y/N	SITUATION END 2005			DECOMMITMENTS FORECASTS			FORECASTS on PAYMENTS 2006						FORECAST PAYMENTS 2007			A L A R M	COMMENTS
						GLOBAL COMMIT.	INDIV. COMMIT	RAC	DECOMMIT. on GLOBAL	RISK (H/L/M)	DECOMMIT. on GLOBAL	ESTIMATION of RISK FACTOR			1 st SEMESTER C	2 nd SEMESTER D	TOTAL C+D					
												AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT.	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT.	RAP				DECOMMITTED on INDIV	RISK (H/L/M)	DECOMMITTED on GLOBAL		
TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS						43,605,872	14,980,584	28,625,266	485,641		0											
TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS						6,060,275	4,003,126	4,077,149	1,470,288		71,096	1,685,423	297,832	1,983,255	1,326,716	650,698	105,341	265,210	0	265,210		
1993	7ACP COM11	0	ECO PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES		N	817,862	817,862	0	0	L											OK	
1993	7ACP COM11	1	ECO LIGNE DE CREDIT AUX PETITES ENTREPRISES		8	600,000	-242,346	842,346	512,465	L	71,096	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	We expect recovery orders
	7ACP COM11 Total Individual Commitment					600,000	-242,346	842,346													OK	
1994	7ACP COM21	0	DRU DEVELOPPEMENT CULTURES VIVRIERES ET APPUI SEMENCIER. ECO PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	20040230	N	5,400,000	4,995,933	404,067	404,067	L	0										OK	Closure of Project transmitted to HQs on 14/12/2005. See fax no.2538.
2000	8ACP COM9	0	ECO AGRICONSULTING EUROPE KMF 325.736.932	20080531	N	4,500,000	4,457,463	42,537	21,949	H											OK	
2000	8ACP COM9	2	ECO DP 3 (01.01.04-15.02.05 : 555.196.000 KMF)	20051031	7	716,725	499,834	216,891	0	L		150,000	66,891	216,891	150,000	66,891	0	0	0	0	OK	
2000	8ACP COM9	7	ECO DP 3 (01.01.04-15.02.05 : 555.196.000 KMF)	20050215	5	928,553	878,521	50,032	511,032	L		0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	Ordre de recouvrement en instance à la Délégation - a peu près 1,000 euros.
2000	8ACP COM9	10	ECO DP 4 (16.02.05-31.12.05 : 693.102.000 KMF)	20060531	1	1,487,094	858,334	628,759	28,759	L		600,000	0	600,000	216,293	383,707	0	0	0	0	OK	
2000	8ACP COM9	11	ECO KPMG - AUDIT COMPTABLE DU DP 4	20060531	1	15,200	0	15,200	0	L		15,200	0	15,200	15,200	0	0	0	0	0	OK	
	8ACP COM9 Total Individual Commitment					3,147,571	2,236,689	910,883													OK	
2001	8ACP COM10	0	Franchise art 195 a - vanille ECO CELLULE D'APPLI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	20011231	N	53,561	52,915	645													OK	
2003	8ACP COM16	0	ECO DP1 (01.07.04-15.07.05: 127.644.000 KMF)	20080330	Y	1,684,449	1,490,065	194,384	0												OK	Possibilité d'extension du projet
2003	8ACP COM18	5	ECO LIMPICO (EX-GEOMAR INTL. CONTRAT A.T. : 216.170.739 KMF)	20050715		260,000	210,543	49,457	49,457	L		0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	Possibilité de prolongation- voir NEW-INDIV-COMMIT
2003	8ACP COM18	8	ECO AUDIT CONTRACT - KPMG ECO B & S EUROPE	20080721		439,400	229,768	209,632	0	L		75,000	134,632	209,632	100,000	50,000	59,632	0	0	0	OK	
2003	8ACP COM18	9	ECO AUDIT CONTRACT - KPMG	20051231		36,500	0	36,500	20,500	L		16,000	0	16,000	16,000	0	0	0	0	0	OK	
2003	8ACP COM18	10	EVALUATION A MI-PARCOURS ECO DP2 (16.07.05-31.07.06: 201.980.000 KMF)	20050729		19,944	11,966	7,978	0	L		7,978	0	7,978	7,978	0	0	0	0	0	OK	
2003	8ACP COM18	11	ECO UNICEF CONVENTION DE CONTRIBUTION	20060731		410,515	164,206	246,309	0	L		150,000	96,309	246,309	150,000	50,000	46,309	0	0	0	OK	Possibilité de prolongation- voir NEW-INDIV-COMMIT
	8ACP COM18 Total Individual Commitment					1,166,359	616,483	549,876													OK	
2004	9ACP COM3	0	ECO APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR LES DISPOSITIO ECO PNUD (CONVENTION DE CONTRIBUTION OCTOBRE 2004)	20070930		1,800,000	1,740,375	59,625	59,625	L	0										OK	
2004	9ACP COM3	1	ECO PNUD (CONVENTION DE CONTRIBUTION OCTOBRE 2004)	20050930		1,740,375	1,392,300	348,075	348,075	L	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	OK	Montant dépensé ne sera pas plus que le montant avancé
	9ACP COM3 Total Individual Commitment					1,740,375	1,392,300	348,075													OK	
2005	9ACP COM4	0	ECO PROGRAMME D'APPLI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASE)	20120630		16,000,000	1,425,970	14,574,030													OK	
2005	9ACP COM4	1	ECO UNICEF CONVENTION DE CONTRIBUTION	20091130		1,200,000	0	1,200,000	0	L	0	445,275	0	445,275	445,275	0	0	265,210	0	265,210	OK	
2005	9ACP COM4	2	ECO DP0 (15/12/05-30/4/06 : 111.189.800 KMF)	20060430		225,970	0	225,970	0	L		225,970	0	225,970	225,970	0	0	0	0	0	OK	
	9ACP COM4 Total Individual Commitment					1,425,970	0	1,425,970													OK	
2005	9ACP COM6	0	INF REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES	20101231		3,100,000	0	3,100,000													OK	voir NEW-INDIV-COMMIT
2005	9ACP COM7	0	INF CONTENTIEUX COLAS	20071231		0	0	0													OK	voir NEW-global-COMMIT
2005	9ACP COM8	0	ECO PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE	20131231		10,250,000	0	10,250,000													OK	voir NEW-INDIV-COMMIT

(amounts in €)

PAYMENTS	FORECASTS 2006			ESTIMATION OF RISK FACTOR			Low + 50% M TARGET 2006	FORECASTS 2007		
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2007
PAYMENTS on ONGOING INDIVIDUAL commitments	1,685,423	297,832	1,983,255	1,326,716	550,598	105,941	1,602,015	265,210	0	265,210
PAYMENTS on NEW INDIVIDUAL commitments	634,588	1,605,000	2,239,588	729,588	1,007,000	503,000	1,233,088	2,822,690	2,695,400	5,518,090
PAYMENTS on NEW GLOBAL commitments	0	1,600,000	1,600,000	0	0	1,600,000	0	140,000	300,000	440,000
TOTAL PAYMENTS	2,320,011	3,502,832	5,822,843	2,056,304	1,557,598	2,208,941	2,835,103	3,227,900	2,995,400	6,223,300
%	40%	60%		35%	27%	39%		52%	48%	

INDIVIDUAL COMMITMENTS	FORECASTS 2006			ESTIMATION OF RISK FACTOR			Low + 50% M TARGET 2006	FORECASTS 2007				
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2007		
NEW INDIV. commit. on ONGOING GLOBAL commitments	2,020,890	6,900,290	8,921,180	comparable to risk profile of payments (%)						1,978,000	216,000	2,194,000
NEW INDIV. commit. on NEW GLOBAL commitments	0	1,600,000	1,600,000					550,000	320,000	870,000		
TOTAL INDIVIDUAL COMMITMENTS	2,020,890	8,500,290	10,521,180	3,715,495	2,814,393	3,991,292	6,122,692	2,528,000	536,000	3,064,000		
%	19%	81%		35%	27%	38%		83%	17%			

GLOBAL COMMITMENTS	FORECASTS 2006			ESTIMATION OF RISK FACTOR			Low + 50% M TARGET 2006	FORECASTS 2007		
	1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2006	Low L	Medium M	High H		1st SEMESTER	2nd SEMESTER	TOTAL 2007
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS	4,350,000	0	4,350,000	0	0	3,250,000	0	1,600,000	0	1,600,000
%	100%	0%		0%	0%	75%		100%	0%	

REDUCTION OF OLD RAL (projects decided before 2001)	FORECASTS 2006				ESTIMATION OF RISK FACTOR	Low + 50% M TARGET 2006
	TOTAL 2006	Low L	Medium M	High H		
DECOMMITMENTS on ONGOING GLOBAL Commitments	426,016	404,067	0	21,949	404,067	
DECOMMITMENTS on ONGOING INDIV. Commitments	1,052,256	1,052,256	0	0	1,052,256	
PAYMENTS	832,091	381,493	450,598	0	606,792	
TOTAL REDUCTIONS	2,310,363	1,837,816	450,598	21,949	2,063,115	
%		80%	20%	1%		

RAL	SITUATION on 31/12/2006		SITUATION on 31/12/2005	
	ALL PROJECTS	PROJECTS decided before YEAR 2001	ALL PROJECTS	PROJECTS decided before YEAR 2001
Σ Ongoing GLOBAL COMMITMENTS	43,605,872	10,717,862	43,120,231	10,201,846
RAC	28,625,288	446,604	26,161,598	42,537
RAP	4,077,149	5,830,377	8,692,939	4,171,329
RAL	32,702,437	6,276,981	36,854,535	4,213,866
% RAL / Σ GLOBAL COMMIT	75%	59%	85%	41%
Nbr of years to absorb RAL		12		13

Number of EXTENSION REQUESTS on GLOBAL Commitments - 2006

N CAT	CATEGORIES "OLD RAP"	AMOUNT	%	Nbr of Contracts	%
0	File not found / missing	0	0%	0	0%
1	Ongoing valid legal commitment	643,959	11%	2	40%
2	Final report awaited, incomplete or being examined	0	0%	0	0%
3	Financial report awaited, incomplete or being examined (e.g. advance payment not yet justified)	0	0%	0	0%
4	Audit to be carried out at commission's request	0	0%	0	0%
5	Audit completed, results being examined	50,032	1%	1	20%
6	Legal dispute ongoing	0	0%	0	0%
7	(Final payment and/or de-commitment (shortly to be) initiated in OLAS or to be requested	216,891	4%	1	20%
8	Other	842,346	14%	1	20%
	Not indicated	4,077,149	70%	0	0%

GLOBAL COMMITMENTS ON AVAILABLE EDF ALLOCATIONS UNTIL END 2007

SUMMARY of	AMOUNT
CUMULATED TOTAL GLOBAL COMMITMENTS on 31/12/2005	32,273,350
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS FORSEEN in 2006	4,350,000
TOTAL NEW GLOBAL COMMITMENTS FORSEEN in 2007	1,600,000
TOTAL GLOBAL COMMITMENTS	38,223,350

SUMMARY of	AMOUNT
COUNTRY ENVELOPE A & B AT 31-12-2005	37,821,520
DECOMMITMENTS OVER THE PERIOD OF 2006-2007	2,027,025
TOTAL EDF AVAILABLE COUNTRY RESOURCES	39,848,545
USE OF AVAILABLE RESSOURCES in %	96%
EDF COUNTRY RESSOURCES THAT COULD BE LOST	1,625,195

**ANNEXE VI – SITUATION FINANCIERE DU 7EME AU 9EME FED
(SUBVENTIONS)**

COUNTRY: COMOROS EDF 6**SITUATION : 31/12/2005**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
100% clôturés (100% closed)		20,607,179	20,607,179	100%	20,607,179	100%
	pm			-		-
				-		-

COUNTRY: COMOROS EDF 6**SITUATION : 31/12/2005**

			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[A]	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups	[A]			20,901,689
	Indicative Programme				20,500,000
	Transfers EDF 5				401,689
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	98.59%		20,607,179
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	98.59%	100.00%	20,607,179
[D]	PAYMENTS	[D]	98.59%	100.00%	20,607,179
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	1.41%		294,510

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2005**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
---------------	---------------	--------------	--------------	----------------	---------------	----------------

21,159,640.26**20,755,573.57****98.09%****20,314,204.84****96.00%**

7ACP COM 3	Etudes maïs et plantes vivrières	47,316.84	47,316.84	100%	47,316.84	100%
7ACP COM 6	Programme pluriannuel de microréalisations	2,512,322.54	2,512,322.54	100%	2,512,322.54	100%
7ACP COM 7	Remise en état route nationale Mutsamudusima - pomoni	339,567.30	339,567.30	100%	339,567.30	100%
7ACP COM 8	Accès maritime Mohéli	3,201,639.52	3,201,639.52	100%	3,201,639.52	100%
7ACP COM 10	Expertise projet dev des cultures vivrières	50,746.07	50,746.07	100%	50,746.07	100%
7ACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	817,862.08	817,862.08	100%	376,493.35	46%
7ACP COM 12	Perfectionnement professionnel fonction publique	84,310.25	84,310.25	100%	84,310.25	100%
7ACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	-	-	-	-	-
7ACP COM 17	Développement rural intégré ile Anjouan	-	-	-	-	-
7ACP COM 20	Appui aux filières de rentes	1,573,206.76	1,573,206.76	100%	1,573,206.76	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2005**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		21,159,640.26	20,755,573.57	98.09%	20,314,204.84	96.00%
7ACP COM 21	Developpement des cultures vivrières et appui semencier	5,400,000.00	4,995,933.31	93%	4,995,933.31	93%
7ACP COM 22	Développement pêche artisanale (aug. Plafond 6 COM 16)	-	-	-	-	-
7ACP COM 25	Appui mise en place Centre National Artisan	278,607.38	278,607.38	100%	278,607.38	100%
7ACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51,466.97	51,466.97	100%	51,466.97	100%
7ACP COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5,119,824.53	5,119,824.53	100%	5,119,824.53	100%
7ACP COM 28	Rehabilitation route musipo	-	-	-	-	-
7ACP COM 29	AT Evaluation des offres projet route Musipo	5,676.00	5,676.00	100%	5,676.00	100%
7ACP COM 30	AT Organisation des élections présidentielles	64,294.29	64,294.29	100%	64,294.29	100%
7ACP COM 32	Pre-étude Evacuation et traitement des déchets	6,928.49	6,928.49	100%	6,928.49	100%
7ACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36,202.99	36,202.99	100%	36,202.99	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7**SITUATION : 31/12/2005**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		21,159,640.26	20,755,573.57	98.09%	20,314,204.84	96.00%
7ACP COM 35	Référendum sur la modification de la constitution-élections légis.	90,883.07	90,883.07	100%	90,883.07	100%
7ACP COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1,188,998.71	1,188,998.71	100%	1,188,998.71	100%
7ACP COM 38	Etude projet aménagement port de Moroni	88,110.11	88,110.11	100%	88,110.11	100%
7ACP COM 39	Appui réconciliation nationale et dialogue	46,103.61	46,103.61	100%	46,103.61	100%
7ACP COM 40	AT auprès de l'Ordonnateur National	47,336.16	47,336.16	100%	47,336.16	100%
7ACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	18,048.49	18,048.49	100%	18,048.49	100%
7ACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	21,382.00	21,382.00	100%	21,382.00	100%
7ACP COM 44	Evaluation projet accès maritime Mohéli	41,505.32	41,505.32	100%	41,505.32	100%
7ACP COM 45	Appui télévision nationale (+ 8 COM 14)	27,300.78	27,300.78	100%	27,300.78	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 7						
SITUATION : 31/12/2005						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		21,159,640.26	20,755,573.57	98.09%	20,314,204.84	96.00%

COUNTRY: COMOROS EDF 7					
SITUATION : 31/12/2005					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
	TOTAL 7th EDF ENVELOPE	[A]			21,159,640
[A]	Indicative Programme				23,500,000
	Transfers to 9th EDF upon closure of 7th EDF projects				(2,340,360)
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	100.00%		21,159,640
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	98.09%	98.09%	20,755,574
[D]	PAYMENTS	[D]	96.00%	96.00%	20,314,205
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	0.00%		-

COUNTRY: COMOROS EDF 8**SITUATION : 31/12/2005**

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
---------------	---------------	--------------	--------------	----------------	---------------	----------------

10,986,334.59	10,749,413.50	97.84%	8,963,446.16	81.59%
---------------	---------------	--------	--------------	--------

8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1,840,553.69	1,840,553.69	100%	1,840,553.69	100%
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1,818,419.72	1,818,419.72	100%	1,818,419.72	100%
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4,500,000.00	4,457,462.87	99%	3,237,062.48	72%
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	67,442.90	67,442.90	100%	67,442.90	100%
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	820,485.27	820,485.27	100%	820,485.27	100%
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25,161.70	25,161.70	100%	25,161.70	100%
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (+ 7 COM 45)	52,207.78	52,207.78	100%	52,207.78	100%
8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	-	-	-	-	-
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	26,578.21	26,578.21	100%	26,578.21	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 8
SITUATION : 31/12/2005

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		10,986,334.59	10,749,413.50	97.84%	8,963,446.16	81.59%
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	72,090.68	72,090.68	100%	72,090.68	100%
8ACP COM 18	Cellule d'appui à l'ON (CA/ON)	1,684,449.00	1,490,065.04	88%	924,498.09	55%
8ACP COM 19	Recensement général de la population et de l'habitat	78,945.64	78,945.64	100%	78,945.64	100%

COUNTRY: COMOROS EDF 8
SITUATION : 31/12/2005

Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
---------------	---------------	--------------	--------------	----------------	---------------	----------------

10,986,334.59	10,749,413.50	97.84%	8,963,446.16	81.59%
---------------	---------------	--------	--------------	--------

COUNTRY: COMOROS EDF 8
SITUATION : 31/12/2005

			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
	TOTAL 8th EDF ENVELOPE	[A]			11,246,335
[A]	Indicative Programme				19,250,000
	Transfers to 9th EDF upon closure of 8th EDF projects				(8,003,665)
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	97.69%		10,986,335
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	95.58%	97.84%	10,749,414
[D]	PAYMENTS	[D]	79.70%	81.59%	8,963,446
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	0.00%		

COUNTRY: COMOROS EDF 9						
SITUATION : 31/12/2005						
Accounting N°	Project title	GFC [1]	IFC [2]	% [2] / [1]	Paid [3]	% [3] / [1]
		32,250,000.00	3,666,345.00	11.37%	1,792,300.00	5.56%
9 ACP COM 2	Etude Programme de Coopération Décentralisée (Env A)	23,350	23,350	100%	23,350	100%
9 ACP COM 3	Appui à la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires aux Comores (Env A)	1,800,000	1,740,375	97%	1,392,300	77%
9 ACP COM 4	Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (Env A)	16,000,000	1,425,970	9%	-	0%
9 ACP COM 5	ECHO/Emergency Response to Populations (Env B)	500,000	500,000	100%	400,000	80%
9 ACP COM 6	Réhabilitation d'Infrastructures (Env B)	3,100,000	-		-	
9 ACP COM 8	Programme de Coopération Décentralisée (Env A)	10,250,000	-	0%	-	0%
9 ACP COM 9	ECHO/Emergency Response to Populations (Env B)	600,000	-	0%	-	0%
				-		-

COUNTRY: COMOROS EDF 9			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
SITUATION : 31/12/2005					
	TOTAL N I P ENVELOPE including transfers and and Top Ups)	[A]			37,821,520
[A]	Indicative Programme A envelope & B envelope				26,900,000
	Transfers and top-ups				10,921,520
[B]	GFC : Global Financial Commitments	[B]	85.27%		32,250,000
[C]	IFC : Individual Financial Commitments	[C]	9.69%	11.37%	3,666,345
[D]	PAYMENTS	[D]	4.74%	5.56%	1,792,300
[E]	Uncommitted balance	[A] - [B]	14.73%		5,571,520

ANNEXE VII: FICHES DE PROJETS



Fiche Synthétique de Projet

Nom	CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED			
Référence	FED/KM/12393			
Secteur CAD	15110 - Politique/planification économique et du développement			
Etat	En cours			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	2,152,765.00 EUR			
Date mise à jour	05/04/2007			
Date décision				
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	12393			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAYA Corinne DEL / MRU tel: *80076 e-mail: Corinne.PAYA@ec.europa.eu			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAI
-				

1. Description

A l'origine, le projet CA-ON est un projet d'un montant de 1 684 449 € prélevés sur les ressources du 8ème FED. La date limite d'exécution est fixée au 30 septembre 2006. La convention de financement a fait l'objet d'un avenant: la durée du projet a ainsi été prolongé de 12 mois jusqu'au 30 septembre 2007 et le plafond augmenté de 468.315,07 euros, prélevés sur les ressources du FED.

Le but de ce projet est de :

Objectifs globaux :

Amélioration des capacités institutionnelles de l'Administration comorienne, dans la gestion, la planification et la mise en œuvre des programmes de développement.

Amélioration du cadre de coopération entre l'Union des Comores et ses partenaires au développement.

Objectif spécifique :

Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des cadres comoriens, notamment ceux travaillant dans les services de l'Ordonnateur National, à préparer et administrer des projets de développement financés par l'aide de l'Union Européenne.

2. Origine, contexte et analyses clés

Des difficultés ont été constatées au niveau de l'instruction et la gestion des projets financés sur les ressources du FED, se traduisant par de faibles taux d'exécution technique et financière, et une déficience en termes de programmation et de suivi des actions financières.

Pour cette raison, une Unité Technique de Gestion qui a opéré de 1999 jusqu'à mars 2003 a été mise en place (7 COM 37) pour renforcer les services de l'administration comorienne dans ses capacités de préparation et d'administration des programmes de développement financés par l'UE. Par la suite les activités ont été poursuivies par la CAON, dotée d'une structure très allégée, chargée de faire le lien entre l'UTG et un 2ème projet d'appui à l'ON du FED, dont le démarrage était prévu au 1er janvier 2003. De janvier à juin 2003, la CAON a fonctionné sur les fonds Stabex.

Le projet 8 COM 18/9 COM 13 Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National poursuit ainsi l'action commencée dans le cadre de son prédécesseur le projet 7 COM 37.

3. Synthèse de la mise en oeuvre du projet

La mise en oeuvre du projet se fait principalement par le biais de devis programmes comme suit:

- un premier devis Programme DP 0 (de juillet 2003 à décembre 2003, avec deux extensions de trois mois chacune jusqu'à juin 2004),
 - un deuxième devis programme DP 1 (du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, prolongé par un avenant no 1 jusqu'au 15 juillet 2005)
 - un troisième devis programme DP 2 (16 juillet 2005 au 31 juillet 2006, prolongé par un avenant jusqu'au 30.09.06)
 - suite à une demande d'avenant à la Convention de Financement avec une extension de la durée (pour 12 mois) et une augmentation du budget a été approuvée par la Commission,
- un quatrième devis programme DP 3 est actuellement mis en oeuvre; il court du 1er octobre 2006 au 30 septembre 2007.

L'ATI a pris ses fonctions en août 2004 après des retards dans la procédure d'Appel d'Offres. Le contrat a été prolongé de 2,3 mois, jusqu'au 30 septembre 2006 puis de 12 mois jusqu'au 30 septembre 2007. L'expert initial M. Bernard a pris congé en février 2006 et a été remplacé par M. Ardalan. Un troisième expert, D. Bard a remplacé M. Ardalan; il a pris ses fonctions au début de février avec pour tâche principale d'élaborer un Manuel de Procédures pour la cellule.

Une évaluation à mi-parcours de la CA-ON a eu lieu en septembre 2005. Selon cette évaluation le taux d'exécution du DP 0 est de 88,3 %, révélateur d'une exécution financière satisfaisante. Le taux d'exécution du DP 1 (01 juillet 2004-15 juillet 2005) s'est élevé à 78,78%.

Cette évaluation a par ailleurs montré les résultats positifs atteints en 2005 notamment:

- Le Résultat 2 a aussi pu être réalisé avec la collaboration de l'équipe de la cellule, de l'ATI et de la Délégation.
- Résultat 3: en 2005, plusieurs formations ont été dispensées par le bureau d'Assistance Technique aux membres du personnel de la cellule ainsi qu'aux cadres nationaux. Toutefois, les capacités des cadres nationaux et du personnel de la cellule ne permettent pas encore un fonctionnement autonome de la cellule; une assistance technique est ainsi encore nécessaire pour conseiller et appuyer l'équipe.
- Résultat 4: les programmes PPMR et STABEX ont connu des développements positifs grâce à la participation de la Délégation et de l'Assistance Technique. Par ailleurs, grâce à la collaboration des services de l'ON et de la Délégation, le contentieux COLAS a pu être résolu et une solution a pu être trouvée dans le cadre du projet 7 COM 11.
- Résultat 5: trois propositions de financement ont été approuvées par le Siège: a) PASEC, b) Réhabilitation des Infrastructures et c) Coopération Décentralisée.

Cette évaluation appelle cependant à une restructuration de la cellule d'appui, en raison de la faiblesse des compétences des membres du personnel et d'une gestion de la cellule qui n'est pas suffisamment rigoureuse. La restructuration de la cellule a eu lieu: après un accord sur le nouvel organigramme entre l'ON et la Délégation, les nouveaux recrutements sont terminés et l'équipe est à présent au complet; les postes qui assumeront le rôle de Regisseur et Comptable sont déjà attribués après une évaluation dans laquelle la Délégation était présente.

5. Avancement dans la réalisation des objectifs

L'évaluation à mi-parcours de la CA-ON qui a eu lieu en septembre 2005 a conclu à la pertinence du projet. En termes d'efficacité, le rapport d'évaluation conclut à une mise en œuvre efficace, résultat d'une collaboration entre la Cellule, l'ATI et la Délégation, qui peut cependant être améliorée avec une gestion plus rigoureuse de la Cellule (notamment à l'aide d'un Manuel des procédures).

En termes institutionnels, l'évaluation à mi-parcours du projet CA-ON ne conclut pas une insertion de la CA-ON dans l'organigramme du Ministère en raison de son originalité (caractère public car le directeur dépend hiérarchiquement de l'ON/ caractère privé car les principes de gestion appliqués sont ceux d'une entreprise). Dans ce contexte, la stratégie d'intervention du présent projet reste la même que pour la CA-ON et prévoit la mise en place d'une cellule qui est sous la tutelle de l'ON mais dotée d'une certaine autonomie de gestion.

6. Exécution financière

Le projet compte 6 engagements individuels clôturés:

- Devis Programme 0 (de juillet 2003 à décembre 2003, avec deux extensions de trois mois chacune jusqu'à juin 2004) : 259 697,04 euros
- Contrat AMS 451 avec Basnet: 24 950 euros
- Evaluation et audit de DECVAS: 39 059 euros
- Audit avec KPMG pour un montant de 15 411,92 euros.
- Evaluation à mi-parcours (B et S Europe) pour un montant de 19 161 euros
- Devis Programme no 1 qui court du 1er juillet 2004 au 15 juillet 2005 (initialement 30 juin 2005) : 210 543,36 €

Il compte 5 engagements individuels ouverts:

- Assistance Technique Internationale Géomar mobilisée en août 2004: 439 400 euros dont 393 820,94€ ont déjà été payés sous le 8eme FED et 218 400€ sous le 9eme FED
- DP 2 (16.07.05 au 30.09.06): 410 515€ dont 285 147,63€ ont été payés
- DP 3 (01.10.2006 au 30.09.2007): 249 290€ sur le 8eme FED dont 161 812,96€ payés et 155 242 euros sur le 9eme FED
- audit KPMG pour un montant de 15 257€
- audit des demandes de paiement par Moore Stephens: 4 233€

Dans le cadre du 8eme FED, sur un total de 1 684 449 euros, 1 683 284,32euros sont engagés et 1 409 603,94 euros sont payés.
Dans le cadre du 9eme FED, sur les 468 316 €, 377 875€ sont engagés desquels seulement 90 441 € ont été payés.

7. Problèmes survenus et mesures à entreprendre

L'évaluation à mi-parcours du projet (octobre 2005) a montré l'existence de faiblesses au niveau des compétences du personnel de la Cellule et d'une trop grande implication de l'ATI. Dans ce contexte, une restructuration de la cellule a eu lieu: un nouvel organigramme a été élaboré et les postes clé republiés. L'évaluation a aussi noter le manque de gestion rigoureuse de la cellule; il est prévu dans le cadre du DP 3 de renforcer la gestion de la cellule (Manuel de Procédures).

Par ailleurs, l'ON a demandé que le remplaçant de l'expert initial soit également remplacé. La cellule est resté plusieurs mois sans assistant technique. Toutefois, le nouvel assistant technique a pris ses fonctions en février dernier.



N° : 2004 / 063-505

Type SV - Subvention

Nature G - Subvention

Etat EC - En cours

Informations

Domaine	ONG-PVD - Cofinancement ONG (PVD)	Référence ancien système		Zone géographique	KM - Comores
Coût total	743,683.00	Contribution UE	EUR 557,762.00	Durée de la prestation	40 M - Mois
Date enregistrement	24/04/2003	No Tâche		Responsable	NOSIB Lalita
% Récupération avance		Référence de l'appel	114795 /		
Contractant	2941 - CENTRE INTERNATIONAL DE DEV	Date requête	10/03/2003		
Titre	PROMOTION D'UN RESEAU DE MUTUELLES DE SANTE - UNION DES COMORES				
Description					
Commentaire	The report for 2005/2006 was received in december 2006, along with the request for the payment of the third pre-financing tranche and a request for a rider of two months.				

Autorité contractante

Autorité contractante	CCE - CCE pour le compte du	Administration contractante		Langue	FR - Français
Responsable administratif	bénéficiaire		Responsable des paiements		

Références bancaires - Cabinet d'audit

Entité légale (FEL)	6000056380	Réf. Compte Banque	0002172080	Références Cabinet audit	SAREGE FIDETE 10, rue de la Paix 02 200 SOISSONS FRANCE
---------------------	------------	--------------------	------------	--------------------------	--

Signataires

Documents	Contrat (Opérationnel)	Contrat (Financier)
-----------	------------------------	---------------------

Suivi

Date signature CE	08/07/2004	Date signature contractant	19/07/2004		
Date début mise en oeuvre	20/07/2004	Signature contractant	Yes	Paiement avance	No
Date échéance	20/11/2007	Date clôture			
Rapport de fonctionnement?	No	Rapport d'évaluation ?	No		
Rapport en attente	RI - Rapport intermédiaire	Echéance rapport	20/07/2006		

Ventilation financière

N°	Ligne budgétaire	Engagement	Engagé	Payé	Solde
01	BGUE-B2007-21.030100-C8-AIDCO	SCR.501740.1.B2007	557,762.00	328,292.50	229,469.50

Ventilation analytique

N°	Titre	Montant	EUR	Montant accepté	EUR	Solde	EUR
01	Cout total	743,683.00	743,683.00				
0101	Couits directs	695,031.00	695,031.00				
010101	Ressources humaines	356,688.00	356,688.00				
010102	Voyages	61,200.00	61,200.00				
010103	Equipements, matériel et fournitures	13,500.00	13,500.00				
010104	Bureau local/Cout du projet	89,424.00	89,424.00				
010105	Investissements	71,499.00	71,499.00				
010106	Autres couts / Services	30,200.00	30,200.00				
010107	Autres	72,520.00	72,520.00				
0102	Imprévis	0.00	0.00				
0103	Coûts Administratifs	48,652.00	48,652.00				
02	Contribution UE	557,762.00	557,762.00	0.00	0.00	557,762.00	557,762.00
03	Autres contributions	185,921.00	185,921.00				
0301	Privées Européennes	111,552.00	111,552.00				
030101	ONG	111,552.00	111,552.00				
030102	Autres	0.00	0.00				

N° : 2004 / 063-505

Type SV - Subvention

Nature G - Subvention

Etat EC - En cours

Ventilation analytique

N°	Titre	Montant	EUR	Montant accepté	EUR	Solde	EUR
0302	Autres Contributions	74,369.00	74,369.00				
030201	Autres Institutions UE ou états membres de l'UE	0.00	0.00				
030202	Privées de sources non UE	0.00	0.00				
030203	Autres Sources publiques	74,369.00	74,369.00				
030204	Revenus directs du projet	0.00	0.00				
99	Non Imputable	0.00	0.00	328,292.50	328,292.50	-328,292.50	-328,292.50
9901	Non consommé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9902	Avances	0.00	0.00	328,292.50	328,292.50	-328,292.50	-328,292.50
9903	Intérêts avant 2005	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9904	Recouvrements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9905	Rétentions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9910	To Pay Interests	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9911	To Receive Interests	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9999	Recouvrement sur Avance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Avenant contrat

N°	Type	Titre	Contribution UE	Coût total	Date début validité	Date de fin	Durée de la prestatio n	Etat
000	IN	PROMOTION D'UN RESEAU DE MUTUELLES DE SANTE - UNION DES COMORES	557,762.00	743,683.00	20/07/2004	20/07/2007	36	Définitif
001	AV	Avenant no. 1				20/11/2007	4	Temporaire

Imputations

Décision	No ordre	Titre	Montant	Contrat : No ordre
004562	02	Contribution UE	557,762.00	02
004562	02	Contribution UE		02

Visas

Avenants	Etape	Etat	Date	Signature	Commentaire
00	10 x	AC	24/04/2003	HIGHAM Jeannette	
00	15 x	AC	25/05/2004	CUMPS DE KNIBBER Josiane	
00	20 x	AC	25/05/2004	CUMPS DE KNIBBER Josiane	
00	25 x	AC	25/05/2004	BOURATSI Aristotelis	
00	30 x	AC	30/06/2004	MIRANDA Jose	
00	40 xt	AC	01/07/2004	BARATA Horacio	
00	50 x	AC	02/07/2004	Interface	ALLOAPI
00	60 x	AC	06/07/2004	Interface	BOURAAAR
00	70 x	AC	06/07/2004	Interface	WF-BATCH
00	80 xd	AC	10/08/2004	MIRANDA Jose	
01	10 x	AC	12/01/2007	NOSIB Lalita	CIDR requested a rider of two months but in view of the considerable delay in the implementation we are proposing a rider of 4 months- agreed by mail by CIDR
01	15 x	AC	12/01/2007	NOSIB Lalita	
01	25 x	AC	15/01/2007	RHEIN Hans	
01	30 x	AC	09/02/2007	LEUNG Michael	
01	40 xt	AC	19/02/2007	VON KIRCHMANN Jobst	

N° : 2004 / 063-505

Type SV - Subvention

Nature G - Subvention

Etat EC - En cours

Factures

N°	Titre	Référence fournisseur	Date fournisseur	Date d'arrivée	Montant	Accepté	Etat
2006/021859	PAY MENT NO.3	Number.3	30/11/2006	15/12/2006	173,693.50	0.00	Encodage
2006/021555	PAY MENT NO.3	No.3	30/11/2006	26/12/2006	173,693.50	173,693.50	Supprimé
2006/021530	Claim no.3	No.3	30/11/2006	26/12/2006	242,540.00	242,540.00	Supprimé
2006/021464	NO.3	NO.3	30/11/2006	26/12/2006	242,540.00	154,599.00	Supprimé
2006/021250	3 PREFINANCEMENT	NO.3	30/11/2006	26/12/2006	173,693.50	173,693.50	Supprimé
2005/029405	2EME DEMANDE DE PRE-FINANCEMENT	2	22/12/2005	26/12/2005	173,693.50	173,693.50	Définitif
2004/018279	ONG-PVD/2003/063-505 - demande de paiement 1ère tranche	LW/N° 20	19/07/2004	23/07/2004	154,599.00	154,599.00	Définitif

Ventilation statistique

Entité	Typologie Engagement	Titre	Valeur	Type
Code secteur CAD	12220	Soins et services de santé de base		
	16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base		
Zone géographique	KM	Comores	0.00	
Partenaire (Entité légale)	35391	Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Sociales de l'Union des Comores		Partenaire local
	35392	Service Commum de Gestion des Mutuelles de Santé		Partenaire local

Descriptifs

Titre
Objectifs L'objectif central du programme est d'améliorer durablement l'accès des populations à des services de santé de qualité.

Les objectifs de la phase sont de :

- Rendre les mutuelles de santé autonomes et les sécuriser financièrement.
- Poursuivre le développement du réseau à Ngazidja et de l'entamer progressivement à Ndzouani et Mwali.
- Rendre le SCG autonome en tant qu'entreprise d'économie sociale.
- Consolider le partenariat entre le réseau, l'offre de soins et les autorités de tutelle.
- Favoriser l'accès aux soins des catégories défavorisées de la population.

???

Les Conditions Générales sont complétées par les dispositions suivantes :

Pour les actions ayant une composante de fonds de crédit, le bénéficiaire doit soumettre à l'approbation de la Commission au plus tard 12 mois après le début de l'action, une stratégie de sortie.

Documents

Titre	Langue	Type	Date
Note d'avancee (1er semestre)	FR	Document MS-WORD	22/02/2005
Note d'avancee (2e semestre)	FR	Document MS-WORD	22/09/2005

Documents standard

Date	Type de document	Date édition
24/04/2003	AR - Accusé de réception	24/04/2003



N° : 2004 / 063-505

Type SV - Subvention

Nature G - Subvention

Etat EC - En cours

Documents standard

Date	Type de document	Date édition	
24/05/2004	CT - Contrat		



Fiche Synthétique de Projet

Nom	Elections présidentielles			
Référence	FED/KM/13358			
Secteur CAD	15161 - Elections			
Etat	En cours			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	550,000.00 EUR			
Date mise à jour	05/04/2007			
Date décision				
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	13358			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAYA Corinne DEL / MRU tel: *80076 e-mail: Corinne.PAYA@ec.europa.eu			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAI
		0.00	0.00	
		0.00	0.00	

1. Description

L'objectif global du projet est la stabilité politique et institutionnelle, préalable indispensable au développement économique, par la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la réconciliation nationale aux Comores.

L'objectif spécifique du projet est de contribuer à la tenue dans les délais prévus par la nouvelle Constitution d'élections présidentielles démocratiques, libres, transparentes et accessibles à toute la population comorienne.

Ceci, conformément au mandat des Commissions Electorales de l'Union et des îles, ainsi que de la Cour Constitutionnelle définis dans la Constitution de l'Union des Comores et la loi électorale promulguée par voie du décret du 21 novembre 2005 d'une part, et aux références des standards électoraux contenus dans les traités internationaux ratifiés par l'Etat comorien dans le contexte des Nations Unies et les standards non conventionnels adoptés dans le contexte de l'Union Africaine, d'autre part.

Les résultats attendus de cette intervention sont les suivants:

- a) les opérations électorales sont menées à bien selon le calendrier et dans la transparence
- b) une participation importante des électeurs et des électrices
- c) les résultats de l'élection sont proclamés dans la transparence.

Les principales activités à mettre en oeuvre sont:

Pour atteindre ces objectifs, le projet prévoit de cofinancer la préparation et la tenue des élections à travers un Fonds Fiduciaire multi bailleurs géré par le PNUD. La stratégie utilisée pour atteindre les résultats sera d'apporter un appui à la CNEC et aux CIEC dans les îles autonomes ainsi qu'à la Cour constitutionnelle à travers les activités suivantes:

- a) Sensibilisation des électeurs et formation
- b) Opérations électorales
- c) Provision de l'expertise internationale
- d) Observation nationale avec la participation des ONGs et des associations
- e) Appui à la Cour Constitutionnelle.

Ce fonds ne financera pas la sécurisation de l'élection qui est du ressort de l'Union Africaine (et pour laquelle l'Afrique du Sud a déjà annoncé son soutien).

2. Origine, contexte et analyses clés

Les autorités de l'Union des Comores ont fait de nombreux efforts pour initier et poursuivre le processus de réconciliation nationale, plus particulièrement suite à la crise séparatiste de l'île d'Anjouan en 1997. Avec l'aide de la communauté internationale, dont l'UE, l'Accord de Fomboni, Accord cadre pour la réconciliation aux Comores a été signé en février 2001. Une nouvelle constitution, qui remplace la République Fédérale Islamique par l'Union des Comores a été adoptée en décembre 2001 par référendum. En 2002, les Présidents de chaque île autonome et celui de l'Union ont été élus. En 2004, les élections législatives ont eu lieu au niveau des îles autonomes puis au niveau de l'Union, les assemblées ont été constituées et la Cour Constitutionnelle mise en place. La CE a accompagné les Comores tout au long de ce processus avec le financement du référendum sur la constitution et des élections en 2002 d'une part, et plus récemment avec le financement à travers le Fonds Fiduciaire de la mise en place de la Cour Constitutionnelle et de l'appui au fonctionnement des assemblées législatives d'autre part.

Le gouvernement est conscient de l'importance de préserver la stabilité politique pour initier le développement économique du pays. Dans ce contexte, le Gouvernement des Comores a formellement demandé le 16 janvier 2006 la mobilisation de Fonds européens pour le financement de l'élection présidentielle qui doit se tenir les 16 avril et 14 mai aux Comores, selon le principe de la Présidence tournante. L'élection primaire qui constitue le premier tour du scrutin se déroule à Anjouan uniquement et le second tour dans les trois îles, comme prévu dans la nouvelle Constitution.

La CNEC et les CIEC, de même que la Cour Constitutionnelle qui sont respectivement, selon le décret du 21 novembre 2005 promulguant la loi électorale, les entités responsables de la gestion des opérations électorales et de la régularité de ces opérations n'ont pas aujourd'hui les moyens humains, matériels et techniques nécessaires pour mener à bien des élections présidentielles libres et transparentes dans les délais prévus par la nouvelle Constitution. Par ailleurs, la population n'est pas suffisamment sensibilisée sur l'importance de poursuivre le processus démocratique ainsi que sur les enjeux politiques de son vote. C'est dans ce contexte que la contribution de la CE est requise.

3. Synthèse de la mise en oeuvre du projet

La date de fin de mise en oeuvre opérationnelle est fixée au 31.03.2007. Etant donné le calendrier électoral (scrutin les 16 avril et 14 mai 2006), et conformément à l'article 19 de l'Annexe IV de l'Accord de Cotonou et à l'article 86 du Règlement Financier du 27 mars 2003 applicable au 9e FED, un financement rétroactif sera appliqué. Cette date a été fixée au 21 avril 2006.

Le projet est mis en oeuvre par le PNUD avec lequel la Commission a signé une convention de contribution. Cette convention comprend 4 objectifs:

1. Capacité de la CNEC renforcée dans la préparation des élections
2. Bon déroulement du scrutin
3. Résultats électoraux établis et promulgués dans les délais requis
4. Pérennisation des acquis du processus électoral

6. Exécution financière

La convention de contribution d'un montant de 550.000€ a pris fin le 31.03.2007; un préfinancement de 522.500€ a déjà été effectué. Le PNUD a effectué une réallocation budgétaire dans la limite des 15% pour financer des activités de pérennisation des acquis du processus électoral.



Fiche Synthétique de Projet

Nom	Appui à la mise en oeuvre de l'accord sur les dispositions transitoire aux Comores			
Référence	FED/KM/12932			
Secteur CAD	15150 - Renforcement de la société civile			
Etat	En cours			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	1,800,000.00 EUR			
Date mise à jour	05/04/2007			
Date décision	10/05/2004			
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	12932			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAYA Corinne DEL / MRU tel: *80076 e-mail: Corinne.PAYA@ec.europa.eu			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAL
-				

1. Description

Dans le cadre du processus de réconciliation nationale, l'Union des Comores ne dispose pas des moyens financiers et techniques pour assurer un processus électoral décisif qui soit transparent et juste et pour assurer le bon fonctionnement des assemblées élues et des organes administratif, politique et de contrôle. Par ailleurs, la maîtrise des questions douanières et budgétaires dans le nouvel ordre institutionnel est confrontée à une situation de moyens techniques et humains insuffisants. Enfin, la définition et validation de plans stratégiques de développement et de formation / réinsertion professionnelle (notamment pour les anciens miliciens) est cruciale pour la stabilité sociale à moyen terme et les perspectives d'accompagnement de la communauté des bailleurs.

L'objectif global du projet est ainsi de renforcer la stabilité politique et sociale indispensable au développement durable de l'Union des Comores.

L'objectif spécifique du projet est d'appuyer la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires du 20 décembre 2003.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

R1 : Les assemblées législatives de l'Union des Comores et des îles sont élues à l'issue d'un processus transparent et équitable, et sont opérationnelles ;

R2 : Les institutions à caractère administratif, législatif, juridictionnel et consultatif sont établies, équipées et renforcées sur le plan institutionnel ;

R3 : Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) est finalisé ;

R4 : Le budget consolidé 2004 est arrêté et les capacités des services des douanes et du Trésor sont améliorées ;

R5 : Une stratégie et des actions dans le cadre de la formation professionnelle sont définies et mises en œuvre permettant une réinsertion socio-économique de miliciens et autres jeunes désœuvrés.

2. Origine, contexte et analyses clés

Les Comores sont depuis des années marquées par une instabilité politique qui entrave le développement économique du pays. Dans le cadre du processus de réconciliation nationale amorcé par l'Accord de Fomboni en février 2001, une nouvelle Constitution introduisant un système fédéral a été approuvée par référendum en décembre 2001. Des élections présidentielles ont ensuite eu lieu en 2002 dans l'Union et dans les trois îles de l'Union et ont abouti à la mise en place des pouvoirs exécutifs. Cependant les élections législatives nécessaires à l'achèvement de ce processus ont été régulièrement reportées, ce qui n'a pas permis de régler entre autres le conflit des compétences entre l'Union et les îles autonomes.

Un « Accord sur les dispositions transitoires » aux Comores a été signé le 20 décembre 2003 entre les représentants de l'Union, ceux des trois îles autonomes et la communauté internationale. Il porte sur un régime transitoire (de la signature de l'accord jusqu'à la mise en place complète de l'Assemblée de l'Union, appelée à voter les lois organiques, et des Assemblées des Îles) sur la douane, le budget pour la période transitoire, des dispositions exceptionnelles pour l'île de Ngazidja, et un budget consolidé. L'Accord prévoit également des dispositions sécuritaires, la tenue des élections législatives et des mécanismes de suivi (comité de suivi) de la mise en œuvre de l'accord. L'Union Africaine s'est vu confier la Présidence du comité de suivi de l'Accord. C'est dans l'optique de soutenir le pays dans ce processus qu'a été introduit dès octobre 2003 par les partenaires des Comores l'idée de créer un fonds fiduciaire pour appuyer l'organisation des élections législatives, le fonctionnement des institutions pendant la période de transition, et à plus long terme établir les bases du développement durable du pays et de lutte contre la pauvreté. L'accord instituant ce fonds fiduciaire a vu le jour le 21 janvier 2004.

L'intervention s'inscrit dans une logique de développement institutionnel et de renforcement des capacités aux Comores. La transition administrative et institutionnelle nécessite l'organisation des élections législatives, la mise en place et le renforcement des institutions administratives et politiques, l'appui au dialogue et la prise de décisions sur la répartition des compétences et des ressources dans le nouveau cadre institutionnel, la définition d'un cadre stratégique de développement et d'un cadre macroéconomique qui facilitera un programme d'appui soutenu par les institutions financières internationales.

3. Synthèse de la mise en oeuvre du projet

Il a été agréé par l'ensemble des donateurs que la gestion du fond fiduciaire et la mobilisation des fonds seront faites par le PNUD. Cette gestion conjointe sous la responsabilité d'un seul organisme a été décidée dans un souci de transparence et d'efficacité.

Dans ce contexte, une convention de contribution a été signée avec le PNUD pour un montant de 1.740.375 Euros (incluant les frais de gestion du PNUD). Les élections législatives ayant déjà eu lieu, la convention a consisté dans la mise en oeuvre des activités de la composante 2 (mise en place et fonctionnement des institutions) et 5 (développement de la formation professionnelle). La durée d'exécution du fonds, qui initialement devait s'achever en mars 2005 a été étendue jusqu'à fin septembre 2005 pour permettre de compléter les activités mises en oeuvre. Un avenant à la convention a été signé; il a introduit des activités relatives aux composantes 3 (préparation d'un budget consolidé) et 4 (finalisation du cadre stratégique pour le développement) ainsi qu'un réaménagement budgétaire en faveur de celles-ci.

Le rapport final des activités mises en oeuvre sous la contribution européenne indique que 1,709,696,44 € ont été dépensés, soit 98,24% du montant de la convention de contribution. Le rapport d'exécution a été approuvé et le paiement final effectué.

4. Changements dans le contexte et les domaines des analyses-clés

5. Avancement dans la réalisation des objectifs

Selon le Rapport Final, les activités entreprises dans le cadre du Fonds Fiduciaire ont permis d'appuyer les efforts nationaux de redressement et de relance du développement, notamment par des activités d'appui matériel et technique aux institutions et l'assistance pour finaliser le cadre stratégique de développement.

6. Exécution financière

Sur les 170.740.375€ alloués à cette action, 98,24% soit 1.709.696,44€ ont été dépensés.

Il reste donc un reliquat de 30.678,56 € sur l'engagement 1 de ce projet qui est en phase de clôture.



Fiche Synthétique de Projet

Nom	PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASEC)			
Référence	FED/KM/13093			
Secteur CAD	11110 - Politique de l'éducation et gestion administrative			
Etat	En cours			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	16,465,000.00 EUR			
Date mise à jour	05/04/2007			
Date décision	11/04/2005			
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	13093			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAYA Corinne DEL / MRU tel: *80076 e-mail: Corinne.PAYA@ec.europa.eu			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAL
-				

1. Description

L'objectif global du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC) est de contribuer au développement du capital humain à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté.

Son objectif spécifique est d'améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs - afin qu'il soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays - à travers l'appui sectoriel du gouvernement.

La mise en oeuvre du programme est étalée sur quatre (4) années environ .

Le montant global du Programme est de 16.465 million d'euros qui serviront à (i) augmenter les capacités d'accueil, (ii) améliorer la qualité des apprentissages à travers la formation des enseignants et la révision des curricula, (iii) lutter contre les disparités de genre, (iv) développer des filières techniques et professionnelles et (v) améliorer la gestion du secteur par le biais du renforcement des capacités institutionnelles des ministères de l'Education. En 2006, une activité a été ajoutée au Programme: payer l'équivalent d'un total de quatre mois d'arriérés de salaires dans le secteur de l'Education, accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006. Cette activité supplémentaire a été déterminée suite à une requête urgente de l'Ordonnateur National.

Les bénéficiaires directs du Programme sont les enseignants à tous les niveaux du secteur éducatif, le personnel d'encadrement du Ministère de l'Education Nationale (MEN) ainsi que les élèves et les étudiants.

2. Origine, contexte et analyses clés

La stratégie de coopération, entre la CE et l'Union des Comores, définie dans le Document de Stratégie de Coopération et le Programme Indicatif 2002-2007 pour le 9ème FED se fonde sur les objectifs généraux de la coopération au développement : lutter contre la pauvreté en favorisant le développement social durable du pays dont l'obstacle principal reste le très faible niveau d'éducation et de formation de la population. Le PIN 9ème FED a retenu l'Education comme secteur de concentration et a alloué au secteur une enveloppe indicative de 16 millions d'euros (80% de l'enveloppe A) destinés à renforcer la mise en oeuvre de la politique nationale éducative.

Compte tenu du niveau de détérioration du système éducatif comorien et afin d'avoir un impact, à la fois sur les capacités d'accueil et de rétention des élèves, sur l'amélioration de la qualité du système et sur les débouchés à la fin des cycles d'études - en lien avec l'activité économique du pays - le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC) se propose d'adopter une approche systémique qui mettra l'accent sur l'augmentation des capacités d'accueil, sur la qualité des apprentissages, sur la formation des enseignants, sur la lutte contre les disparités de genre, les filières techniques et professionnelles, sur la gestion du secteur et le renforcement des capacités institutionnelles du secteur.

L'approche proposée et les objectifs du PASEC s'inscrivent dans les mesures et orientations définies par le gouvernement dans le Plan National d'Action de l'Education Pour Tous (2003-2015) qui définit les actions à entreprendre en vue du redressement du secteur et dans le nouveau Plan Directeur de l'Education (2004-2009), en phase d'approbation, ainsi que sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). En effet, l'axe stratégique n° 5 du DSRP « Améliorer le capital humain » définit comme action prioritaire n° 1 la promotion de l'accès des populations pauvres à une éducation primaire et secondaire de qualité et comme action prioritaire n° 2 la redynamisation de la formation professionnelle.

Par ailleurs, lors de l'instruction du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC), le paiement régulier des salaires dans le secteur Education a été identifié comme l'une des hypothèses nécessaires à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme.

Or, de janvier à septembre 2006, l'Etat a accumulé plusieurs mois d'arriérés de salaires dans le secteur Education pour un montant de 4,6 mio€; cette accumulation d'arriérés a ainsi invalidé l'une des hypothèses devant assurer la réalisation de l'objectif spécifique du PASEC. C'est dans ce contexte que la Commission a accordé une Aide Budgétaire exceptionnelle au secteur de l'éducation pour le paiement de 4 mois d'arriérés de salaires.

3. Synthèse de la mise en oeuvre du projet

La Convention de Financement du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (9 ACP COM 004) a été signée par l'Ordonnateur National le 25 août 2005. Le démarrage du Programme a cependant connu certains délais avec la finalisation du Devis Programme de Démarrage et la procédure d'appel d'offres pour l'Assistance Technique Internationale.

Une Convention de contribution d'un montant de 1,2 million € a été signée par l'UNICEF en décembre 2005 et par l'Ordonnateur National en janvier 2006. La convention sera mise en œuvre sur une durée de 4 ans et concernera les volets suivants: Approche par les Compétences, scolarisation des filles et provision de matériel aux Circonscriptions pédagogiques des trois îles. Le bureau de l'UNICEF, qui est en charge de l'exécution de la convention, a déjà tenu des consultations avec les autorités de l'Union et des îles autonomes. Les activités ont démarré depuis janvier 2006 et un premier Comité de Pilotage pour l'Approche par les Compétences a eu lieu les 17 et 18 juillet 2006.

Le Devis Programme de Démarrage a commencé le 15 décembre 2005. Le Directeur National est en poste depuis février 2006. Le Responsable Administratif et Financier est aussi en poste depuis le 15 juillet 2006. La mise en œuvre du DP 0 (notamment lancement des DAO pour l'équipement de la Cellule de Gestion du Projet) a connu des retards et ce n'est que lors du DP 1 (qui a commencé le 15 juillet 2006), que le CGP a pu être équipée en ressources humaines et matériel bureautique.

Le DP 1 a été initialement conçu pour une durée de 4 mois comme un DP de transition destiné à redonner une dynamique au PASEC. Le premier Comité de Pilotage du PASEC a eu lieu le 25 juillet 2006 et a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la nécessité de travailler en étroite collaboration pour éviter d'autres délais. Le DP 1 a été prolongé une 1ère fois jusqu'au 31.01.2007 puis une 2ème fois jusqu'au 31.03.2007. Il a permis certaines avancées, notamment la réalisation d'un inventaire des ensembles des établissements scolaires du primaire et du secondaire.

Le DP 2, approuvé par le 2ème Comité de Pilotage qui a eu lieu le 17 janvier 2007, a commencé le 1er avril. Ce DP s'étalera sur 15 mois et prévoit un programme important d'activités dans l'ensemble des composantes du programme.

Suite à la résiliation du contrat d'Assistance Technique Internationale (engagement de 1485 302€) avec la firme mobilisée en mars 2006, une relance du processus d'appel d'offres est en marche; le contrat devrait être attribué courant juillet 2007. Il s'agit de la 3ème procédure d'appel d'offres puisque lors de la 2ème procédure, le nombre de candidatures reçues dans les délais suite à la publication de l'avis de marché.

Par ailleurs, pour pallier à ces nouveaux délais, un contrat cadre pour la mobilisation d'une expertise ponctuelle et pointue a été lancé. Il a permis le 7 septembre 2006, la mobilisation d'un ATI principal pour 165 hommes/ jours (jusqu'au 20 avril 2007). Un AT en appui institutionnel est aussi prévu dans le cadre de ce contrat. Il a déjà effectué une première mission de 20 H/jours en octobre et une 2ème mission est prévue au début de 2007. Dans le cadre de l'Appui Budgétaire, le contrat cadre a fait l'objet d'un avenant pour permettre de prolonger de 12 homme/ jours la mission de l'expert 1 pour conduire la validation de la liste des fonctionnaires, condition du versement de la 1ère tranche de cet Appui budgétaire.

La première tranche de l'appui budgétaire a été versé; un audit sera prochainement effectué pour vérifier la bonne utilisation des fonds communautaires.

4. Changements dans le contexte et les domaines des analyses-clés

Lors de l'instruction du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC), le paiement régulier des salaires dans le secteur Education a été identifié comme l'une des hypothèses nécessaires à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme. En effet, l'existence d'arriérés de salaires dans le secteur Education a, par le passé, entraîné des grèves qui ont gravement perturbé le déroulement de l'année scolaire, aboutissant parfois à des "années blanches" pendant lesquelles l'examen du baccalauréat n'a pas eu lieu.

Or, de janvier à septembre 2006, l'Etat a accumulé plusieurs mois d'arriérés de salaires dans le secteur Education pour un montant de 4,6 mio€; cette accumulation d'arriérés a ainsi invalidé l'une des hypothèses devant assurer la réalisation de l'objectif spécifique du PASEC. Par ailleurs, le non paiement des salaires dans le secteur Education, qui représente à lui seul près de 45% de la masse salariale de la Fonction Publique, peut remettre en cause une future intervention de la Commission Européenne dans le secteur Education en vue de la mise en œuvre d'une Approche Sectorielle, dont les bases sont posées dans le cadre du PASEC en cours.

C'est dans un tel contexte que la CE a décidé de réallouer une partie des fonds du Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC) en faveur d'un Appui Budgétaire au secteur éducatif. D'un montant de 4,3 millions d'€, cet appui Budgétaire sectoriel permettra de payer l'équivalent de quatre mois d'arriérés de salaires dans le secteur de l'Education, accumulés durant les neuf premiers mois de l'année 2006. Il sera versé en deux tranches d'un montant de 2.025.000€ chacune, dont le paiement est lié à

un ensemble de conditions. Pour mettre en oeuvre cet Appui Budgétaire, la convention de financement a été amendée: le plafond a été augmenté de 465.000€ (reliquats de l'enveloppe A) et le budget réaménagé.

6. Exécution financière

Convention de contribution avec l'UNICEF:

le premier préfinancement d'un montant de 445 275,26 Euros a été effectué.

Dans le cadre du DP 0, une avance égale à la totalité du DP soit 111 169 800 KMF a été effectuée.

Les dépenses effectuées dans le cadre du DP 0 sont très faibles soient 6.385.454KMF.

Un contrat d'assistance technique d'un montant de 1 485 302 € a été résilié. L'ON a fait une demande de dégagement partiel de l'ordre de 1.400.000€. La compensation qui sera payée à Sofreco est en train d'être discutée.

Le contrat BENEFC avec Agriconsulting s'élève à 199.861€ (montant après avenant); une avance de 114.063€ a déjà été payée.

Le montant du DP 1 en cours jusqu'au 31 janvier 2007 (suite aux avenants No 1 et 2) est de 485.753€ dont une avance de 77.863,03€ et une dotation d'avance complémentaire de 118.785,98€ ont déjà été versés.

La première tranche de l'appui budgétaire (2.025.000€) a été récemment versée.

Un audit de système d'un montant de 28.498€ est en cours.

Un contrat d'un montant de 4.233€ est aussi en cours pour l'examen des dossiers de paiement.

Un montant de 55 460€ a été engagé pour un audit du paiement des arriérés de salaires.

L'Ordre de paiement correspondant à la dotation d'avance du DP 2 (montant total du DP est de 6579000 €) est en cours de traitement.

7. Problèmes survenus et mesures à entreprendre

Des délais sont intervenus dans la préparation du DP 0 (discussions entre la DCE et les services de l'ON) ainsi que pour la procédure d'appel d'offres pour l'ATI. Pour éviter de tels délais, il est important de maintenir un dialogue continu avec les services de l'ON.

La récente résiliation du contrat ATI suite à une mauvaise performance de la firme mobilisée a encore créé des retards dans la mise en oeuvre du projet.

Une des préoccupations majeures est l'engagement des fonds, en particulier pour la composante Infrastructures, avant le 13 juillet 2008 correspondant à la date D+3; dans ce contexte, des discussions sont en cours avec le projet pour permettre que les contrats de travaux puissent être engagés dans ce délai. La Délégation a proposé au projet de définir un plan d'urgence qui établit "les priorités des priorités", pour lequel une matrice d'actions détaillées doit être préparée.

8. Thèmes transversaux et autres questions

L'un des objectifs du Projet est de favoriser la scolarisation des filles. Pour cela la sensibilisation des familles et des communautés sera renforcée et un travail sur le curriculum sera effectué. En outre, le gouvernement s'engage à favoriser l'intégration active des femmes dans les différentes étapes du cycle du Projet, depuis les procédures de sélection du personnel local jusqu'à la réalisation des activités.



Fiche Synthétique de Projet

Nom	ECHO/COM/EDF/2005/01000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS KARTHALA VOLCANO			
Référence	FED/KM/13107			
Secteur CAD				
Etat	Clôturé			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	456,390.09 EUR			
Date mise à jour				
Date décision	11/05/2005			
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	13107			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAISAN PEREZ Maria Guadalupe L-41 04/094 BRU tel: +32 2 2999759 e-mail: Maria.PAISAN@cec.eu.int			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAI
-				



Fiche Synthétique de Projet

Nom	ECHO/COM/EDF/2005/02000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS AFFECTED BY THE ERUPTION OF THE KARTHALA VOLCANO COMORES			
Référence	FED/KM/13291			
Secteur CAD				
Etat	En cours			
Zone géographique	KM - Comores			
Contribution UE	600,000.00 EUR			
Date mise à jour				
Date décision				
Date d'engagement (LB)				
Date début				
Date fin prévue				
Référence convention financière	13291			
Délégation et fonctionnaire responsables	MU - Ile Maurice PAISAN PEREZ Maria Guadalupe L-41 04/094 BRU tel: +32 2 2999759 e-mail: Maria.PAISAN@cec.eu.int			
Données financières				
Année	Engagé	Contracté	Payé	RAI
		0.00	0.00	
		0.00	0.00	

ANNEXE VIII - COMORES (Situation as at 31.12.2005)

FED

Loan No	Project	signed on	Amount signed	Amount disbursed	Amount cancelled	Encours	1st repayment	last repayment
70170	ETUDE-BQ DEVELOPPEMENT COMORES	21/04/1980	15,000.00	11,925.39	3,074.61	-	20/03/1983	20/03/1987
70016	BDC Equity Participation	29/12/1981	160,771.70	76,224.51		76,224.51		
70658	PG BQ DE DVPT. DES COMORES	26/05/1987	2,000,000.00	2,000,000.00		-	15/04/1993	15/04/2002
70855	BQ DE DVPT DES COMORES - II	06/12/1991	2,000,000.00	1,979,600.00	20,400.00	-	15/11/1996	15/11/2004
71082	REHAB. DU SECTEUR ENERGIE	11/06/1997	1,000,000.00	448,498.00	551,502.00	448,498.00	10/06/2001	10/06/2007
			5,175,771.70	4,516,247.90	574,976.61	524,722.51		

ANNEXE IX - Questionnaire APE

1) Donner votre évaluation du niveau de la préparation de chaque pays ACP pour participer aux négociations commerciales et aux APE :

a) Capacité technique des ministères concernés par les questions commerciales,

Le Ministère impliqué dans ce domaine est le Ministère de l'Economie et du Commerce. Sa capacité technique est relativement limitée à cinq personnes par ailleurs très sollicitée sur d'autres dossiers. Les Ministères d'Agriculture et de la Pêche disposent aussi de capacités techniques liées au commerce. Il y a lieu de renforcer les capacités humaines par la formation d'autres personnes-ressources; à noter que le Ministère de l'Economie bénéficie depuis plus d'un mois de l'appui d'un conseiller technique spécialisé, financé par le Secrétariat du Commonwealth en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Commission Européenne.

b) Existence de stratégies nationales pour le commerce et l'intégration régionale,

Le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté des Comores (DSCR) intègre la dimension politique commerciale et l'intégration régionale comme composantes de la Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. En outre, un document cadre stratégique sectoriel existe et a bénéficié du financement des agences du Cadre Intégré (OMC, FMI, BM, CNUCED, PNUD, CCI) et de l'AIF. Ce document est disponible sous la forme d'un *Document préliminaire de stratégie du commerce extérieur* qui sera validé à l'occasion d'un atelier national qui verra la participation des agences partenaires. La France est le facilitateur principal de tout ce processus et le Gouvernement a choisi le PNUD comme coordonnateur international de l'étude. Au niveau national, le point focal du Cadre Intégré est la Direction du Commerce Extérieur.

Dans le cadre du processus du Cadre Intégré, une programmation a été élaborée, y compris la réalisation d'une *mission diagnostique* du secteur avec un mandat confié à la Banque Mondiale; il est prévu que cette étude soit finalisée en juillet 2007 et validée en septembre 2007. Au niveau multilatéral, les Comores ne sont pas encore membre actif de l'OMC mais ils participent aux sessions des discussions comme membre observateur. A terme, l'adhésion des Comores à l'OMC est envisagée et une mise en conformité de la réglementation et de la législation commerciale avec les règles du commerce multilatéral est engagée.

Dans ce contexte, le Gouvernement des Comores a adressé au Directeur Général de l'OMC une demande d'accession, par une correspondance du Ministre en charge de l'économie et du commerce en date du mois de février 2007. Il a été donné suite à cette demande par une lettre du Directeur Général de l'OMC, en date du mois de mars 2007, par laquelle la partie comorienne est invitée à faire son plaidoyer au travers d'un mémorandum retraçant la politique commerciale poursuivie et le bien fondé de la demande, à l'occasion de la session du Conseil Général des 8 et 9 octobre 2007.

L'adhésion à la ZLE du COMESA est effective depuis janvier 2006, matérialisée dans la Loi des Finances par un désarmement tarifaire à 100 % sur les produits originaires de la région. Les Comores envisagent de participer à l'Union Douanière du COMESA dès le 1^{er} janvier 2008.

c) Dialogue entre les autorités et le secteur privé et la société civile,

Le dialogue existe mais il n'est pas institutionnalisé et doit être renforcé. Il a été à la base du processus d'élaboration du DSCR et de la Conférence des bailleurs à Maurice du 8 décembre 2005. Les parties prenantes sont convaincues que le dialogue tripartite (gouvernement, secteur privé, société civile) est essentiel et constitue une condition du développement économique et social du pays.

A cet égard, les constitutions des îles et de l'Union prévoient des conseils économiques et sociaux qui ne sont cependant pas encore des réalités institutionnelles mais témoignent d'une prise de conscience et d'une volonté politique qui devraient être accompagnées et appuyées, selon les autorités, par les partenaires au développement.

d) Existence et fonctionnement d'un comité national de négociations des APE.

Une structure existe sur la base des Termes de Référence définis par les partenaires régionaux de la configuration AFOA dans le cadre du processus de négociations avec l'UE. Il s'agit du Forum National sur le Développement et la Politique Commerciale (FNDPC), structuré sur une base tripartite (administration, secteur privé et société civile) consacré par voie d'arrêté ministériel. Cependant, il se caractérise par un dysfonctionnement qui doit être adressé rapidement.

2) Donner votre évaluation du niveau de l'implication du gouvernement dans l'intégration régionale et dans la participation à ces APE;

Le gouvernement est très impliqué dans l'intégration régionale, et cette implication se traduit par les étapes franchies et la pleine participation à l'ensemble des sessions techniques et politiques du processus régional. Toutefois, comme indiqué ci-dessus, les capacités du gouvernement doivent être renforcées pour permettre une participation plus importante dans les négociations.

a) Dans quelle mesure la position du gouvernement reflète-t-il l'avis et les intérêts des parties concernées (secteur privé, société civile) et la perspective de développement national à long terme.

Dans la mesure où toutes les parties mentionnées sont impliquées dans le processus d'élaboration de la position nationale de négociation commerciale, inspirée par les notes d'orientations du FNDPC. La société civile a d'ailleurs participé à l'élaboration des Termes de Référence de l'étude d'impact des APEs. A noter toutefois que les positions nationales ne sont pas encore préparées avant les Forums Régionaux des Négociations.

b) Comment le processus de négociation est-il perçu par les autorités et ont-elles confiance dans le rôle joué par les organisations régionales compétentes dans ces négociations ?

Les autorités ont pleine confiance dans le rôle joué par les organisations régionales, en l'occurrence le COMESA et la COI. Elles estiment que les intérêts nationaux, les spécificités (insularité, PMA) et les contraintes qui y sont liées sont mieux prises en compte et défendues dans ces fora, en particulier par le biais des compétences techniques nationales qui sont

pleinement associées au processus et qui sont chargées de défendre les intérêts du pays lors des sessions régulières de travail.

- c) Signaler tout obstacle technique ou politique qui pourrait empêcher une meilleure implication de chaque gouvernement dans l'intégration régionale et dans le processus de négociation de l'APE.

Les principaux obstacles techniques et politiques susceptibles d'affecter l'implication du gouvernement sont la non prise en compte de certaines contraintes spécifiques (insularité, faible capacité de production et d'échange, impact de l'abattement tarifaire sur les recettes, incidence sur la balance des paiements) auxquelles le pays est confronté, l'insuffisance des capacités techniques et des moyens financiers pour assurer le fonctionnement du FNDPC en tant que structure autonome et pour la réalisation d'études sectorielles qui viendraient compléter l'étude d'impact.

- 3) Si votre pays n'a pas demandé une étude d'impact sur les effets des APE, souhaitez-il le faire maintenant ?

Le gouvernement a demandé une étude et le rapport final est rendu disponible par le cabinet européen sélectionné, SOGES.

- a) Si votre pays a bénéficié d'une ou plusieurs études d'impact et/ou séminaires nationaux, pouvez-vous vous informer auprès du gouvernement pour savoir si ceux-ci ont pu fournir les informations et les recommandations attendus et ont été utiles pour l'identification a) des opportunités et des problèmes appropriés qui pourraient influencer la position d'un pays vis-à-vis des APE, b) des initiatives d'intégration économique ou réformes seraient nécessaires pour soutenir et/ou optimiser les résultats du processus de l'APE;

Deux séminaires ont été tenus dans le cadre de l'Etude d'impact de la mise en œuvre de l'APE sur l'économie comorienne et se sont révélés bénéfiques pour la prise en compte des problèmes réels, des sensibilités, des attentes et de solutions adéquates. Le rapport final résultat de la validation par un atelier national reflète un large consensus national.

- b) Est-ce que les études/séminaires ont proposé des actions/mesures concrètes de soutien et quelle est la position du pays (le gouvernement, le secteur privé) vis-à-vis de ces propositions de soutien?

Le rapport a effectivement proposé des actions concrètes. Toutefois, ce rapport étude d'impact devra être renforcé par divers études sectorielles et sur des problèmes spécifiques, tels que la compétitivité et l'option d'une stratégie de diversification économique, la mise en place d'une zone franche dans le cadre la stratégie extravertie de développement.

- c) Décrire l'assistance apportée au pays dans les efforts de préparation de l'APE, y compris la coopération des autres bailleurs.

Une première assistance de l'Union européenne a consisté en la fourniture d'un équipement

informatique pour le fonctionnement du FNDPC. Par ailleurs, la prise en charge des personnes-ressources nationales pour participer aux sessions de travail du processus APE est assurée dans le cadre des fonds affectés aux projets régionaux.

- 4) Identifier tous les goulots d'étranglement ou blocage sérieux dans nos programmes en cours.

Principalement, les autorités évoquent les délais de déblocage des fonds alloués et les procédures jugées globalement fastidieuses.

- 5) Indiquer par conséquent quelle assistance supplémentaire en appui à l'intégration régionale, aux questions commerciales doit être entreprise ou être programmée dans le cadre du PIN de chaque pays ou RIP, prenant en considération la capacité d'absorption et de mise en oeuvre des partenaires proposés.

L'appui doit cibler principalement le renforcement des capacités du capital humain et de production pour une meilleure insertion dans l'économie mondiale, en faisant en sorte que le pays atteigne une capacité critique d'échanges commerciaux, mais aussi scientifiques et techniques.

Cela passe par l'appui :

- à la réalisation d'infrastructures de base adéquates (électricité, eau, ports, zone franche enclavement);
- au développement et au renforcement des capacités des secteurs éducatif et sanitaires
- la mise en œuvre d'une stratégie de diversification économique
- au développement du secteur privé
- à la stratégie d'attraction des investissements prise globalement, étranger particulièrement.

Annexe X- Evolution des Indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire¹

D'après le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire², seuls deux sur huit seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à "assurer une éducation primaire pour tous", et celui visant à "réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans". La plupart des autres objectifs ("promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes", "améliorer la santé maternelle", "combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies", et "mettre en place un partenariat mondial pour le développement"), ont connu des avancées significatives, mais d'importants efforts doivent encore être consentis pour replacer ces objectifs à la portée du pays. L'objectif visant à "éliminer l'extrême pauvreté et la faim" et celui visant à "assurer un environnement durable" ne seront quant à eux vraisemblablement pas atteints.

Objectif 1 : Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim

Alors qu'il est admis qu'une croissance de 1.4 % du PIB par habitant est requis sur la période 1990-2015 pour atteindre l'objectif relatif à la pauvreté monétaire, cette croissance a été de -1.3 % sur la période 1990-2003, une tendance qui hypothèque donc gravement la réalisation de l'objectif. La proportion de la population vivant au dessous du seuil de pauvreté aux Comores, c'est-à-dire avec moins de 1 USD/jour, est encore de 44,8 % en 2004, contre 54,7 % en 1995. Cette persistance de la pauvreté monétaire a des incidences négatives sur les capacités de la population à faire face à ses dépenses alimentaires et à s'assurer une nutrition convenable. La proportion des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance a évolué défavorablement au cours de ces dernières années, passant de 42.3 % en 2000 à 43.1 % en 2004. Par ailleurs, le niveau de couverture des besoins nutritionnels reste bas, la moyenne nationale se situant à 1.753 Kcal/hab/jour contre 2.160 Kcal/jour requis³. La production vivrière couvre de moins en moins les besoins, et les produits alimentaires de base comme le riz et la farine sont importés. Certains produits comme le poisson (principale source de protéines pour la population) ne sont pas accessibles à une partie importante de la population. Le pays est également vulnérable aux maladies phytosanitaires, qui accroissent l'insécurité alimentaire. En 2002, la maladie des cocotiers a entraîné une chute de 3/4 de la production de noix de coco, principale source de matière grasse alimentaire. L'objectif 1 ne sera donc vraisemblablement pas atteint en 2015.

Objectif 2 : Garantir à tous une éducation primaire

De nombreux efforts ont permis une augmentation des taux nets de scolarisation. Le taux net de scolarisation dans le primaire est ainsi passé de 63.2 % en 1991 à 73 % en 2003. Par conséquent, l'objectif pour 2015 peut être atteint avec des stratégies fortes. Cependant, des mesures doivent être prises pour améliorer la qualité de l'enseignement et diminuer les taux de redoublement et d'abandon, notamment à la fin du primaire.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Même si des progrès ont été enregistrés au cours de la période 1991-2003, des fortes disparités demeurent entre les sexes en matière d'emploi (la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole est en 2004 de 13.7 % seulement, et le taux de chômage est de 19.2 % chez les femmes contre 9.2 % chez les hommes), et en matière de participation aux prises de décision (les femmes sont en effet largement sous-représentées à tous les niveaux de la gestion politique, administrative, et économique du pays). Le taux d'activité des femmes est plus faible (32%) que celui des hommes (43,2%)⁴; leur insertion des femmes sur le marché du travail est plus problématique et leurs rémunérations moins élevées que celle des hommes. Aussi, près de 2/3 des emplois féminins sont-ils dans le secteur informel agricole, qui regroupe près de 60% des emplois aux Comores. Malgré des efforts pour améliorer la scolarisation des filles, notamment la mise en œuvre par les autorités d'un plan pour l'inscription gratuite pour celles-ci, on observe un retard des filles par rapport aux garçons dû au contexte familial, au bas niveau d'éducation de la mère, et à l'influence des structures traditionnelles;

¹ Sources: Rapport sur le Suivi des ODM pour le Développement aux Comores, Rapport National 2004 et 2005.

² Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport National 2005, Union des Comores/PNUD

³ Cf "Comoros: Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis", World Food Programme, Mars 2006

le taux net de scolarisation des filles inférieur à celui des garçons (71% pour les garçons en 2002/2003 contre 61% pour les filles). Seul l'objectif d'atteindre un ratio filles/garçons de 100% dans le primaire d'ici à 2015 montre une tendance encourageante et sera probablement atteint. De manière générale, l'objectif d'égalité des sexes fixé en 2015 ne sera vraisemblablement pas atteint.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

La mortalité infantile est encore élevée, malgré une tendance à la baisse (79,3 pour mille en 2003 contre 86,2 en 1991)⁵. La mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans a sensiblement baissé au cours de la décennie 90. En effet, le taux de mortalité des enfants de cette tranche d'âges est passé de 130 pour mille en 1991 à 73 pour mille en 2003. Si cette tendance se poursuit, les Comores pourront réaliser l'objectif 4 à l'horizon 2015.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Aux Comores, le taux de mortalité maternelle est estimé en 2003 à 381 décès pour 100.000 naissances vivantes. Ce taux reste très élevé. On enregistre cependant une nette diminution des décès liés à la maternité, dont le taux était de 517 décès pour 100.000 naissances en 1991. Malgré cette baisse, la tendance actuelle est insuffisante pour atteindre l'objectif de réduire de $\frac{3}{4}$ le taux de mortalité maternelle en 2015, et une amplification des efforts consentis est donc nécessaire.

Objectif 6 : Combattre le VIH/le paludisme et les autres maladies

Ces dernières années, l'augmentation progressive de la population notamment n'a pas permis au système de santé de s'améliorer. Selon les estimations, la prévalence du VIH aux Comores est encore faible (0.025%), mais la politique de prévention doit être renforcée pour empêcher une augmentation de la maladie. Du point de vue juridique, il n'existe par ailleurs pas de législation pour la protection des droits fondamentaux des personnes infectées par le VIH. Le paludisme reste la première cause de mortalité aux Comores, avec un taux de prévalence de 34.6 % en 2002. Les populations les plus vulnérables sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes. L'utilisation de moustiquaires imprégnées, qui est le moyen de protection le plus efficace, est en augmentation, mais est encore très insuffisante (37% en 2004). La situation et la tendance actuelle laissent penser que l'objectif d'enrayer la propagation de la maladie d'ici à 2015 ne sera pas atteint. Il faut également noter la présence de cas de tuberculose, de lèpre et de chikungunya.

Objectif 7 : Assurer un environnement durable

Depuis le début des années 90, la problématique du développement durable bénéficie d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics et de la société civile aux Comores. Toutefois, malgré les efforts accomplis, la prise en compte transversale de la problématique du développement durable au niveau des politiques nationales demeure insuffisante, et la tendance à la détérioration des ressources naturelles se maintient. L'objectif ne sera donc probablement pas atteint. Pour ce qui est de l'accès de la population à l'eau potable, selon le rapport du PNUD l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population privée d'un accès régulier à un point d'eau potable aménagé est déjà rempli. Le rapport précise cependant que ces résultats sont à relativiser car, si la couverture en eau semble acceptable en quantité, la salubrité de l'eau consommée par la population est loin d'être confirmée. En réalité, la proportion des ménages ayant une connexion à une adduction d'eau chez eux était de 25 % seulement en 2002 (18% en 1990). En milieu urbain cette proportion a augmenté d'une manière plus significative (de 32% à 47%) qu'en milieu rural (de 12% à 14%). Le risque d'une potentielle crise sanitaire dû à la mauvaise qualité d'eau potable (choléra) dans les trois îles est élevé en raison de graves lacunes au niveau de la gestion de l'eau: l'eau est souvent non traitée, des infrastructures de distribution sont mal ou pas entretenues, des faiblesses au niveau institutionnel où la répartition des responsabilités entre les différents acteurs dans le secteur, qui manquent par ailleurs de moyens humains, matériels et techniques pour la préparation et la mise en œuvre des projets, n'est pas clairement établie. Dans certains cas la responsabilité de la distribution de l'eau relève des initiatives villageoises et est assurée par les communautés. A noter que Moroni et ses environs sont alimentés par l'eau des nappes souterraines contaminées par l'influence des marées qui rendent l'eau

⁵ Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, septembre 2005.

plus ou moins saumâtre (taux de salinité élevé). La gestion des eaux usées et pluviales est pratiquement inexistante.

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Des efforts importants restent à consentir pour atteindre les cibles identifiées dans le cadre de cet objectif. Le service de la dette, bien qu'en baisse, constitue un fardeau important qui freine les efforts de développement du pays. En matière de chômage des jeunes, la jeunesse comorienne reste encore confrontée à de graves problèmes d'emploi (environ 30% des 15-24 ans). Les Technologies de l'Information et de Communication restent encore très peu développées dans le pays. Le nombre de lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants a connu une croissance, passant de 12 en 2000 à 21 en 2003, mais le nombre d'abonnés à Internet pour 1000 habitants qui se situait à 0.9 en 2003, reste encore insignifiant, et les coûts excessifs en vigueur au niveau de la téléphonie mobile pourtant en expansion la rendent inaccessibles à une bonne partie de la population. Un point positif pour la réalisation de l'Objectif 8 concerne les accords commerciaux en cours de négociations (ex: COMESA, APE), qui sont des étapes décisives en vue d'une participation progressive aux accords commerciaux multilatéraux (OMC).